



CAMIL SAMSON qui fait figure de chef prendra-t-il sa revanche sur Yvon Dupuis?

Usine d'eau lourde de 800 tonnes à Gentilly

Par Andre BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien financera la construction d'une nouvelle usine de production d'eau lourde d'une capacité de 800 tonnes par année près du site du réacteur actuel de Gentilly, dans le Québec. C'est ce qu'a annoncé, vendredi, aux Communes, le ministre de l'énergie, des Mines et Ressources, M. Donald MacDonald, qui a précisé que le coût de construction s'élèvera à environ \$250 millions et que les travaux commenceront l'été prochain.

Au plus fort de la construction, le projet procurera de l'emploi à 2,000 travailleurs vers 1977 et quand l'usine commencera de fonctionner, en 1978, le personnel sera alors de 359 personnes.

A GENTILLY

Il y avait plusieurs mois que le projet de construction d'une usine de production d'eau lourde était étudié par le gouvernement fédéral. M. MacDonald a expliqué que le cabinet avait arrêté son choix sur Gentilly, une petite localité située au sud de Trois-Rivières, à mi-chemin entre Québec et Montréal, étant donné qu'elle était la plus économique en raison de la présence d'une usine nucléaire de 250 mégawatts qui produit de la vapeur à la centrale nucléaire de Gentilly.

Le gouvernement, comme l'a fait savoir jeudi le premier ministre Trudeau, se propose d'établir dans chacune des provinces une centrale nucléaire et M. MacDonald a précisé, vendredi, que la prochaine usine de production d'eau lourde sera érigée soit en Saskatchewan soit au Manitoba.

La nouvelle usine de Gentilly aura la même capacité de production que celle de la péninsule de Bruce, en Ontario, qui est la plus grande productrice d'eau lourde au monde, soit 800 tonnes par année. Les

Cette décision du gouvernement Trudeau fait suite à la popularité toujours croissante du système CANDU et de la demande accrues en eau lourde.

A la même occasion, M. MacDonald a fait part de l'intention de la Corée du Sud d'acheter une centrale nucléaire canadienne et de prendre option d'achat sur un deuxième.

Plus tôt cette année, l'Argentine, avait également décidé de se porter acquéreur d'un réacteur CANDU et les négociations en vue de l'entente finale devraient aboutir au début de 1974, selon M. MacDonald.

On s'attend que le prix de vente de chacun de ces réacteurs à l'étranger soit d'environ \$259 millions.

Une autre équipe d'ingénieurs ira en Corée en janvier pour établir les besoins en approvisionnement et compléter les devis et déterminer les paramètres devant servir à l'établissement du coût du projet. Le gouvernement canadien espère pouvoir être en mesure de conclure l'entente au mois de mars.

VENTES DE REACTEURS

Par ailleurs, l'Opposition a recueilli avec satisfaction l'annonce de M. MacDonald relativement aux projets de vente de réacteurs de type CANDU à la Corée du Sud.

Dans une lettre envoyée à l'Énergie atomique du Canada, la Korea Electric Company a indiqué qu'elle était intéressée dans l'achat d'une centrale nucléaire CANDU d'une capacité de 600 mégawatts et d'une centrale de production d'eau lourde de 800 tonnes par année. Les autres usines d'eau lourde actuellement en opération au Canada sont situées à Haekesbury, Nouvelle-Écosse, et sa production est de 400 tonnes annuellement, ainsi qu'à Glace Bay, également en Nouvelle-Écosse, d'une production de 400 tonnes aussi prévue pour 1975 quand la reconstruction sera terminée.

A PICKERING

M. MacDonald a expliqué que le rendement de la centrale de Pickering, près de Toronto, avait vraisemblablement impressionné les marchés étrangers et qu'une deuxième vente cette année témoignait du degré de compétence des personnes travaillant au programme nucléaire canadien.

La Corée du Sud a manifesté son intérêt pour le système canadien à la suite d'une visite à Séoul du président de la Commission de l'Énergie atomique du Canada, M. Lorne Gray, en avril dernier.

Le système CANDU fonctionne à l'aide d'un modérateur à l'eau lourde, avec un combustible d'uranium naturel et est mû par un réacteur tubulaire à pression.

Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a tenu à féliciter le gouvernement et les fonctionnaires de la Commission de l'Énergie pour le succès obtenu dans la vente de réacteurs à l'étranger.

EN BREF



PRESIDENT CONTESTE? Jean Halley devra subir une élection aujourd'hui au congrès de la FSSA à Alma, son poste étant contesté. Il fera également son discours de président.

Page 2

ESPIONNAGE: Le Bâtonnier général du Barreau réprovoque la table d'écoute et conteste au gouvernement le droit de légiférer dans ce domaine.

Page 3

A L'ÉCOLE: Une nouvelle formule, "La journée de fraternité", permet aux élèves d'humaniser leurs relations.

Page 7

A L'ONU: Avec une plus grande énergie l'ONU condamne les essais nucléaires.

Page 19

SPORTS

HOCKEY: Les Sélects de Moscou, qui affronteront les Saguenéens de Chicoutimi demain, ont servi une leçon de hockey aux Remparts de Québec, hier soir.

Page 11

BASEBALL: Plusieurs échanges ont encore eu lieu, hier, les Expos de Montréal vendant le vétéran Felipe Alou aux Brewers de Milwaukee.

Page 12

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	22 à 24
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	15
— Bourse	17
— Bridge	15
— Cinéma	22
— Décès	19
— Entrecroisés	14
— Finance	16
— Famille	8
— Mots croisés	15
— Mots mystères	19
— Patron	18
— Sport	11 à 15
— Télévision	22

Au congrès de fin de semaine Yvon Dupuis serait soumis à un conseil provincial et devrait par la suite partir

par Rejean TREMBLAY

PAS D'EXPULSION DE DUPUIS

CHICOUTIMI — En faisant du conseil provincial du parti créditiste l'autorité suprême du parti, les créditistes réunis en congrès en fin de semaine, entendent forcer M. Yvon Dupuis à démissionner d'ici trois mois.

Un comité de la constitution du parti créditiste présentera aux délégués, une constitution amendée selon laquelle le chef créditiste sera soumis au conseil provincial, lequel comité, aux dires de M. Romuald Rodrigue, organisateur du congrès, sera contrôlé par la base créditiste.

Ce conseil provincial sera formé des députés élus, de l'exécutif provincial et des présidents élus de l'exécutif de chaque comté. "Ainsi donc, de dire M. Rodrigue, les vrais créditistes, les présidents de comté, seront en majorité absolue au conseil provincial."

M. Rodrigue a continué: "J'ai en main le document de travail préparé par M. François Rondeau qui servira à amender la constitution, et si les créditistes se conduisent en hommes, et concentrent leurs efforts sur la constitution et le travail d'organisation au niveau de chaque comté, M. Dupuis devra se retirer tôt ou tard."

M. Rodrigue a déclaré que cette solution était mitoyenne entre l'expulsion de M. Dupuis et un vote de confiance: "Il n'y aura pas de vote de confiance, mais il n'y aura pas de remise en question comme telle du poste de M. Dupuis. Cependant, je reste convaincu que M. Dupuis devra partir si les créditistes savent travailler."

M. Rodrigue a également soutenu que la solution idéale pour les créditistes, demeurait que M. Dupuis s'en aille de lui-même.

Pour sa part un membre de l'exécutif provincial du parti créditiste, M. François Rondeau de Chicoutimi a soutenu hier, que le congrès de la fin de semaine à Limoilou, était parfaitement légal et qu'il n'y avait pas d'expulsion possible pour un créditiste qui y travaillerait. "L'expulsion vient d'un conseil provincial convoqué illégalement par le chef et non par l'exécutif tel que le stipule la constitution."

M. Rondeau a fait savoir que trois comités siègeraient, soit un comité sur la constitution du parti qu'il présidera lui-même, un comité d'organisation et de financement du parti présidé par M. Albert Paiement et un comité touchant la création de cercles d'études et de formation politique, présidé par M. Jean-Noël Gravel.

Ce matin à Québec

Les créditistes retournent aux sources

Par PIERRE BELLEMARE

QUÉBEC (PC) - Le rideau se lève ce matin, au Cégep Limoilou de Québec, sur un nouvel épisode de la guerre intestine qui déchire le Parti créditiste depuis le lendemain de la campagne d'octobre.

Les députés Camil Samson et Fabien Roy, entourés de leurs principaux lieutenants, dont l'organisateur en chef de ce congrès d'orientation, M. Gérard Perron, ont passé la matinée ensemble, vendredi au Parlement, pour mettre la touche finale aux préparatifs.

Pour l'ancien chef créditiste, expulsé du parti par le conseil provincial, ce congrès auquel sont attendus un millier de militants, constituera un "retour aux sources".

Son collègue de Beauce-Sud, que M. Yvon Dupuis devra aussi chasser de ses rangs à cause de sa participation active, avant et pendant les assises du week-end, estime cependant que ce congrès

permettra aux deux clans ennemis de mesurer leur force.

DUPUIS INVITE

M. Roy lance d'ailleurs une invitation spéciale à son chef, qui devrait se faire un devoir de rencontrer personnellement les congressistes à Québec. Mais M. Dupuis a déjà annoncé qu'il n'y assistera pas.

Il a même envoyé une lettre "aux amis créditistes" pour leur rappeler qu'une menace d'expulsion pèsera sur tous ceux qui participeront à ce fameux congrès convoqué par l'exécutif provincial, sur une résolution contestée à la réunion de Drummondville le 18 novembre dernier.

Néanmoins, M. Roy est d'avis que le leader du parti a un choix à faire entre les militants et la petite clique qui l'entoure. "Le mien est fait, qu'il fasse le sien", a précisé M. Roy dans une entrevue.

"Moi, j'ai mon voyage de ces chicanes à n'en plus finir. Chicanes

de constitution, conflits de personnalité. Ce n'est pas en fin de semaine qu'on va tout régler, mais qu'on se base donc sur le gros bon sens en vue de réorganiser le parti. Les militants avertis en ont assez de toutes ces querelles".

CAOQUETTE ET LES SIENS

Entretemps, M. Samson a profité d'une tribune téléphonique, vendredi à Québec, pour diriger une attaque à fond de train contre son rival Yvon Dupuis.

Fort de l'appui total de ses interlocuteurs, il a déclaré sur les ondes: "Dupuis a fait un fou de lui en m'expulsant, ce dont je me fous éperdument. Pis encore, il y a quelques créditistes qui ont eu moins peur du Parti québécois que d'Yvon Dupuis, le 29 octobre".

Convaincu que "le chef" sera désavoué par le congrès de Québec, M. Samson a exhorté M. Réal Caouette et ses collègues fédéraux à en faire autant, immédiatement, sans aucune consultation auprès de

leurs supporteurs, "parce que Dupuis nous a fait assez de mal". "Ils ne les ont pas consultés pour appuyer Dupuis au congrès de direction en février dernier. Ce n'est pas un péché de l'avoir appuyé. Mais ils ont maintenant le devoir de le désavouer. Je trouve curieux qu'ils tiennent à rester neutres jusqu'à leur rencontre de janvier 1974".

CADEAU DE NOËL

Si l'ailé fédérale refuse de se mouiller, ajoute-t-il, nous lui ferons un beau cadeau de Noël, car les militants vont dire aux députés fédéraux: "Arrangez-vous avec Dupuis maintenant".

Encore plus sarcastique, M. Samson poursuit: "Les députés fédéraux iront bientôt en campagne électorale, mais je les avertis qu'avec Dupuis, les créditistes sont toujours perdants. Pas de moyens plus efficaces pour se faire battre que d'avoir Dupuis mêlé à une campagne électorale".

miniloto
TIRAGE: VENDREDI, 36e TIRAGE
VENDREDI, 7 DÉCEMBRE 1973
26 séries émises—90,000 chacune
Possibilité de:

39927	26 GAGNANTS DE \$5,000.
9927	208 GAGNANTS DE \$500.
927	2106 GAGNANTS DE \$100.

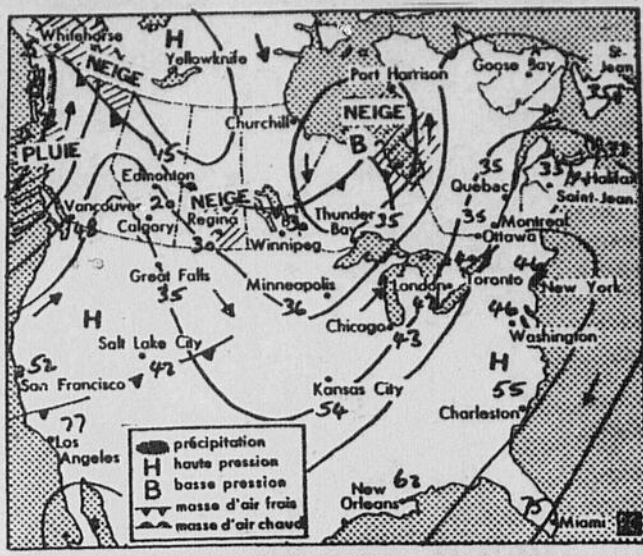
interloto
Case postale 908, Place d'Armes,
Montréal 126, Qué. Tel. 873-5350-53

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	6 6 7 7 0 3 9	GAGNE \$125,000.
12 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 7 0 3 9	GAGNENT \$5,000.
119 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 0 3 9	GAGNENT \$1,000.
1,178 BILLETS SE TERMINANT PAR	0 3 9	GAGNENT \$250.

1,365,000 BILLETS VENDUS
TIRAGE: VENDREDI 7 DÉCEMBRE 3,926 GAGNANTS
EN PRIX

Le deuxième numéro complet	7 5 2 8 5 1 2	gagne \$50,000.	Le troisième numéro complet	6 9 3 4 7 4 6	gagne \$25,000.
13 billets se terminant par	2 8 5 1 2	gagnent \$500.	13 billets se terminant par	3 4 7 4 6	gagnent \$500.
118 billets se terminant par	8 5 1 2	gagnent \$100.	121 billets se terminant par	4 7 4 6	gagnent \$100.
1,168 billets se terminant par	5 1 2	gagnent \$50.	1,168 billets se terminant par	7 4 6	gagnent \$50.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais pour samedi et un aperçu pour dimanche.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de Chibougamau, des Laurentides, du St-Maurice et du Saguenay-Lac St-Jean: Minimum près de 10 ensoleillé et quelques nuages. Parfois venteux. Maximum 20 à 25. Aperçu pour dimanche: Ciel variable. Peu de changement dans la température.

Régions de Montréal, d'Ottawa et de Québec: Ciel clair. Minimum près de 15. Maximum 25 à 30. Aperçu pour dimanche: Ciel se couvrant en fin de journée. Un peu plus doux.

Régions des Cantons de l'Est: Dégagement en matinée. Minimum 10 à 15. Ensoleillé. Maximum près de 25. Aperçu pour dimanche: Ciel se couvrant en fin de journée. Un peu plus doux.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de la Gaspésie et de Sept-Îles: Ensoleillé. Minimum près de 15. Maximum près de 25. Aperçu pour dimanche: Ensoleillé et plus doux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées vendredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min	Max
Dawson	-10	
Victoria	47	52
Edmonton	10	32
Calgary	19	47
Yellowknife	-9	-7
Saskatoon	8	28
Regina	16	29
Winnipeg	11	26
Sudbury	-24	
Toronto	29	32
Ottawa	23	27
Montréal	26	27
Québec	19	26
Fredericton	30	35
Saint-Jean, N.B.	35	35
Halifax	35	35
Saint-Jean, T.-N.	34	46
Boston	38	46
Washington	36	51

LES MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 05 h. 25 (11") et haute à 11 h. 55 (9'9"). Elle sera à nouveau basse à 18 h. 30 (8").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 00 h. 50 (14'4") et basse à 06 h. 45 (3'4"). Elle sera à nouveau haute à 13 h. 10 (18'0") et basse à 19 h. 40 (2'0").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 01 h. 05 (13'0") et basse à 07 h. 45 (2'9"). Elle sera à nouveau haute à 13 h. 20 (16'6") et basse à 20 h. 50 (1'8").

MAREES POUR DEMAIN

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 00 h. 20 (7'4") et basse à 06 h. 10 (0'5"). Elle sera à nouveau haute à 12 h. 45 (10'6") et basse à 19 h. 15 (3").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 01 h. 40 (15'4") et basse à 07 h. 35 (2'4"). Elle sera à nouveau haute à 13 h. 55 (19'3") et basse à 20 h. 30 (9").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 01 h. 50 (13'7") et basse à 08 h. 35 (2'3"). Elle sera à nouveau haute à 14 h. 05 (17'8") et basse à 21 h. 45 (1'1").

A la FSSA

Le poste du président Jean Halley serait contesté par deux membres



LE PRESIDENT: M. Jean Halley sollicitera aujourd'hui un nouveau mandat, mais son poste serait contesté. Sera-t-il réélu?

ALMA — C'est aujourd'hui que le premier congrès de la FSSA va se terminer, et c'est aujourd'hui que les résultats les plus révélateurs vont se produire. Les délégués des dix syndicats affiliés vont d'abord se pencher sur le rapport de deux commissions, celle sur le rapport du président, et celle sur les rapports du trésorier et directeur des services. C'est aussi aujourd'hui qu'on procédera aux élections, et il semble certain que le poste de président sera contesté. Deux candidats seraient en effet sur les rangs et n'aurait cependant pas la tâche facile pour déloger M. Jean Halley, qui semble recueillir encore la majorité des appuis.

Hier, le travail des commissions s'est d'abord poursuivi, prolongeant les séances d'étude d'une demi-journée par rapport au programme prévu. La plénière n'a commencé que vers 14 heures, et n'a porté que sur le rapport du secrétaire, qui s'avère capital pour le fonctionnement interne de la FSSA, mais qui n'a pas les incidences spectaculaires de celui du président, par exemple. Le gros du travail a porté sur la constitution, qui a été amendée passablement, dans le sens des recommandations du secrétaire, à peu de choses près. On peut y noter que le syndicat de l'Aluminium d'Arvida, qui compte le plus grand nombre de membres, ne pourra avoir que deux représentants à l'exécutif; qu'en cas de vote important, si survient une égalité des sections, qui sont au nombre de six, c'est le vote universel qui fera foi de

tout, évitant ainsi qu'un petit syndicat n'empêche une décision de la majorité des syndiqués; qu'un syndicat peut cependant décider de faire la grève quand même, par exemple, et qu'il n'est pas nécessairement attaché par la décision de l'ensemble. En gros, la FSSA demeurera, à quelques détails près, la même institution syndicale qu'elle est depuis ses débuts.

UN REMOU

Un sous-amendement a cependant suscité un certain remous avant d'être battu aux voix. Il proposait qu'aucun permanent ne puisse se faire élire à un poste de l'exécutif, ce qui aurait eu pour effet d'écartier M. Halley de la présidence. Cet amendement ayant été battu, la constitution stipule quand même qu'aucun permanent de la fédération ne peut se faire élire à l'exécutif, sauf à la présidence, mais à condition que celui-ci soit un travailleur de la base, ou l'ayant déjà été. Le mandat de l'exécutif est de deux ans. Celui-ci n'a pas le droit d'adhérer ou de financer un parti politique, la fédération reste indépendante, et n'élargit pas ses cadres, sa constitution stipulant encore que la FSSA est réservée aux travailleurs de l'Aluminium. Notons aussi que l'exécutif comptera six membres désormais, au lieu de cinq.

CONTACT

Le journal de la fédération sera publié au moins quatre fois par année, et une feuille détachée servant de contact sera publiée au besoin. Une proposition de la commission, acceptée, stipule qu'une page par numéro du journal Contact sera réservée à l'opinion de membres qui pourront y écrire des lettres ouvertes. De plus, chaque syndicat nommera un syndiqué qui servira de journaliste pour l'organe de la FSSA. Aujourd'hui, on doit proposer qu'un numéro spécial de Contact soit publié sur le congrès, et qu'une information complète sur les fonds de pension y soit prochainement publiée.

A VENIR

Il reste encore des discussions importantes à venir, et c'est la plénière de ce matin qui doit en décider, avant que le congrès ne procède aux élections de l'exécutif. La commission du directeur des services recommandera entre autres que la fédération n'embauche qu'un seul conseiller technique, que des contacts avec Kingston et Kitimat soient accentués, que le journal et les communiqués de la fédération soient expédiés aux deux syndicats qui ne se sont pas désaffiliés, qu'un poste de directeur de l'éducation soit créé, de même qu'un poste de directeur de la coopération et consommation, que ces deux postes ne soient pas nécessairement pour des membres de l'exécutif, qu'ils relèvent du directeur des services, que l'on prépare dès maintenant les structures de grève en prévision des prochaines négociations, et que le congrès lui-même étudie le budget pour les deux prochaines années, ce qu'il doit faire ce matin même.

La commission du rapport du président suggère pour sa part que la FSSA limite ses élargissements au secteur aluminium, que les négociateurs prennent les moyens pour accélérer les prochaines négociations, que la FSSA fasse pression auprès de qui de droit quand la liberté et les droits des travailleurs sont menacés, et qu'elle s'appuie sur d'autres centrales syndicales au besoin pour ce faire, qu'un comité de coopération soit mis sur pied au niveau de la fédération, que la fédération travaille à faire indexer le plan de retraite et le fonds de pension et qu'une publicité soit faite sur ces deux items auprès des membres, et qu'elle étudie la possibilité d'abaisser l'âge de la retraite, de façon progressive, jusqu'à l'âge de 60 ans. Il reste beaucoup de pain sur la planche pour les délégués de ce premier congrès.

La régionalisation de la Sûreté constitue un outil irremplaçable

CHICOUTIMI — L'édifice de la Sûreté du Québec dans l'ancienne église Saint-Isidore a été inauguré hier, par le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Paul Benoit qui a affirmé que la régionalisation, dans la Sûreté du Québec était un outil de travail irremplaçable pour le développement du service policier dans tout le Québec et également pour le service de la population.

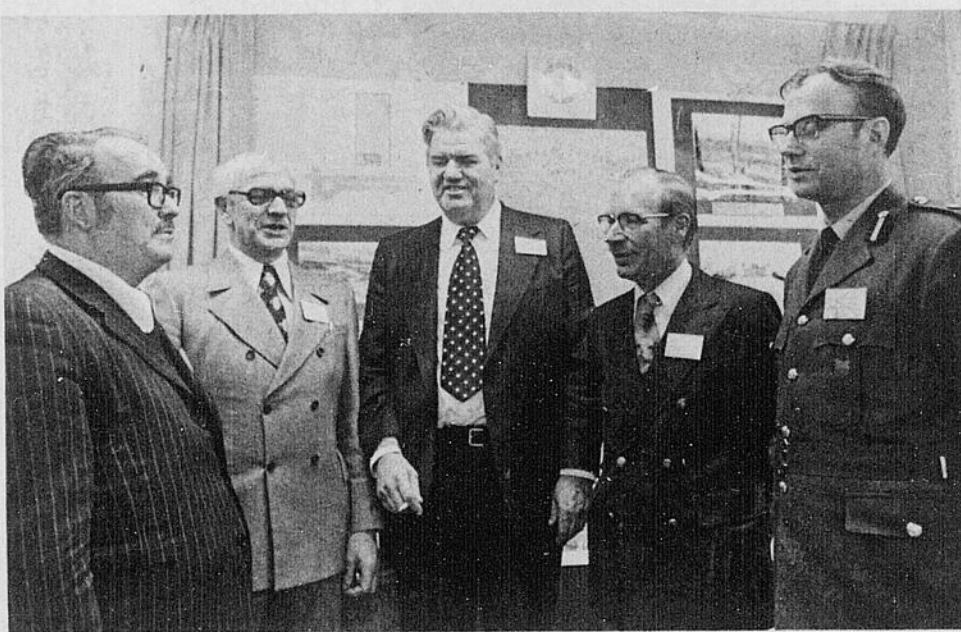
M. Benoit qui était accompagné du commandant Romuald Noiseux a précisé que sa visite au Saguenay-Lac-Saint-Jean l'avait confirmé dans ses prétentions que le district de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean était un des mieux organisés même si les effectifs n'étaient pas remplis.

M. Benoit qui ne s'est pas prononcé sur la localisation de la Sûreté du Québec dans la région a précisé que l'édifice de la Sûreté du Québec serait situé dans un endroit stratégique pour le développement régional.

Confirmant qu'il avait rencontré le président de l'Association provinciale des chefs de police de la région, M. Gérard Giroux, le directeur général de la SQ a précisé que la visite a donné d'heureux résultats en ce sens qu'elle a réglé bien des problèmes et principalement celui de la livraison des assignations, principalement du subpoena qui seront faits désormais par la Sûreté du Québec lorsque la Sûreté municipale ne pourra l'accomplir.

Le directeur Gérard Giroux a paru satisfait de l'entente intervenue entre le directeur général et les corps policiers de la région.

En outre, le directeur



INAUGURATION: Plusieurs personnalités assistaient à l'inauguration des nouveaux quartiers-généraux de Sûreté du Québec à Rivière-du-Moulin, dont, de g. à d. le juge Edmond Savard de la Cour provinciale, le directeur de police de Chicoutimi et président de l'Association provinciale des chefs de Police, M. Gérard Giroux, le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Paul Benoit, le maire Lionel Major et le commandant Romuald Noiseux de la Sûreté du Québec à Chicoutimi.

général de la Sûreté du Québec a précisé que les effectifs dans la région seront augmentés en autant que la formation professionnelle de tous les membres sera complétée.

Quant au transfert possible à Jonquières ou dans une autre ville de la région, concernant l'édifice de la Sûreté du Québec, M. Benoit a souri.

Au cours de la réception, plusieurs personnalités de la région y ont participé, notamment le député du comté de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, le maire de Rivière-du-Moulin, M. Lionel Major, le procureur de la Couronne, Me Lucien Tremblay et tous les juges de la Cour provinciale notamment le doyen le juge Louis-René Lagacé.

2 morts sur la route de l'Anse

Roberval — Un accident mortel est venu assombrir la semaine de sécurité nationale routière, dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean lorsque André Guay, âgé de 19 ans de Sainte-Hedwige et André Bouchard, 19 ans du 182 rue Ménard à Roberval ont perdu la vie dans la route de l'Anse.

L'accident implique trois automobiles, il s'est produit

vers 16h10 hier après-midi.

M. Guay est mort sur le coup, tandis que M. André Bouchard, l'un des conducteurs a succombé quelques heures plus tard à l'hôpital de Roberval.

La Sûreté du Québec à Roberval a ouvert une enquête dans cette affaire.

C'est la première fois que des accidents mortels surviennent au cours d'une semaine de sécurité routière nationale dans la région.

Aubin, Bédard, Fillion, Brisson, & Fournier

AVOCATS ET PROCUREURS
 GERALD AUBIN, L.L.L. MARC-ANDRÉ BÉDARD, L.L.L.
 ERIC BRISSON, L.L.L.
 ANDRÉ FILLION, L.L.L. LOUIS-CHARLES FOURNIER, L.L.L.
 110 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI TÉLÉPHONE 543-0786
 HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED; LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M. - TEL. 544-1805

LEMIEUX & PEDNEAULT LTD.
 Fondé en 1906
ASSURANCES 23, RUE RACINE EST
 TEL.: 543-3369
 (En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

NICOL TREMBLAY D.E.C., L.L.L.
 AVOCAT
 655 Rue Sacré-Coeur
 ALMA, Lac-St-Jean, Qué.
 "EDIFICE PARISIEN"

DEGUSTATION DE FROMAGE CANADIEN
 du lundi au vendredi: de 5 hres à 7 hres.
Disco Bar
Restaurant Marchand
 ST-BRUNO—LAC ST-JEAN. TEL.: 343-2438.

FRANCOIS SENECHAL C.L.U.
 CONSEILLER EN ASSURANCE VIE-SALAIRE
 PLANIFICATION: Financière, Globale, Familiale et Commerciale. Plans pour réduire les impôts.
 194, rue St-Marc, Jonquières
 Tels: Bur.: 547-1591
 Rés.: 547-7806

OFFREZ DE LA FOURRURE EN CADEAU!
 JOIGNEZ L'UTILE A L'AGREABLE
 — Manteaux
 — Chapeaux
 — Bonnets
 — Esquimaux
 — Cols
 — Mitaines
 — Bottes
 — Etc.
 Le choix est des plus variés! Qualité et prix incomparables.
CLEMENT DUFOUR & FILS L.T.E.E.
 Spécialistes en fourrures
 Marchands et manufacturiers de fourrures
 367 est, Racine (sur la côte)
 CHICOUTIMI
 En affaires continues depuis 1910
 Tél.: 549-3129

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN
 Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par:
 LE PROGRES DU SAGUENAY, L.T.E.E., 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480
 Service à domicile 545-4664
 Petites annonces classées 545-4895
 Directeur-général: Gaston Vachon
 Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
 Rédacteur en chef, editorialiste: Bertrand Tremblay
 Directeur de l'information: Lucien Emond
 Chef de nouvelle: Bertrand Genest
 Chef de pupitre: Charles Julien Gauvin
 Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
 Directeur du tirage: Denis Lessard
 Le Quotidien est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters. Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
 Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213)
 MEMBRE DE ABC

L'Hôpital général d'Arvida transformé en hôpital pour les malades chroniques

Par Réjean TREMBLAY

ARVIDA — Alors que l'Hôpital général du Saguenay à Arvida est transformé en Pavillon Arvida du Centre hospitalier de Jonquière, avec vocation d'hôpital consacré aux malades chroniques et à longs soins depuis quelques mois, les transformations physiques et de fonctionnement de l'institution se font toujours attendre.

Malgré un effort surhumain du personnel, les premières victimes de cet état de chose, demeurent évidemment les malades chroniques, la plupart des vieillards, qui doivent subir l'absence de locaux adéquats à leur état de vie et l'absence de spécialisation du personnel.

Toutefois, le directeur-général du Centre hospitalier de Jonquière, M. Léon-Georges Laberge, soulignait dans une entrevue au QUOTIDIEN, que l'on était optimiste au conseil d'administration et que l'on était conscient de la situation et qu'il "y avait des choses qui se préparent".

UNE ENQUÊTE

La sonnerie d'alarme avait été déclenchée par une conférence du docteur Paul Létourneau devant les dames auxiliaires du Pavillon, samedi dernier, conférence prononcée devant le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey.

Dans son exposé, le docteur Létourneau, après avoir brossé un tableau de la situation au pavillon, d'Arvida; demandait l'aide du ministre, afin qu'il exerce les pressions nécessaires au déblocage des crédits, au ministère des Affaires Sociales.

Jeudi, le journaliste du Quotidien se rendait ren-

contrer le Dr Létourneau au Pavillon d'Arvida, en présence du directeur administratif au Pavillon, M. Robert Pilon.

Les deux se sont avérés d'une prudence extrême, se contentant de déclarer que la fusion des deux hôpitaux avaient été accomplie, avant que l'on ait eu le temps de planifier la nouvelle situation.

M. Pilon ne se déclarait pas habilité à émettre aucun commentaire, précisant que les ordres étaient stricts, et que la seule personne autorisée à émettre des déclarations, était M. Léon-Georges Laberge.

Le lendemain, un photographe et un journaliste du QUOTIDIEN, se rendirent donc au Pavillon afin de se rendre compte sur place, de l'état de vie des patients.

Au point de vue médical, en autant qu'un profane puisse en juger, les patients semblent être fort bien traités et toutes les chambres reluisent de propreté.

D'ailleurs, les quelques malades interrogés et en état de répondre, se sont dit satisfaits des soins reçus.

On se plaint cependant de l'absence de salle où on pourrait rencontrer d'autres personnes, comme on aimerait pouvoir

vivre autrement que confiné dans une chambre.

Du côté du personnel, les informations ont été plus complètes. Les infirmiers et infirmières que nous avons questionnés ont tous avoués n'avoir reçu aucune préparation spéciale pour cette nouvelle orientation dans leur carrière. Il a fallu qu'on apprenne par la pratique, les soins et techniques nécessaires à ces malades chroniques. Un membre du personnel de cadre soulignait la tenacité et la bonne volonté manifestes du personnel, et précisait que des infirmières avaient souffert de maux de dos à cause de la mauvaise préparation physique des locaux. (Les baignoires trop élevées).

Toutefois, on devrait normalement recevoir des cours de recyclage après les Fêtes de Noël.

TRANSFORMATIONS MAJEURES

C'est à l'aspect matériel que le personnel s'en prend le plus. On constate l'absence de salles communautaires, de salles à manger, de salle pour la physiothérapie, de galeries où les vieillards pourraient prendre le soleil l'été, bref, de dire une de nos informaticiennes: "On a mis la charge avant les boeufs".

L'hôpital Saguenay d'Arvida avait été conçu pour les maladies aiguës et pour la chirurgie et malgré son changement de vocation, l'installation intérieure est demeurée la même.

Le docteur Létourneau confiait à ce sujet: "Je ne voudrais pas que nos vieillards malades passent l'été à l'ombre des couloirs."

Si le personnel semble prendre patience, on espère fortement que "ceux de Jonquière" vont se décider à bouger enfin, et que la "structurite aigüe" qui semble paralyser tout avancement, sera enfin surmontée.

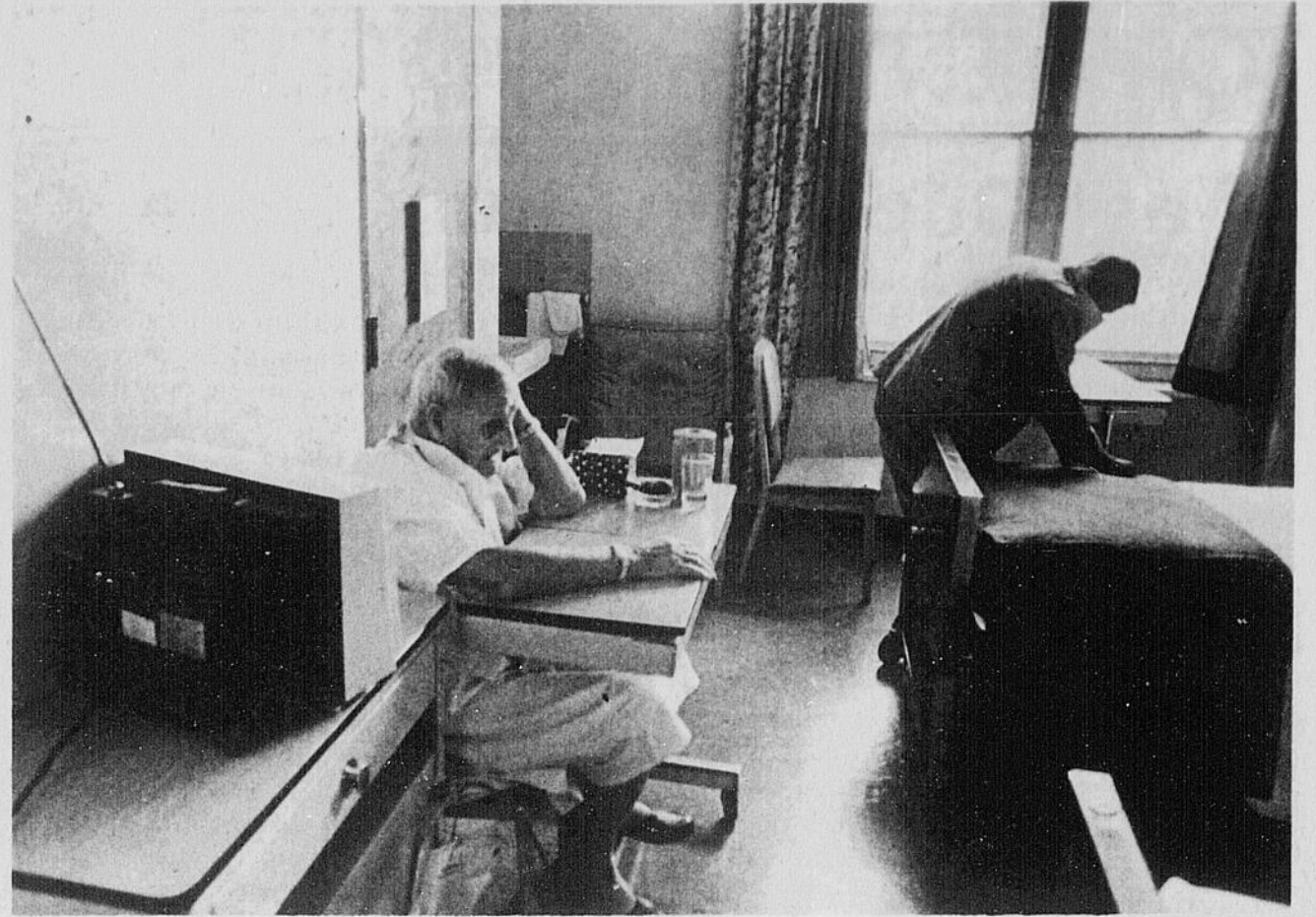
M. LEBERGE LABERGE

M. Laberge a accepté par la suite de donner les informations suivantes: C'est ainsi que la consultation avec le personnel semble avoir été constante et qu'un mémoire sera remis au conseil d'administration le 13 décembre prochain.

Ce mémoire contiendrait diverses données et demandes émanant d'Arvida, pour rendre réellement fonctionnel le Pavillon d'Arvida. De plus, une rencontre est prévue mardi prochain avec des haut-fonctionnaires du ministère, afin de faire progresser le dossier.

M. Laberge a été catégorique quand il a affirmé que l'on avait la ferme intention de faire du Pavillon d'Arvida, un "vrai bijou" où les malades chroniques seraient traités dans des conditions excellentes.

M. Laberge a également attribué le retard enregistré dans les négociations avec le ministère pour l'obtention des crédits nécessaires, aux dernières élections. Il s'est dit optimiste et il a mis en garde le journaliste afin que ce dernier "ne farouche pas inutilement la population". "Il n'y a rien de décidé pour l'instant, mais il y a des choses qui se préparent," de conclure M. Laberge.



VIVRE DANS UNE CHAMBRE — Même s'ils sont traités avec toute l'attention nécessaire, l'absence de locaux communautaires, obligent les malades chroniques, à vivre pratiquement confinés dans leur chambre.

Le Barreau réclame une enquête royale sur les tables d'écoute

PAR GUY BERGERON

CHICOUTIMI — Le Barreau du Québec demandera une commission royale d'enquête pour déterminer qui autorise l'écoute électronique; - Le Barreau du Québec pourrait contester devant la Cour suprême la constitutionnalité de la loi fédérale sur les tables d'écoute; - Me Robert Lemieux devra se soumettre à la loi du Barreau;

Tels sont les sujets abordés, hier matin, par le bâtonnier général du Québec, Me Jacques Viau, qui donnait une conférence de presse, quelques minutes avant sa rencontre avec le Barreau du Saguenay, présidée par Me Pierre Bergeron, de Chicoutimi.

Même si le rapport du Barreau sur l'écoute électronique révélé dans les bureaux des avocats Leithman et Hébert de Montréal, ne sera soumis que la semaine prochaine, le Barreau général du Québec entend réclamer une commission d'enquête royale sur l'écoute électronique.

Me Jacques Viau n'a pas caché qu'il avait été surpris des propos du ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, à l'effet que l'écoute électronique existait.

Selon Me Viau, la seule façon de permettre l'usage dans certains cas de l'écoute électronique serait d'être autorisé par un juge de la Cour supérieure, après une pré-enquête et que le résultat lui soit soumis.

"Ca n'appartient pas au ministre de la Justice, ni à n'importe quel ministre, n'importe quel fonctionnaire quel qu'il soit de déterminer quand l'écoute électronique doit se faire puisqu'il s'agit de brimer la liberté du public".

Me ROBERT LEMIEUX
Suite aux déclarations faites par l'avocat Robert



L'ESPIONNAGE — Le Bâtonnier général du Québec, Me Jacques Viau, au centre, a émis l'opinion que seul un juge de la Cour supérieure devrait avoir le droit de permettre l'écoute électronique. Me Viau est ici accompagné, à gauche du bâtonnier de la région, Me Pierre Bergeron et de Me Jacques Tisseur, directeur général du Barreau du Québec.

Lemieux de Montréal, qui vient d'être trouvé coupable d'actes d'érogatoires aux règlements du Barreau, le bâtonnier Viau a mentionné que Me Lemieux n'était pas au-dessus des règlements et que le Barreau ne ferait pas exception dans son cas.

"Qu'il dise ce qu'il voudra, il devra se soumettre à la décision du comité de discipline et si Me Lemieux

LOI FÉDÉRALE
N'ayant pas encore pris connaissance du bill du

gouvernement fédéral sur l'écoute électronique, le Barreau du Québec n'envisage pas moins d'en contester la constitutionnalité puisque selon lui, la loi pourrait venir en contradiction avec la charte des droits de l'homme qui régit les libertés de l'individu.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Il s'est dit convaincu que cette loi ferait le bonheur de tous les individus du monde interlope.

Législation qui pourrait nuire à la lutte contre le crime

TABLES D'ECOUTE

TORONTO PC — Le chef de police de Toronto métropolitain, M. Harold Adamson, a déclaré qu'il craignait énormément que la nouvelle législation fédérale sur les tables d'écoute ne nuise considérablement à la lutte contre le crime organisé.

Me Jacques Viau, qui vient d'être trouvé coupable d'actes d'érogatoires aux règlements du Barreau, le bâtonnier Viau a mentionné que Me Lemieux n'était pas au-dessus des règlements et que le Barreau ne ferait pas exception dans son cas.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Il s'est dit convaincu que cette loi ferait le bonheur de tous les individus du monde interlope.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

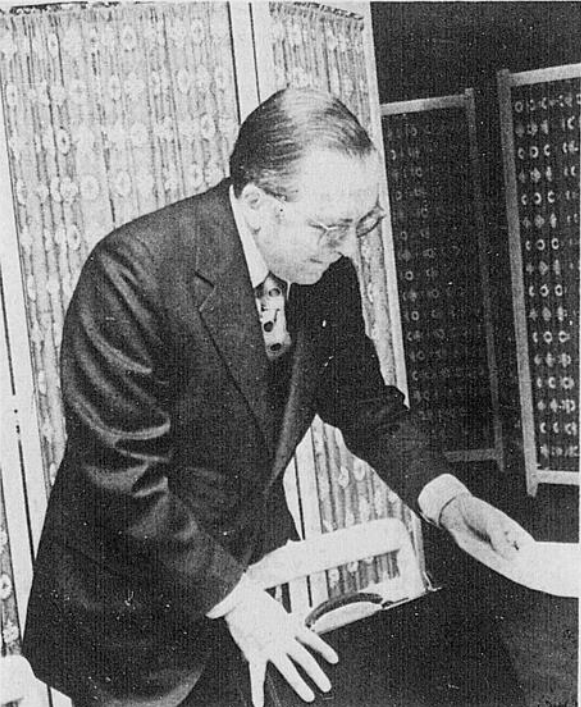
Le bill, qui a déjà été adopté à la Chambre des communes et qui devra maintenant être examiné par le Sénat, stipule pour l'essentiel, que toute personne chez qui la police a installé des tables d'écoute devra être avertie de ce fait, si aucune accusation n'est portée contre elle dans les 90 jours suivant la pose des tables d'écoute.

Me Viau est allé même plus loin, affirmant que ceux qui ont autorisé et placé les dispositifs pour l'écoute électronique sont passibles d'accusation de violation de domicile.

Sur la Côte-Nord

Nouvelle section du Barreau

PAR GUY BERGERON



Le BÂTONNIER GÉNÉRAL, Me Jacques Viau.

CHICOUTIMI — Me Jacques Viau, bâtonnier général du Québec, a annoncé, hier, à Chicoutimi, que les avocats de la Côte-Nord auront leur propre section quittant ainsi la juridiction du Barreau du Saguenay.

Me Pierre Bergeron, bâtonnier du Barreau du Saguenay, a précisé que la création d'une section sur la Côte-Nord était réclamée depuis deux ans et que les avocats de la région Saguenay-Lac Saint-Jean avaient approuvé ce projet.

Le Barreau régional a créé la section mais avant qu'elle puisse être légalement formée, la loi du Barreau devra être amendée par la législature provinciale.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Au sujet de la formation professionnelle des étudiants en droit, Me Viau a annoncé que les réformes seront annoncées dans quelques mois et qu'elles devraient donner satisfaction à toutes les parties.

Il a avoué que les membres du Barreau s'étaient éloignés des facultés de droit universitaires et que les entretiens avec les doyens provoqueront les réformes nécessaires à une meilleure formation de l'avocat.



TRAVAUX — La rue Bégin avec le prolongement du boulevard St-Joseph à la hauteur du Centre Vézina a pris une allure d'un carrefour d'une grande ville. Des

trottoirs ont été construits sur Bégin et un garde-fou protège le piéton qui pouvait à tout moment enfilier dans la coulée de l'école Lafontaine.

mini-loto

TIRAGE: 36ième TIRAGE
VENDREDI, 7 DECEMBRE 1973
26 Séries émises — 90,000 chances
Possibilité de:

39927 — 26 GAGNANTS DE \$5,000.
9927 — 208 GAGNANTS DE \$500.
927 — 2,106 GAGNANTS DE \$100.

LOTO PERFECTA

36ième COURSE 6 DECEMBRE 1973

ORDRE: \$658.00 (222 PRIX)
DESORDRE: \$58.70 (2,485 PRIX)

Ventes totales: \$608,688

RÉSULTAT	A	B	C	D
	4	9	5	6
	9	4	5	6

CINEMA VIVA
St-Félicien

à l'affiche jusqu'au 13 décembre

"Deux enfants qui s'aiment"
- 18 ans

"Le héros du Yukka"
- 14 ans.

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.

ASSURANCE GÉNÉRALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS

31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)

543-0796 André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau

Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

C'est Dupuis le "faux frère"

Il est normal pour un individu, du moins jusqu'à nouvel ordre, dans notre démocratie, de croire en la doctrine politique de son choix et de le clamer tout haut.

L'idéologie politique de l'être humain doit lui appartenir sûrement en principe, au même titre que l'air qu'il respire et que la religion qu'il choisit de pratiquer.

Qu'il soit libéral, péquiste, créditiste, unioniste ou autres, le Québécois membre d'un parti politique a droit à ses idées et bien plus, doit s'attendre à ce que ceux qui le représentent soient honnêtes et sincères avec la doctrine qu'ils prônent.

Tous ces énoncés de principe nous amènent à jeter un coup d'oeil sur les problèmes qui sévissent actuellement au sein du Parti créditiste qui doit tenir en fin de semaine, un congrès dans la Vieille Capitale, et doit nous porter à essayer d'analyser le plus objectivement possible la position des deux forces en présence dans ce conflit qui divise actuellement les forces du Parti créditiste du Québec.

D'un côté, des militants pour qui le Crédit social est une religion, et le major Douglas, presque un Dieu.

De l'autre, les partisans d'un homme dont la conversion à la doctrine créditiste peut, en raison même de ses antécédents politiques, laisser planer des doutes sérieux.

Yvon Dupuis, puisqu'il faut le nommer par son nom est accusé par Camil Samson d'avoir voulu détruire le parti pendant la dernière campagne électorale. De son côté Dupuis ne voit en Samson qu'un homme, qui dit-il, veut être chef de quelque chose. Il n'en reste pas moins que M. Samson milite dans les rangs de ce parti depuis nombre d'années.

Le tableau dans son ensemble n'est pas particulièrement rose pour cette formation politique que certains voyaient, avant les résultats du scrutin, comme l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Par les contacts et les appuis qu'il détient au sein de l'exécutif du parti, M. Samson a réussi à faire convoquer ce congrès à un moment où sont encore frais à la mémoire, les déboires subis par le chef auquel il s'était rallié.

De son côté, M. Dupuis menace d'expulser des rangs du parti tous ceux qui se rendront à ces assises, précisant que la perte de trois ou quatre cents "faux frères" ne nuira en rien à l'image et à la bonne marche du parti qui, depuis son entrée en scène a quitté le deuxième rang au niveau de la représentativité à l'Assemblée nationale pour tomber dans l'anonymat d'un parti qui ne figure même plus au rang des partis reconnus.

Qu'on se rappelle seulement qu'il y a moins de dix ans, M. Dupuis parcourait les routes du Québec en se payant franchement la gueule de ceux dont il prétend aujourd'hui avoir épousé la doctrine. Qu'on se rappelle aussi, la dernière campagne électorale, alors que pris dans le feu de l'action, il faisait référence au major Douglas en le nommant le major Thompson.

Qu'on se rappelle aussi que dans des assemblées publiques où il adressait la parole, M. Dupuis a lancé tout haut et bien fier: "Nous les libéraux". Alors seulement pourra-t-il être possible de se poser des questions quant à la conviction profonde qu'il a, que le Crédit social est le remède à tous les maux.

Il existe au Québec un parti politique dont les militants croient fermement et c'est leur droit que la doctrine créditiste est celle qui permettra à la population de vivre une meilleure vie. C'est une minorité peut-être, mais elle n'a pas pour autant à être étouffée et bafouée par des gens dont l'idéologie première est de se trouver un siège à l'Assemblée nationale, ou encore de trouver chez d'autres, l'appui qui permettra de savourer une douce vengeance contre ceux, qui un jour, ont décidé qu'il n'y avait plus de place dans un parti politique, qui se respecte pour des gens comme cela.

REMY D'ANJOU



OPINION DES AUTRES

Pierre, Jean ... jasant, et le CRTC

Le Conseil de la Radio Télévision Canadienne est un organisme qui ne remplit pas le rôle qu'il devrait jouer...

C'est dommage, c'est vraiment dommage, il y aurait tant à faire. Ce pourrait tellement être le régulateur qui permettrait au citoyen de bénéficier pleinement des ondes en l'instruisant vraiment des choses et des hommes en lui apportant des éléments sains et compétents qui aideraient sa compréhension des problèmes de notre milieu en revalorisant ses facultés afin qu'il puisse mieux porter jugement.

Nous deviendrions ainsi protégés des charlatans et des incompétences notoires, styles "Jean Duceppe" et "Pierre Lalonde" de l'émission "Pierre, Jean jasant", de même que des "Pauline Julien" et des "Danielle Ouimet".

Comprenons-nous bien, il ne s'agit ici nullement de discréditer ces personnes en autant que leur métier est concerné. Quand il s'agit de leur art respectif lorsqu'ils l'exercent, ceci est une autre chose, et nos critiques d'art font bien de signaler, leurs succès personnels en telles circonstances, lorsqu'il y a lieu de le faire.

Mais nous protestons énergiquement lorsqu'un poste de télévision ou de radio s'avise, en tablant sur la popularité de certaines vedettes aux fins d'augmenter ses cotes d'écoute, de confier ses ondes à ces vedettes de théâtre, ou de music-hall, leur accordant ainsi une force et une puissance, qui ferait blêmir même Napoléon I, et ce afin que ceux-là puissent émettre leurs opinions, leurs idées et philosopher sur des sujets de tous ordres. De par la nature même de leurs études et de leur métier, ces "vedettes" n'ont pas reçu la formation qui s'impose pour traiter, de tous les problèmes, les discuter, les analyser et les critiquer.

Il s'agissait, lors d'une récente émission de télévision, du délicat sujet de l'avortement. Quelle était la compétence de ces personnes en la matière? Nulle, selon nous.

Plus, nous croyons que le Père Desmarais n'était pas davantage pleinement qualifié. Il avait cependant l'avantage de défendre une option morale en laquelle il croit, et dont il est, sur ce plan, pleinement qualifié mais, est-il qualifié pour affirmer à quel stage la vie commence? Voilà!

Il n'est pas non plus de notre compétence de légiférer sur le fond de la question, là n'est pas d'ailleurs l'objet de nos propos.

Nous croyons que le fond de la question sur l'avortement réside à savoir exactement où, et à quel moment commence la vie de l'être. Lorsque la science, par ailleurs, pourra nous apprendre sans erreur le moment où commence la vie, ce jour-là et ce jour-là seulement pourrions-nous légiférer quant à la limite permise d'enlever ou permettre la continuité de l'évolution.

Ne serait-il pas plus sage pour ces animateurs de n'avoir qu'à "animer", puisque c'est là leur rôle, de façon à ce que le côté scientifique devienne la responsabilité d'hommes de sciences qui nous apporteraient les résultats de leur savoir.

Pour en arriver là, il faut que le Conseil de Radio Télédiffusion Canadienne ait les pouvoirs d'imposer des normes de qualité professionnelle bien précises aux divers postes de radio ou de télévision.

Autrement, si on néglige de le faire, ce deviendra un véritable chaos.

On nous objectera que certains journaux véhiculent à l'occasion semblables élocutions d'artistes ou vedettes reconnues. La comparaison ne tient pas, le journal est une matière marchande que le lecteur choisit et paie; qui plus est, n'importe qui peut à toute fin pratique créer un journal plus ou moins modeste, et le lancer sur le marché de la compétition, et le client est libre de l'acheter ou non.

Il n'en va pas de même pour les ondes. Celles-ci en tant que matières premières ne coûtent rien ni au propriétaire, ni à l'auditeur. En plus, la propriété des ondes n'est pas permise à n'importe qui. C'est une faveur qui est accordée parcimonieusement à la suite de considérations particulières pas toujours faciles à analyser par le commun des mortels. Le client ou l'auditeur n'a pas non plus à déboursier. Tout lui arrive tout cru.

Ces ondes publiques une fois accordées à telle ou telle corporation financière, il n'est rien de plus naturel que la société exige, par l'entremise d'un organisme comme le C.R.T.C., des normes de qualité tant au point de vue standing moral avec un

grand "M", qu'au point de vue culturel et social. Si cet organisme, le C.R.T.C., ne peut, ou ne veut le faire, son existence doit être considérée comme une farce... pas drôle.

Lionel Dalpé
"La Tribune"
Sherbrooke

La Saint-Jean-Baptiste et la SNQ

La Saint-Jean-Baptiste: le mouvement national des Canadiens français depuis les années 1880. Notre arrière-grand-père, notre grand-père, notre père... et nous, tous nous en avons fait partie. Cette société s'est portée à la défense des intérêts des Canadiens français plus d'une fois dans son histoire et on lui doit d'avoir mené les plus belles luttes, dont celle instaurant la monnaie bilingue.

En 1973, on se retrouve avec une Société qui a passablement changée tant pas son idéologie que par son nom. Elle est devenue la Société nationale des Québécois (SNQ). Elle compte environ 7.500 membres dans la région et ceux-ci, pour la grande majorité, ont été recrutés par l'intermédiaire du Cercle des Philanthropes, une formule d'assurance coopérative.

A Roberval, mardi dernier, la présidente régionale, Mme Ruth Paradis, a mis en lumière le grave problème d'un manque inquiétant de participation des membres à la vie de la Société. L'Unité de Chicoutimi, qui n'en compte pas moins de 1.000 membres, est devenue inopérante. Elle n'a pu réunir que 9 membres à son assemblée générale annuelle. A Roberval comme à St-Félicien, à peine une trentaine de personnes ont assisté aux assemblées générales alors qu'on en a convoqué par lettres tout près de 700 à chacun des endroits.

A Chicoutimi, on s'en étonne davantage du fait que le comté a quand même porté au pouvoir un député péquiste. Or, depuis son congrès de 1970, la SNQ prône l'indépendance du Québec, ce qu'elle a considéré comme un cheminement normal de sa pensée. Cette nouvelle orientation de la Société a quelque peu freiné le travail des fervents nationalistes qui ne favorisent pas une mesure aussi draconienne que l'indépendance. Ce facteur et le fait que les membres, pour un bon nombre adhérent au mouvement pour des questions d'intérêt financier (l'assurance coopérative) sont autant d'explications à cette absence de motivation pour assurer une plus forte participation.

Qu'advient-il de notre bon Saint-Jean-Baptiste? Il faut se poser la question. On songe à ne créer qu'une seule unité par comté. Nous y serions à une exception près: le comté Roberval devrait au moins pouvoir compter sur deux sections en raison de son étendue. Le 9 décembre prochain, soit dimanche, à Alma, il en sera question à cette journée de réflexion.

Ne repenser que les cadres du mouvement ne sera pas cependant suffisant. On devra davantage songer à des formules qui permettent d'atteindre sûrement la base. M. tout-le-monde. Jusqu'ici, la SNQ a démontré qu'elle était un véritable mouvement de masse. Nombre d'organismes, telle la Chambre de commerce, lui envisagent ses possibilités financières qui lui auront permis de réaliser des études et mémoires des plus intéressantes. Voilà donc un organisme qui possède un secrétariat fort bien organisé, un nombre de membres très élevé (7.500) et des moyens financiers sûrs, mais qui pourtant rencontrent de graves problèmes de participation.

De 52 unités, la SNQ régionale est passée d'abord à 13 puis à 8. Cela n'a pas suffi à susciter la participation des élites. Pour parvenir à défendre les intérêts de la collectivité québécoise faudra-t-il que la SNQ renonce à ce choix fait en 1970 pour la souveraineté politique? C'est autour de cette question qu'il faudra engager le débat dimanche... Rien ne sert de faire l'autruche!

Jean-Claude ST-PIERRE,
"Le Lac St-Jean",
Alma.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants ne doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

AU FIL DE LA PENSÉE

Comment économiser l'essence

La solution à la "pénurie" de pétrole peut prendre plusieurs aspects, mais pour l'automobile il n'y a guère que trois moyens: faire diminuer le nombre d'automobiles qui circulent chaque jour, faire diminuer le temps qu'elles doivent passer en circulation et faire diminuer la consommation d'essence par automobile.

MOINS DE CIRCULATION

Pour faire diminuer la circulation des automobiles dans les villes, il faut que le maximum de personnes puissent se rendre au travail et en revenir en employant le minimum d'automobiles. Il n'existe que deux solutions à ce problème: une amélioration radicale des services de transport en commun et la formation systématique de groupes pour le transport (les "pools").

Dans la formation des groupes de transport, les employeurs doivent assumer une responsabilité: faciliter la formation des groupes en mettant en contact ceux de leurs employés qui demeurent dans un même secteur, et même les employés d'entreprises voisines, par exemple en utilisant des tableaux d'affichage ou en faisant relever les adresses des employés.

L'amélioration des services de transport en commun relève de l'administration publique; il faut être conscient du fait que jamais ils ne seront utilisés au maximum tant que la fréquence et la régularité du service ne seront pas améliorées une fois pour toutes. Cela va de l'augmentation du nombre des véhicules à la réservation, par exemple, de voies spéciales sur les artères achalandées.

Des mesures vexatoires comme la restriction du stationnement ne seront pas des mesures positives tant qu'on n'incitera pas les travailleurs à utiliser un autre moyen de transport que leur automobile, il vaut mieux encourager les travailleurs à utiliser les transports en commun plutôt que les dissuader à utiliser leur véhicule par des mesures qui n'offrent pas de solution de rechange.

Une quantité effrayante de l'essence qui se consomme en vain dans les villes serait économisée si on atténuait l'engorgement des heures de pointe. Les attentes aux feux de circulation, l'attente interminable pare-choc à pare-choc, les arrêts et départs fréquents multiplient la consommation d'essence. Les gouvernements et les employeurs devraient prendre les mesures qui s'imposent pour que les heures de travail soient plus étalées, de telle sorte que les bureaux se vident sur une période d'une heure ou d'une heure trente le soir plutôt qu'en une demi-heure.

D'autres mesures utiles seraient par exemple l'interdiction de tourner à gauche sur certaines artères, ou même la transformation en sens unique d'artères importantes.

Les conseils prodigués récemment par le ministre de l'Énergie sont, dans l'ensemble, de nature à faire diminuer la consommation d'essence de chaque automobile. Plutôt que sur la limitation de la vitesse, dans les villes, il faut compter sur un entretien suivi du moteur et sur une conduite "coulante".

On incite les automobilistes qui utilisent leur automobile presque exclusivement en milieu urbain à se procurer des véhicules d'une cylindrée adaptée à leurs besoins, qui sera amplement suffisante pour la circulation dans les villes et pour un voyage à l'extérieur à l'occasion.

Quant aux amateurs de véhicules confortables, rappelons que le confort d'une automobile n'est pas proportionnel au volume du moteur.

Depuis que plane le spectre de la pénurie de pétrole, l'ascension des prix laisse songeur. Le consommateur québécois a subi cinq hausses du prix de l'essence en onze mois, et d'autres hausses l'attendent. Sans vouloir mettre en cause l'augmentation des prix du brut sur les marchés internationaux, nous trouvons étrange que les augmentations se multiplient à tel point.

Des indices glanés un peu partout renforcent ce scepticisme. L'été dernier, une dizaine de compagnies américaines se sont fait accuser de créer artificiellement une pénurie de pétrole. Plusieurs journaux ont fait état des derniers temps d'augmentations spectaculaires des profits des grandes compagnies pétrolières au Canada - ce qui est encourageant pour l'économie, mais curieux pour le consommateur. Nous avons vu récemment une compagnie cesser la vente de ses produits dans la région de Rimouski quelques jours avant la hausse des prix (la dernière à ce jour) et nous ne croyons pas que le fait de garder de l'huile dans les réservoirs augmente le coût de la production "rétroactivement".

D'autre part, les hausses n'augmentent pas la quantité d'essence disponible, bien au contraire: il est certainement tentant d'être victime de la pénurie avant la hausse, et de disposer de "réserves suffisantes" après, sans compter que l'augmentation du prix pénalise surtout l'économiquement faible.

Pour cette raison, on se demande si la diminution de la taxe sur l'essence ne reviendrait pas à dire que le Trésor public, et donc le contribuable, épongerait en fait une diminution de profit que ne consentiraient pas les compagnies mises en appétit.

LIMITES DE VITESSE AUX ETATS-UNIS

Plusieurs Etats américains ont rendu obligatoire par voie de législation la limite de vitesse suggérée par le président Nixon (qui ne dispose pas encore des moyens légaux pour l'imposer). Voici la liste des Etats où cette limite est imposée par législation (compilation le 5 décembre):

50 mh: Connecticut, Delaware, Maryland, Massachusetts, New-Jersey, New-York, Rhode-Island, Vermont, Washington et Wyoming, Maine et North Dakota, ainsi que l'Idaho.

55 mh: Caroline du Nord, New-Hampshire, Oregon et Virginie.

Dans certains de ces Etats, ainsi que dans d'autres, la vitesse sur les autoroutes (Interstates, Turnpikes) est limitée à une vitesse de 60 ou 65 mh.

G. Juneau,
Le Club Automobile du Québec

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

PROJET DU LAC KENOGAMI

M. Roland Champagne, du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, fera connaître les derniers développements concernant l'aménagement touristique du lac Kénogami, mardi, lors du dîner de la Caisse d'entraide économique Jonquière-Arvida-Kénogami, au motel Richelieu de Jonquière.

\$50,000 A LA FONDATION

M. Paul Murdock et ses entreprises ont souscrit un montant de \$50,000 à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, dont les revenus seront consacrés à la recherche orientée vers le développement régional. La nouvelle a été communiquée, hier, par le président de la campagne de souscription, M. Maurice Paradis, maire d'Alma. Rappelons que la municipalité de Chicoutimi a souscrit aussi un montant de \$50,000, à la dernière réunion du conseil municipal.

LA TV COMMUNAUTAIRE

Avec la collaboration des deux postes de télévision communautaire de la Baie, la Commission scolaire de Port-Alfred présente à titre d'information au public du secteur, la télédiffusion des séances mensuelles du conseil des commissaires. "L'expérience vécue lors de la réunion mensuelle de novembre a suscité des commentaires positifs de la part de nombreuses personnes et la commission entend la poursuivre de façon régulière dans l'avenir", commente le directeur général, M. Jean-Baptiste Hudon. En plus de la diffusion des séances mensuelles, le CS offrira un programme d'information par le truchement de la télévision locale.

CLUB ECHEC D'ALMA

Le Club d'échecs d'Alma offre à ses membres et à tous les amis des échecs de la région une soirée de "simultanées", lundi soir. Un ancien citoyen d'Alma, aujourd'hui établi à Québec, M. Jeannot Gilbert, membre fondateur du club local, jouera alors contre tous ceux qui voudront bien lui faire opposition. La soirée se déroulera à compter de 19h, au centre des loisirs Jean-Dequen, rue Saint-Sacrement, Alma. Cette grande rencontre clôturera la première moitié de la présente saison.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

CLUB DE L'AGE D'OR... Demain, il y aura une partie de cartes organisée par le Club de l'Age d'Or au sous-sol de l'église Christ Roi, à 8.30 heures p.m. Il y aura un tirage d'une TV en noir et blanc.

KENOGAMI

L'A.F.E.A.S. de KENOGAMI... L'assemblée mensuelle de l'A.F.E.A.S. de Kénogami aura lieu mardi, le 11 décembre, au local habituel. A l'occasion des fêtes, il y aura un souper amical qui débutera à 6.30 heures. Bienvenue à toutes.

LATERRIERE

GARDE PAROISSIALE NOTRE-DAME DE LATERRIERE INC... Demain, c'est avec plaisir, que la garde paroissiale Notre-Dame de Latérierre Inc., vous invite à assister, à une soirée de dînes, qui aura lieu à 8 heures p.m., à l'édifice municipal. Lors de cette soirée, il y aura tirage de trois paniers de provisions d'une valeur de \$25.00 chacun et de nombreux prix de présence. Bienvenue à tous.

PORT-ALFRED POLYVALENTE DE LA

BAIE... Tous les parents des étudiants de l'école de la Polyvalente de la Baie sont invités à l'école, mardi, le 11 décembre à partir de 1 heure. Il y aura un souper commenté avec le personnel ainsi que projection d'un montage audio-visuel sur la vie de l'école. On demande aux parents d'apporter l'horaire et la carte d'étudiant de leur enfant. Nous comptons sur la présence de tous.

RIVIERE-DU-MOULIN

A.F.E.A.S. ST-ISIDORE... L'assemblée de l'A.F.E.A.S. St-Isidore aura lieu mercredi, le 12 décembre à 8 heures, au local habituel. Il y aura échange de cadeaux suivi d'un goûter. Nous invitons nos membres à donner de l'argent pour le malade mental.

ST-JEROME

SERVICE DIOCESAIN D'INFORMATION... La récolction mensuelle pour laïcs, religieux et prêtres aura lieu le 8 décembre, au Séminaire de St-Jérôme. M. l'abbé Louis-Marie Beaumont traitera de l'Eglise, communautaire.

AU PALAIS DE JUSTICE

CHICOUTIMI — Trois étudiants du CEGEP de Chicoutimi ont écopé, hier matin, d'une amende de \$75 chacun, pour avoir cultivé des plants de marijuana.

Au cours de la semaine, le juge Louis-René Lagacé avait imposé des amendes similaires à deux autres étudiants pour des offenses semblables.

OBJECTION

Denis Villeneuve, un jeune récidiviste de Rivière-du-Moulin, devra attendre à lundi pour savoir s'il pourra reprendre sa liberté provisoire sous cautionnement.

Villeneuve a été accusé, hier matin, d'avoir pénétré par effraction dans le Centre médical de Chicoutimi-Nord et d'y avoir volé de l'argent et des marchandises pour \$500 et d'avoir volé un appareil de télévision-couleur d'une valeur de \$1.000 propriété

de M. Romuald Tremblay, de Chicoutimi-Nord.

Me Lucien Tremblay s'est objecté à la mise en liberté de Villeneuve précisant qu'il offrirait sa preuve lundi.

\$300 D'AMENDE

Le juge Louis-René Lagacé a imposé une amende de \$300 à M. Jean-Paul Berthiaume qui avait admis avoir causé un méfait à la demeure du gérant de la station de télévision de CKRS, M. Yvan Perron, durant le conflit de travail à cette entreprise.

IL ETAIT BIEN PEIGNE

Un jeune homme de Chicoutimi qui avait volé un peigne électrique au magasin Zellers de Place du Saguenay a écopé, hier matin, d'une amende de \$25.

Il faut dire que le prévenu avait une coiffure bien peignée lors de sa visite à la Cour. Il y a de quoi!

du Club d'Alma. Ce groupe du président Normand Dubé compte déjà ses 40 membres réguliers. Après les Fêtes, il y aura un mini-tournoi de la formule "quatre par quatre", puis, en fin de saison, l'Omnium annuel d'Alma, une formule "suisse-cinq-rencontre" ouverte à tous les membres des clubs de la région et amis des échecs.

PROJET A SAINT-PRIME

La municipalité de St-Prime vient de recevoir l'appui du gouvernement provincial à son projet d'aqueduc et d'égout pour les différents secteurs qu'elle dessert. Ce projet d'une somme de \$449,650 sera utilisé aux fins industrielles et domiciliaires de la municipalité.

Moi, je suis un motoneigiste responsable.

La preuve: mon certificat d'assurance-motoneige de l'Union Canadienne.

En motoneige, je pense à l'autre. Ce n'est pas moi qui va négliger la sécurité de mon passager. Ce n'est pas moi qui va aller abîmer votre clôture ou que vous allez entendre passer trop près de votre maison. Ce n'est pas moi non plus qui va utiliser ma motoneige comme un bolide dans un sentier. Mais la meilleure preuve que je suis un motoneigiste responsable, c'est mon certificat d'assurance motoneige de l'Union Canadienne. Je l'ai toujours dans mon portefeuille, comme mon certificat d'assurance automobile.



Comme ça, je peux prouver à n'importe qui, n'importe quand, que je suis assuré, que je suis solvable en cas d'accident, me conformant ainsi aux exigences du nouveau Code de la motoneige. C'est une autre bonne idée de l'Union Canadienne, les gars qui ont inventé l'assurance-motoneige et qui la perfectionnent depuis 10 ans.



L'Union Canadienne
Compagnie d'Assurances
Siège social Québec

Parlez-en à votre courtier. Je suis sûr qu'il vous dira: L'assurance-motoneige? L'UNION CANADIENNE, comme de raison!

NOUVEAU

Au Saguenay-Lac-St-Jean

Concessionnaire de MAISONS-MOBILES

MAINTENANT A CHICOUTIMI

Dépositaires de

Vente et service



M. Gaston CASTONGAY
Gérant Général

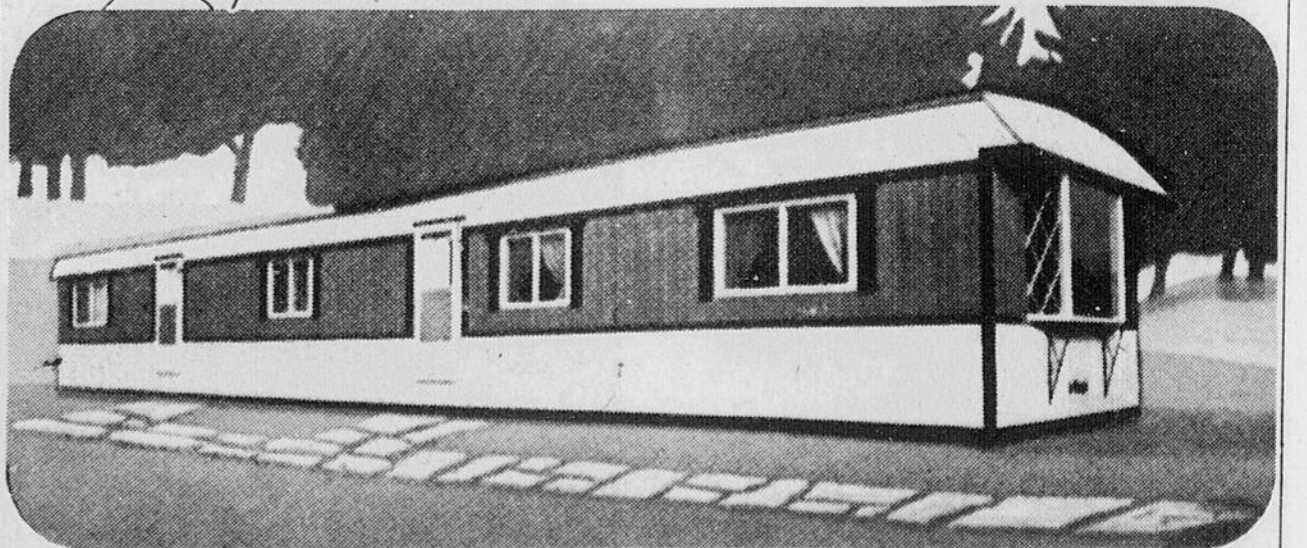


glendale
Dans tous les modèles
RIVIERA CITADEL
LAURENTIEN

SPECIAUX D'OUVERTURE



M. Herman LEMAY
Gérant



MAISONS-MOBILES Saguenay

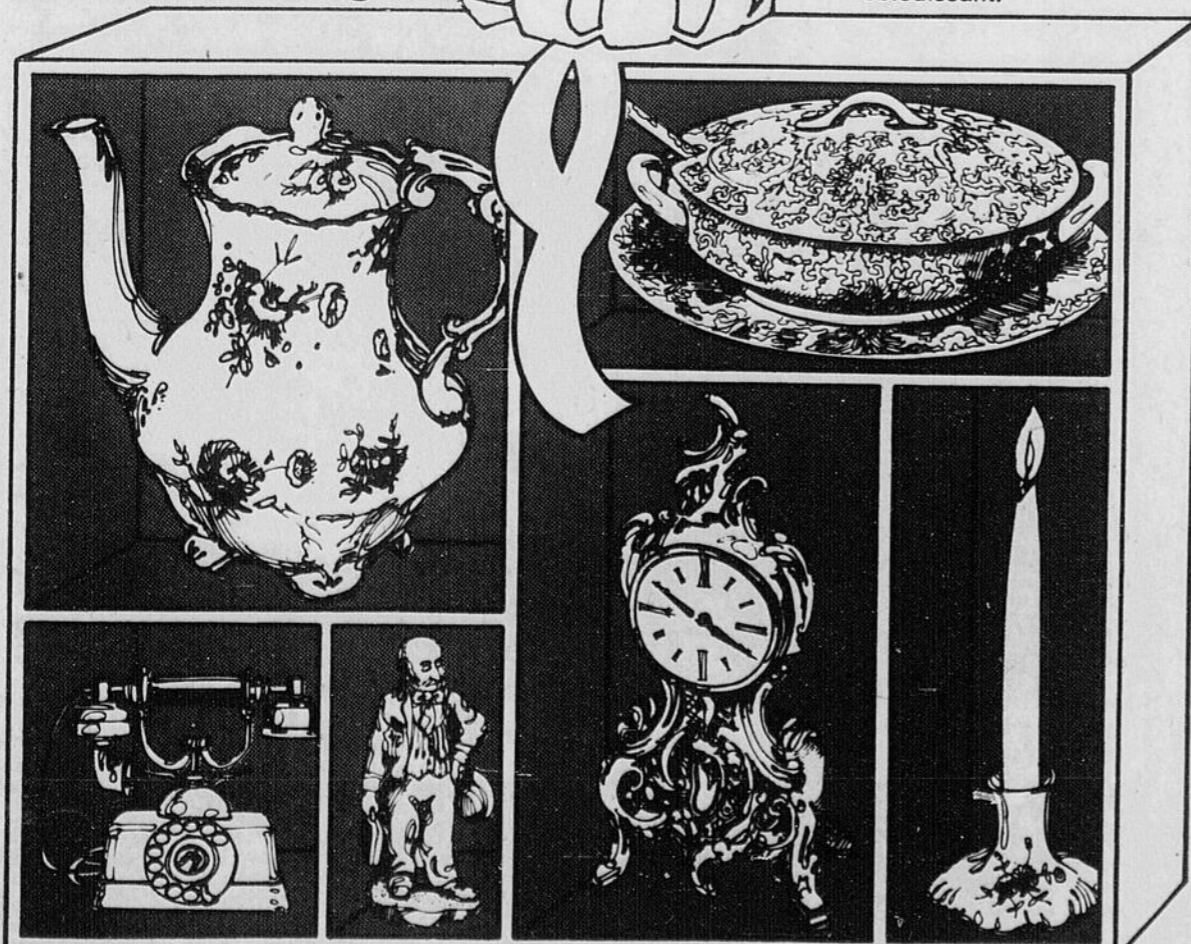
1741, ROUTE 16-A — ROND-POINT — CHICOUTIMI — TEL.: 545-0150

FILIALE DE MAISONS-MOBILES DE ROBERVAL,
228, BOUL. MARCOTTE — ROBERVAL — TEL.: 275-3332

boiteau luminaire

présente les cadeaux qui en disent long sur votre bon goût.

Il n'y a pas que des lampes, chez Boiteau Luminaire. Vous trouverez aussi tout un choix de bibelots, de verre taillé, de chandeliers, de porcelaine, de miroirs, de tables de marbre, etc. Peu importe le cadeau que vous cherchez, vous trouverez chez Boiteau Luminaire un choix éblouissant.



boiteau luminaire / un choix éblouissant

Place du Royaume, Boul. Talbot, Chicoutimi, Tél: 549-8895

La plus grande chaîne du genre au Canada

Enquête sur le congédiement d'employés de l'alimentation

CHICOUTIMI — Le comité de liaison de la CSN doit se réunir, possiblement en fin de semaine, pour analyser les congédiements d'employés permanents et surnuméraires dans quelques magasins d'alimentation du secteur Saguenay, à la suite du dernier conflit.

De source syndicale, il était impossible encore hier de déterminer le nombre exact d'employés touchés, mais le décompte devait être complété aujourd'hui.

Pour un, M. Jean-Marie Ouellet, conseiller technique de la CSN, a dénoncé ouvertement ces congédiements hier, d'autant plus, selon lui, que

Rumeur démentie par M. Gaston Vachon

CHICOUTIMI — Le directeur-général du Progrès du Saguenay Ltée, M. Gaston Vachon, s'est dit très étonné de la rumeur lancée par une station de radio de Chicoutimi, voulant que le Progrès-Régional, le deuxième hebdomadaire d'importance dans la région, après Progrès-Dimanche, cesse de publier.

M. Vachon, dans un communiqué remis à la presse, a mentionné que comme toutes les entreprises de presse du monde, le Progrès du Saguenay Ltée qui publie deux hebdomadaires à fort tirage et un quotidien, se penche sérieusement sur l'avenir de ses publications devant l'augmentation constante des coûts des matières premières et de production.

"C'est tout à fait normal, a-t-il dit, qu'une entreprise quelle qu'elle soit, à la fin de son année financière, fasse son bilan et analyse les conditions économiques où elle

Etudiants accrédités à l'ICCA

CHICOUTIMI — Sept des 10 candidats présentés par l'Université du Québec à Chicoutimi aux examens de l'Institut canadien des comptables agréés, ont obtenu leur accréditation de l'ICCA.

Les résultats obtenus par les finissants de l'UQAC (70 pour cent) dépassent largement la moyenne provinciale qui se situe à 43 pour cent.

Et ces sept finissants ont déjà un emploi dans les maisons comptables du Saguenay-Lac Saint-Jean ou de la région de Québec.

Il s'agit de MM. Vallier Boivin, Richard Langevin, Serge Lemieux, Denis Martel, Pierre-Albert Potvin, Ghislain et Mario Tremblay.

Armand Bois dénonce Dupuis

QUEBEC (PC) — L'ancien chef intérimaire du parti créditiste de Québec, M. Armand Bois, a désavoué à son tour MM. Yvon Dupuis et Réal Caouette.

Au cours d'une conversation téléphonique vendredi soir de son domicile de Québec, M. Bois a cependant déclaré qu'il n'assisterait pas en fin de semaine au congrès créditiste de Québec, reprochant à ces assises d'être précipitées. Quant à lui, il aurait préféré que ce congrès se tienne en mai ou en juin prochain afin qu'il se déroule dans un climat plus serein.

Parlant par ailleurs de M. Dupuis, l'ancien député de Saint-Sauveur lui reproche particulièrement de ne jamais avoir compris la doctrine créditiste. "Quand je lui ai proposé d'écrire ses discours, a dit M. Bois, ce n'était certainement pas pour lui lécher les bottines; c'était tout simplement pour me moquer de lui".

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1 an: \$40.00

6 mois: \$23.00

Autres régions du Canada:

1 an: \$50.00

6 mois: \$30.00

Pays étrangers:

1 an: \$60.00

6 mois: \$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

évolue avant de faire des projections pour l'avenir.

Je ne vois aucunement là, une raison de tirer des conclusions aussi invraisemblables que celles lancées sur les ondes d'une station radiophonique cette semaine", a commenté M. Vachon.

De plus, le directeur-général du Progrès du Saguenay Ltée a précisé que l'augmentation des prix du papier-journal avait amené l'Association des hebdomadaires du Canada à recommander à leurs membres d'augmenter les tarifs de l'annonce nationale de 15% ainsi que le prix de l'abonnement pour faire face à cette hausse constante des coûts de production.

"Il est fort probable, a dit M. Vachon que la situation économique actuelle qui prévaut envers les entreprises de presse, puisse affecter plusieurs journaux hebdomadaires dont les propriétaires ne possèdent pas leur propre imprimerie.

Ce n'est pas le cas heureusement pour le Progrès du Saguenay Ltée qui produit en entier ses trois publications lesquelles d'ailleurs reçoivent un appui toujours grandissant de la population du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les rapports de notre département de la circulation de Progrès-Dimanche, Progrès-Régional et le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean sont là pour prouver nos avancés", a-t-il conclu.



"J'aime bien les hommes qui portent English Leather... sans exception."



"J'aime bien les hommes qui portent English Leather... sans exception."



EAU DE COLOGNE, ENGLISH LEATHER, \$5.00



"J'aime bien les hommes qui portent English Leather... sans exception."

Yvon Valcin refuse de commenter la rumeur de sa démission

CHICOUTIMI — M. Yvon Valcin a refusé de commenter hier, la rumeur de sa démission de la CSD, mais, dans un communiqué transmis hier par l'agence Telbec, on peut toutefois croire qu'un malaise règne entre lui et cer-

tains dirigeants de la Centrale des syndicats démocratiques.

Suite à la nouvelle publiée hier par le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean, M. Valcin révèle toutefois qu'il donnera une conférence de presse, lundi matin, en compagnie de quelques membres du comité exécutif de la CSD.

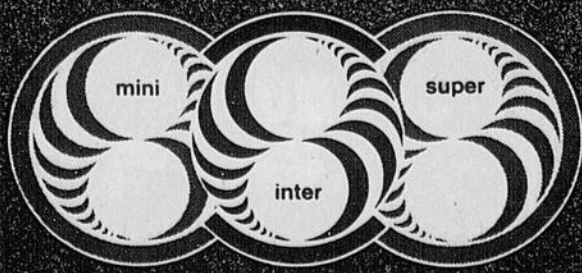
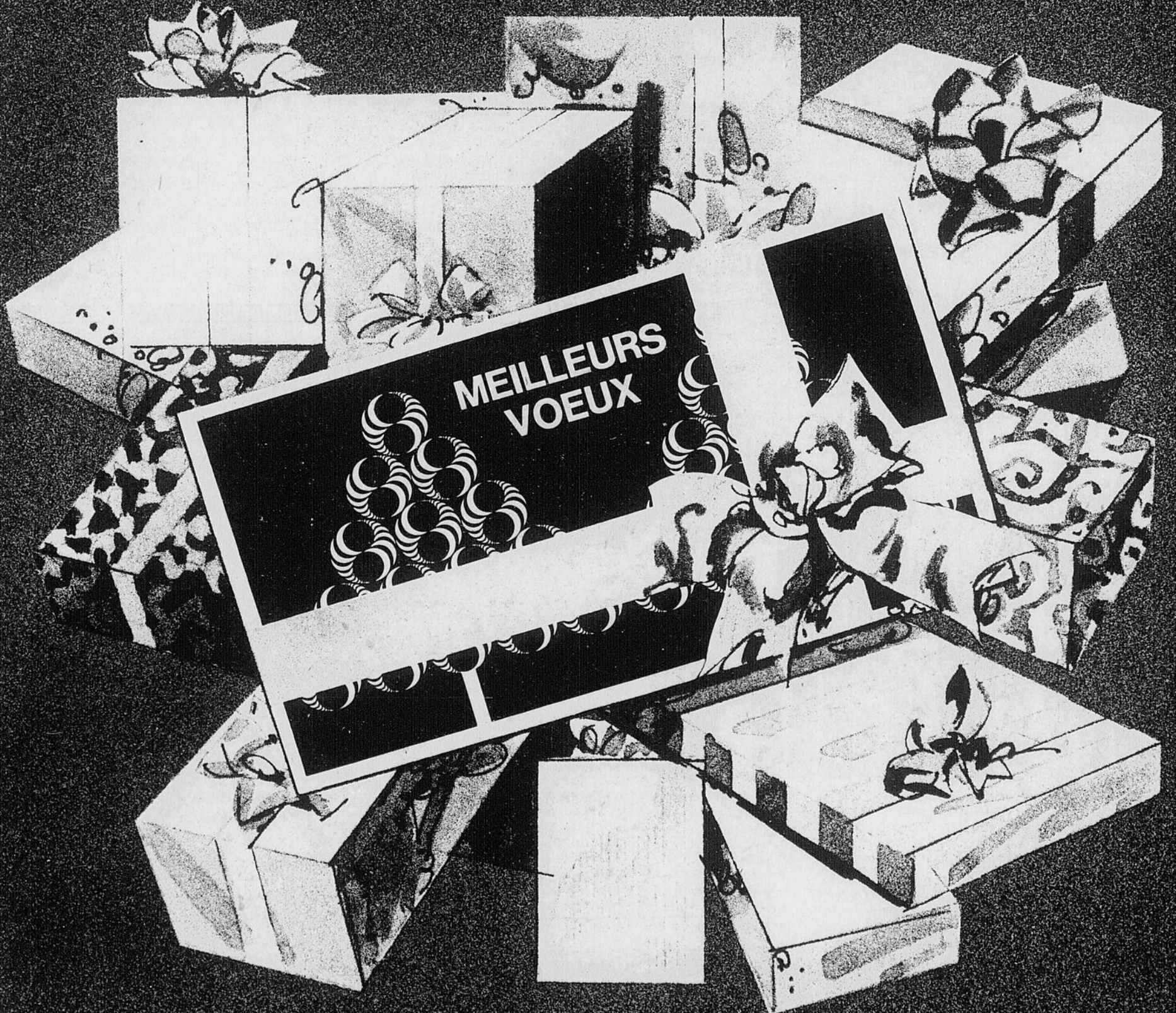
"Une rencontre devant avoir lieu entre l'exécutif de la CSD et moi en fin de semaine à propos de cette rumeur, il n'y aura pas d'autre commentaire avant cette rencontre et avant la conférence de presse de lundi, ni de ma part ni de la part du comité exécutif de la CSD", précise le communiqué de M. Valcin.

Une 2ième journée d'étude chez Dominion

CHICOUTIMI — Pour une deuxième journée consécutive, les employés syndiqués du magasin Dominion du Saguenay, à Chicoutimi, ont tenu, hier, une journée d'études pour analyser les dernières offres patronales. Pendant ce temps, les cadres ont maintenu le maga-

sin ouvert, non pas sans occasionner une certaine lenteur pendant que quelques services étaient discontinués temporairement. Hier, on ne savait pas encore si la soixantaine de salariés permanents et surnuméraires retourneraient au travail aujourd'hui.

La SUPER Loto c'est tout un cadeau



Tirage spécial des Fêtes



Un jour ce sera ton tour



UNE FRANCHE DISCUSSION: nous apercevons ici un groupe de jeunes de l'école Lafontaine en compagnie du père Lucien Gobeil

(au centre), animateur de la pastorale, qui discutent franchement des problèmes de leur génération.

Pour fuir l'inhumain à l'école

Les journées de fraternité

Par Martha GAGNON
LATERRIERE — A chaque semaine, dans une petite école de Laterrière, des jeunes de niveau secondaire, viennent se vider le cœur en parlant avec franchise de leurs problèmes sociaux, familiaux, affectifs et spirituels.

En effet, depuis trois ans, grâce à un projet de la pastorale scolaire, les jeunes de la Commission scolaire régionale Saguenay ont la chance de vivre une journée de fraternité où ils peuvent à cette occasion, scruter les problèmes de leur génération.

En compagnie des parents, psychologues et orienteurs, les étudiants dialoguent sur des questions telles que l'amour, l'avortement, le divorce, la famille, etc. Ils s'expriment simplement en employant leur langage de quinze ou vingt ans.

Au cours d'une entrevue avec l'un des principaux organisateurs de ces rencontres, le père Lucien Gobeil, aumônier à l'école Lafontaine, ce dernier nous a confié:

"Pris dans le système scolaire actuel, l'étudiant se sent parfois écrasé par l'inhumain de l'école. Une journée de fraternité représente pour lui la chance souvent unique de se raconter".

Une visite à l'école de Laterrière nous a fait ren-

contrer des visages de jeunes épanouis qui n'avaient pas peur de dire leur vérité. En effet, plusieurs d'entre eux n'hésitent pas à donner des témoignages émouvants.

Au premier abord, ce qui frappe le plus chez cette jeunesse de niveau secondaire, ce sont les nombreux problèmes familiaux auxquels elle doit faire face.

L'alcoolisme, l'absentéisme du père, les disputes amènent l'étudiant à réfléchir sur sa vie familiale. C'est un peu pour cette raison que les parents doivent participer à ces journées de fraternité.

Au niveau secondaire, les jeunes (une minorité) s'adonnent à la drogue. Toutefois, ce problème tend à s'estomper de plus en plus. C'est du moins ce qui ressort des rencontres organisées par la pastorale.

Même si les jeunes sont libres de collaborer aux journées de fraternité, la majorité d'entre eux acceptent avec plaisir de se rendre à Laterrière. Habituellement, ils ressortent de cette expérience avec une plus grande confiance en la vie de tous les jours.

Le père Gobeil explique: "Ces journées de réflexion intense influencent beaucoup l'esprit de classe par la suite. Il arrive parfois que les groupes n'ont plus le même comportement après avoir échangé entre

eux pendant plusieurs heures".

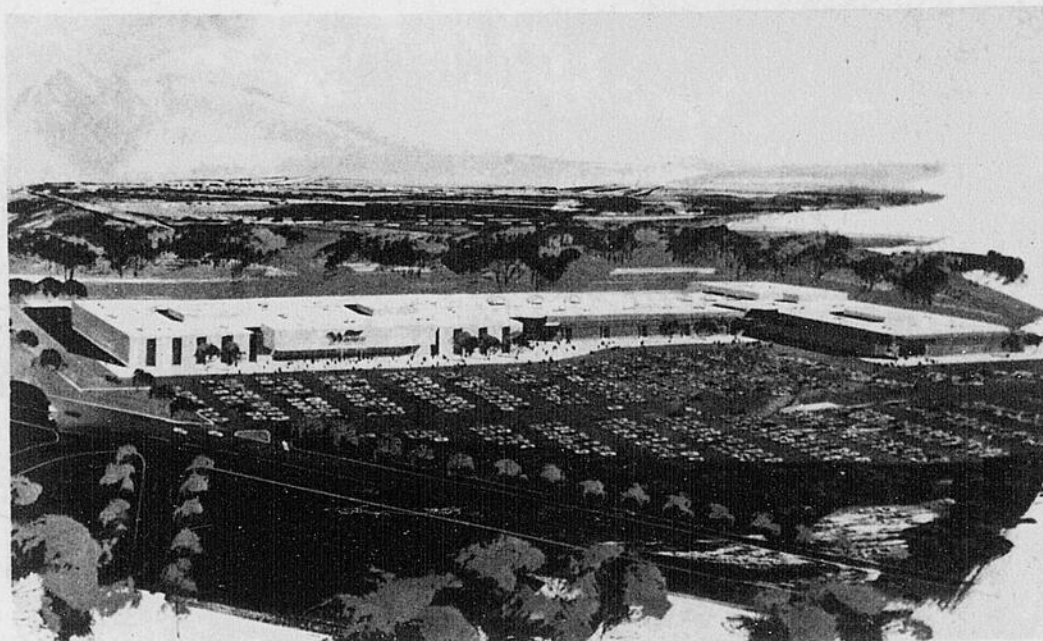
En plus de la fraternité, l'accent est mis sur le problème religieux. C'est d'ail-

leurs le sommet de la journée. Dans le calme et la sérénité, les jeunes exigent des réponses à leurs questions en rapport avec

la foi. Ils apprécient grandement ce moment de la journée qui favorise une franche discussion sur la religion d'aujourd'hui.

UN NOM PRESTIGIEUX

LE CARREFOUR D'ALMA

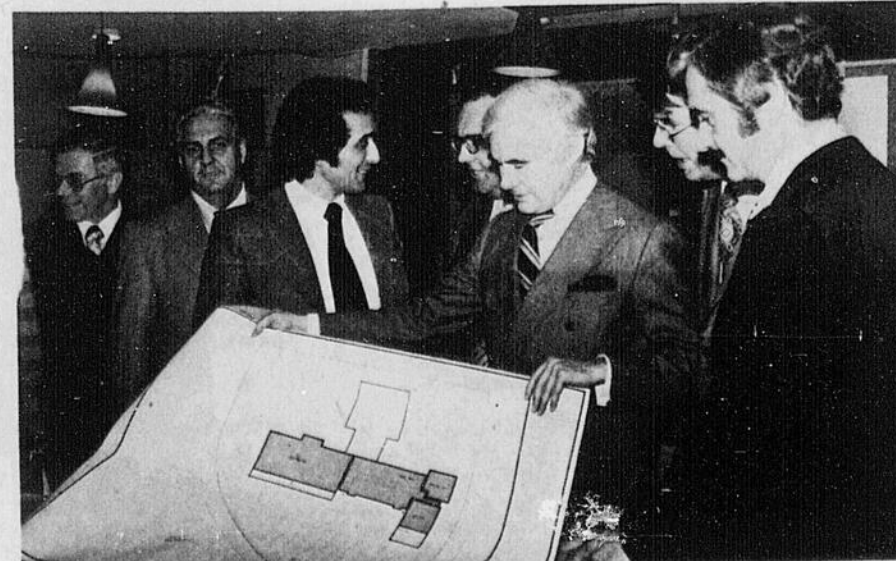


LES FAITS SAILLANTS LES RETOMBÉES POUR LA CITE D'ALMA

- Nouveaux emplois permanents — 350
- Nouveaux emplois temporaires — 150
- Masse salariale — \$2,000,000
- Revenus de la taxe de vente — \$125,000
- Revenus des taxes municipales et scolaires — \$150,000
- Revenus de la vente de l'électricité — \$50,000

UNE EXCELLENTE EQUIPE

- 1 — LOUIS-GEORGES PERRON, PRESIDENT
- 2 — JULES BETTES, AGENT
- 3 — ROCH MALTAIS, AGENT
- 4 — ANDRE PLOURDE, AGENT
- 5 — REYNALD DUMONTAIN, AGENT



Dans l'ordre habituel: MM. Henry E.C. Federer, vice-président de Multi-Malls Inc.; Louis-Georges Perron, président de Louis-Georges Perron Inc.; Jack Burnett, président de Multi-Malls Inc.; Jean Cunitchek, de Multi-Malls Inc.; Maurice Mayer, promoteur du projet pour Multi-Malls Inc.; M. le maire d'Alma, M. Maurice Paradis; M. Jules Bettez, de L.-Georges Perron Inc. N'apparaissent pas sur la photo: MM. Roch Maltais, André Plourde et Reynald Dumont, de Louis-Georges Perron Inc.; Laval Fortin et Ls-Gaétan Fortin, respectivement président et directeur général du Conseil économique d'Alma Inc.

Un 5ième projet HLM en marche à Alma

ALMA — Le cinquième projet d'habitations à loyer modique ayant été accepté officiellement il y a quelques jours par le conseil municipal, le contrat pour la construction de 37 logements a été signé hier, à l'Hôtel de Ville. Cette nouvelle construction portera à 125 le nombre de logements municipaux à Alma, la construction doit débuter en janvier, et l'immeuble sera livré à l'été 1974. Le coût de ce cinquième projet de l'Office municipal d'habitation est de \$752,530,000, dont \$23,000,00 pour l'achat du terrain à la cité, \$57,000,00 de frais, et \$672,230,00 pour la construction elle-même, qui sera réalisée par Laval Fortin Ltée d'Alma. La SHQ a donné les autorisations nécessaires, et c'est la firme Poly-Avis Inc qui administrera ces logements destinés aux retraités, comme elle le fait

pour tous les autres logements municipaux. Rappelons finalement que cet immeuble sera situé près du Foyer Normandie, dont il profitera des services.

Deux années de pénitencier

Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, a réclamé une sentence d'au moins deux années de pénitencier contre Rémi Fortin, un fonctionnaire du Palais de justice de Chicoutimi qui a admis avoir détourné des fonds pour \$25,000 entre 1965 et juin 1973.

Le juge Lagacé rendra sa sentence le 19 décembre dans cette affaire.

Me Gagnon a signalé la gravité des actes parlant de préméditation et du système qui a fonctionné pendant plus de huit années.

M A Y T A G BUANDERETTE

- Laveuses électroniques exclusives
- Nettoyeur à sec libre service
- Laveuses à capacité double et triple
- Grosses sècheuses commerciales

NOUVEAU CONCEPT

Tout sous un même toit
UN INVESTISSEMENT SÛR!

1737 Chantigny, Ste-Foy
Tél.: (418) 872-7103.

FÉMININ QUOTIDIEN

Quelques pays bénéficient déjà du "vaccin chimique" contre la méningite

(NAP) — Ce n'est pas en vain que les hommes redoutent la méningite dite "cérébro-spinale".

Pourtant dans le monde, cette redoutable affection touche, chaque année, des milliers d'enfants et d'adolescents.

Dix pour cent de ces jeunes malades succombent, malgré les énergiques traitements aux sulfamides et autres antibiotiques qui leur sont administrés.

Parmi ceux qui guérissent, certains gardent de

sérieuses séquelles. Et pourtant des services spéciaux désinfectent rapidement les maisons contaminées; les écoles ferment leurs portes.

Faut-il pour autant, quand un cas est signalé, "bourrer", par exemple, l'entourage des malades, de sulfamides dont l'usage massif ne va pas sans de sérieux inconvénients?

DANS LA ZONE DU SAHEL

Il n'est pas douteux, en

toute hypothèse, qu'un vaccin efficace est nécessaire pour prévenir la méningite.

Ce vaccin existe, du moins pour combattre certaines formes de cette affection.

N'oublions pas que des virus, la syphilis, la tuberculose peuvent provoquer une méningite, bien que, dans la plupart des cas, elle soit d'origine bactérienne et qualifiée de "purulente".

Suivant les pays, varient les nombreuses espèces bac-

tériennes qui peuvent déterminer cette infection.

En France, c'est le "méningocoque" qui domine; aux Etats-Unis et au Canada c'est l'hémophilus.

Il faut, d'ailleurs, savoir que l'on a découvert des types très différents de méningocoque. Cinquante à soixante millions d'Africains se trouvent, par exemple, menacés par une "souche A" dans la zone du Sahel.

Quelque 5.000 personnes sont atteintes, dans cette région, à chaque épidémie; 500 en meurent.

50.000 DOSES

Or, s'il existe bien un vaccin efficace contre la méningite, elle ne combat que les méningocoques A et C.

Ce vaccin est au point, vient de déclarer, à l'Institut Mérieux, de Lyon, le Dr Cvjetanovic, de l'OMS (Organisation mondiale de la

santé), mais il faut maintenant l'essayer sur une plus large échelle.

Il a été expérimenté, en tout cas, à plusieurs reprises, sur un nombre important de sujets volontaires, au Soudan, au Nigéria et en Egypte. Les

résultats contrôlés démontrent l'efficacité du vaccin anti-A. Aussi la Fondation Mérieux a-t-elle décidé d'offrir 50.000 doses de ce vaccin à l'Office central de coopération contre les grandes endémies de Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) pour perfectionner

encore l'expertise clinique de ce produit.

Les spécialistes espèrent, d'ailleurs, que le jour n'est plus très lointain où ils pourront mettre au point un "anti-B", bien que le "B" soit caractérisé par une évidente instabilité.



DEPART POUR L'ECOLE — Susan Saros embrasse sa fille Niki, avant de quitter Montréal pour Plattsburgh, N.Y., où elle prépare un doctorat en orientation à l'Université de l'Etat de New York. Elle parcourt 130 milles en auto. mobile, deux fois par semaine, pour fréquenter cette université. A l'arrière, ses deux autres filles, Lyn (centre) et Jeannie. (Photo PC)



Sur la vignette nous voyons, M. Clément Rodrigue, gérant de la Fédération des Chantiers Coopératifs et M. Denis Cantin, propriétaire Canadian Tire Magasins Associés, Boul. Talbot, Chicoutimi. Il est accompagné de M. Yvon Rhands, directeur de la publicité au Quotidien du Saguenay Lac St-Jean procédant à la pige des gagnants de notre 2ième tirage.

LISTE DES GAGNANTS

DE NOTRE

2ième TIRAGE DU CONCOURS DE LANCEMENT

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GAGNANT
\$ 1,000.00

Mme Louis-Georges Tremblay, 31 de l'Anse Nord, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi.

GAGNANT
MOTONEIGE
CHAPPARAL

Mme Denise Tremblay, 296 rue Saguenay, St-Fulgence.

GAGNANTS DES SACS DE VOYAGE

Mme Thérèse Côté,
19 St-Henri,
Métabetchouan 349-3410

M. Marc Allard,
5 rue Paré,
St-Bruno,
Lac St-Jean, 343-2872.

Mme Joseph Bouchard,
430 rue Ste-Marie,
Jonquière,
542-6020.

Mme Philippe Girard,
901 de la Voirie,
Rivière-du-Moulin,
543-6349

J.B. Bélanger,
9 Ave Bellevue,
Kénogami,
547-3929.

Mme Bernard Brassard,
1640 des Sittelles,
Chicoutimi,
549-3168.

Mme Emile Ellefsen,
195 St-Georges,
Bagotville,
544-3978.

M. André Lajoie,
316 Ste-Marie, apt. 42,
Chicoutimi-Nord,
543-4934.

M. Y. Poitras,
61 Villeneuve,
Chicoutimi,
549-0844.

Mme Raymonde Gauthier,
1255 Boul. Ste-Geneviève,
Chicoutimi-Nord,
549-9281.

C'EST TOUJOURS PAYANT EN LISANT LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

CAMPAGNE de SANG de la CROIX-ROUGE

les 11 et 12 DECEMBRE

A PLACE DU ROYAUME

De 2 heures p.m. à 9 heures p.m. sans interruption.

Sous la présidence d'honneur du

Dr. EMILE BERTHO

Chef du service

de Chirurgie Cardio-Vasculaire et Thoracique

Directeur du Laboratoire

de Chirurgie Expérimentale



Venez vous inscrire à l'arbre de vie

— Cadeaux de Noël à tous les donateurs

— Escompte de vos marchands Place du Royaume

UN PEU DE VOTRE SANG PEUT SAUVER DES VIES

Senghor cite le Canada comme exemple de coopération entre les pays francophones

PAR DONAT VALOIS

DAKAR, Sénégal (PC) — Le président du Sénégal, M. Léopold Sédar Senghor, a cité en exemple, vendredi, l'aide que le Canada apporte à son pays par le truchement de programmes de coopération. M. Senghor se référerait notamment à l'École polytechnique de Thies, située à une trentaine de milles au nord-est de Dakar, où il devait se rendre plus tard pour inaugurer, en compagnie de l'ambassadeur canadien, M. Raoul Grenier, cette institution réalisée avec l'aide canadienne. Voilà, a dit le président, un exemple concret de la coopération entre pays francophones.

M. Senghor a tenu ces propos alors qu'il rencontrait la presse internationale lors de la dernière journée de la cinquième Biennale de la langue française qui s'est tenue à Dakar, sous le thème: Le français hors de France. Au cours de sa conférence de presse, le président a également souligné que le Canada était, après la France, le pays qui dispensait le plus d'aide au Sénégal.

DIVERSIFICATION DES ECHANGES

L'École polytechnique de Thies a ouvert ses portes le 5 novembre dernier. Sa vocation est de dispenser un enseignement

supérieur et de promouvoir la recherche dans tous les domaines scientifiques où s'exerce l'activité de l'ingénieur. Quelques temps après que M. Senghor eut effectué son dernier voyage au Canada, en 1966, les autorités canadiennes acceptaient de participer pour plusieurs millions de dollars à la réalisation de cette institution, la plus importante du genre en Afrique. Cette école est en fait un véritable complexe, étant constituée d'une soixantaine de bâtiments. Une dizaine de professeurs canadiens, recrutés par l'Agence canadienne de développement international, y enseignent. D'autre part, M. Senghor

a parlé de la nouvelle politique de coopération de son pays qui consiste notamment à diversifier les échanges économiques avec l'étranger. Le président a rappelé qu'avant l'indépendance

de son pays, la presque totalité de la coopération s'effectuait avec la France. **LIENS AVEC LA FRANCE** Aujourd'hui, cette coopération ne représente que 50 pour cent de la

coopération totale du Sénégal avec l'étranger, a-t-il précisé, ajoutant que ce pourcentage diminuerait encore au cours des prochaines années et serait compensé par celle avec d'autres pays du Marché

commun européen et de l'Amérique du Nord. M. Senghor a aussi précisé que depuis l'indépendance, en 1960, les investissements français ne représentaient plus que 26 pour cent de la totalité des

investissements étrangers. Poursuivant, il a dit que si la coopération économique avec la France diminuait en pourcentage cela ne signifiait toutefois pas qu'elle était moindre en réalité.

L'opposition critique le gouvernement sur l'utilisation de ses avions

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa ne semble pas avoir changé ses directives au sujet de l'usage des avions du ministère des Transports par les membres du cabinet.

C'est la conclusion à laquelle on arrive après la lecture d'un document déposé à l'Assemblée nationale par le ministre des Transports Raymond Mailloux, à la suite d'une question posée par M. Marc-André Bédard PQ-Chicoutimi. Les directives concer-

nant l'usage des avions du ministère des Transports prévoient que les appareils du gouvernement "ne doivent être utilisés que dans le seul intérêt public". Ces directives ont été adoptées par le Conseil exécutif le 27 janvier 1971, donc bien avant le débat qui a eu lieu sur la question en décembre 1972.

A ce moment, à l'occasion d'un voyage du premier ministre Bourassa à Londres, la compilation des voyages des membres du cabinet à bord d'avions du gouvernement avait été

déposée en Chambre. Cette compilation montrait que plusieurs ministres se servaient fréquemment des avions du gouvernement et pas toujours à des fins officielles.

OPPOSITION

L'opposition avait alors particulièrement mis en lumière le fait que M. Georges Tremblay, alors ministre des Transports, avait utilisé à 11 reprises les avions de son ministère pour se rendre, seul ou avec d'autres ministres, à

son chalet situé à Portland, dans l'état du Maine.

L'équipe libérale s'était alors fait rappeler qu'au cours de la campagne électorale de 1970, elle s'était fréquemment élevée contre ce qu'elle appelait les "dépenses somptuaires" de l'Union nationale. Le document déposé mercredi à l'Assemblée nationale montre que les directives n'ont pas été modifiées à la suite de ce débat.

"Les avions ne sortiront gratuitement que pour les déplacements officiels des membres du conseil

TARIFS exécutif", dit le document, qui ajoute que le "ministre représentant le gouvernement pourra, à l'occasion, être accompagné de son épouse", mais en aucun cas de ses enfants.

Le document donne les tarifs chargés pour les différents avions: \$200 l'heure pour un F-27 ou un DH-125, et \$130, pour un DC-3. Les avions-citerne Canso et CL-215 coûtent respectivement \$125 et \$300 l'heure et l'avion de brousse Beaver coûte \$65 l'heure. Les hélicoptères à \$90 l'heure.

Le Canada estime avoir un rôle à jouer dans la promotion du Français

DAKAR (AFP) — M. Charles Lussier, commissaire à la Fonction publique du gouvernement fédéral du Canada, a déclaré vendredi, devant la cinquième biennale de la langue française, qui se tient à Dakar, que le Canada avait sa place dans tout organisme dont le but est la diffusion du français. Il a souligné que le Canada avait un rôle à jouer dans de tels organismes, particulièrement depuis 1969, où avaient été établies, dans ce pays, deux langues nationales officielles. Par ailleurs, a-t-il estimé, la biennale a un rôle à jouer au Canada, parce qu'il n'y aurait pas de

Canada sans Québec et que le Québec s'étioleait si l'on n'avait pas ce contact continu avec le monde francophone.

Parmi les autres interventions canadiennes les plus remarquées, le professeur Robert Choquette, ancien ambassadeur et écrivain, a fait une communication sur la langue des écrivains québécois et a plus particulièrement évoqué le "joual", langage populaire canadien, que certains auteurs emploient systématiquement.

M. Choquette s'est prononcé contre cet emploi systématique, estimant qu'il fallait employer le bon français pour la narration d'un récit mais que le

"joual" trouvait sa place dans les dialogues entre les personnages.

Nous voulons que le Québec sache ce que pensent les Québécois.

L'OFQJ fixe son budget à \$3 millions pour 1974

BORDEAUX (AFP) — Le dixième conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse a fixé, à Bordeaux, son budget pour l'année 1974 ainsi que son programme d'échanges. Les travaux étaient présidés par M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications du Québec, et M. Pierre Mazaud, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs. Ce budget s'élève à \$3 millions, ce qui représente une augmentation de 11,56 pour cent par rapport à l'année 1973. C'est ce qu'ont annoncé les deux présidents, à la

préfecture de Bordeaux, précisant que 10 pour cent des dépenses d'activité seraient consacrées à la réalisation de projets de type expérimental, dont l'innovation portera surtout sur le domaine pédagogique.

En ce qui concerne l'âge des stagiaires, le conseil a établi une nouvelle fourchette comprise entre 18 et 30 ans. Auparavant, elle s'établissait entre 23 et 26 ans pour les Français et 19 à 23 pour les Québécois.

Ce matin, les membres du conseil d'administration avaient été reçus, au cours d'un déjeuner, par M. Jacques Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux, ville jumelée avec Québec depuis 1965.

Au cours des derniers mois, le Bureau d'assurance du Canada a fait paraître des annonces traitant de certains problèmes que les assureurs sont appelés à résoudre quotidiennement.

Routes mal conçues. Inflation (coût des réparations des automobiles et des maisons). Conducteurs en état d'ébriété. Vols. Voitures en mauvais état. Autant de problèmes à solutionner qui affectent le coût de vos assurances.

Ces problèmes nous préoccupent particulièrement, mais en fait ce sont les problèmes de tout le monde. Et nous savons qu'il faut absolument travailler ensemble si nous voulons obtenir des résultats.


C'est pourquoi notre dernière annonce vous invitait à nous faire part de ce que vous pensiez à ce sujet.

La qualité comme la quantité des réponses reçues ont été grandement appréciées. C'est pourquoi nous reproduisons quelques-uns de vos commentaires. Certains sont constructifs, d'autres pessimistes. Mais ce qui nous encourage le plus, c'est que vos réponses prouvent que ces problèmes vous préoccupent autant que nous. Vous cherchez comme nous des solutions pratiques et efficaces.

Nous vous invitons donc à continuer de nous envoyer vos suggestions. Nous ferons part de vos opinions aux gouvernements et aux corps intermédiaires. Et, tous ensemble nous réussirons peut-être à améliorer la situation.

N.B.: toutes les réponses reçues sont conservées en dossier.

RELIEUR ARTISAN
LEON GAMACHE
LA RELIURE du SAGUENAY enr.



33 ans
d'expérience.

461, rue du Havre, Chicoutimi
(édifice de la gare CN)
Tél.: 549-1357

COUPON PARTICIPATION

VALIDE SEULEMENT

PLAGE du SAGUENAY

CO-ANIMÉE PAR YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

"Bonne Journée"

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m., sur les ondes de CKRS-TV

Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employés(es) des Boutiques et grands magasins de Plaque du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM _____
ADRESSE _____
TELEPHONE _____

Routes mal conçues
Aller voir ce qui se passe ailleurs; exemple, routes de l'Etat de New York. Indiquer les directions 1 mille d'avance et non pas seulement 1000 pi. (10 sec. à 65 m/h). (J. C., Longueuil)

La formation d'un bureau de révision permanente du système routier se basant sur le taux d'accidents et de plaintes d'usagers pour recommander les travaux nécessaires. (Y. B., Montréal)

Il ne s'agit plus simplement de réparer les vieilles routes, mais de faire de nouvelles voies. (A. T., Ile Bizard)

Multipier les troisièmes voies pour camions afin de dégager les routes ordinaires. Voir à assurer que les lignes blanches sont correctes sur l'asphalte. (H. B., Boucherville)

Les indications aux fourches devraient être plus précises. Exemple: Décarie Express allant vers le bas de la ville. (Mme M. S., Chomedey)

Conducteurs en état d'ébriété
Les policiers ne seront jamais trop sévères à ce sujet; il devrait y avoir surveillance accrue, autant qu'il est possible de le faire. (J. G. S., St-Jérôme)

Forcer tout conducteur ayant causé un accident avec blessés ou morts à faire un stage dans l'hôpital le plus près de chez lui, à la section d'urgence, pour aider les ambulanciers au transport des blessés, pour une période de temps déterminée par la cour. (R. O., St-Raymond)

Des lois plus sévères s'imposent, forçant à la prudence. Une campagne de publicité servant à sensibiliser les conducteurs; encourager à utiliser un taxi ou autre lorsque l'on prévoit un événement qui porte à consommer plus d'alcool, etc. (G. L., Hull)

Inclure une clause dans la police d'assurance comme ceci: "En cas d'ébriété sur route, la police d'assurance ne couvrira pas les frais d'un éventuel accident." (D.-G. S., Ottawa)

Mesures draconiennes contre les conducteurs et... contre les autorités (agents de police) qui ferment les yeux. (J. G., Sept-Îles)

Il serait bon de montrer par des films à la télévision les dommages de toutes sortes que peut causer un conducteur en état d'ébriété. (H. C., Grand'Mère)

Inflation (coût de réparation des automobiles et des maisons)
Aux estimateurs d'ouvrir l'oeil! (J. G. S., St-Jérôme)

Former des coopératives de réparation. (J.-G. St-P., Shawinigan)

Faire une meilleure voiture qui va avec le climat du Canada plutôt que de changer de modèle à tous les ans. (G. B., Cap-de-la-Madeleine)

La main-d'oeuvre devrait être plus qualifiée et faire preuve de plus de conscience professionnelle. (J. G., Sept-Îles)

Il devrait y avoir une loi qui réglerait les coûts et les honoraires

prohibitifs de ces services. (M. Le S., Laval)

Vols (voitures et habitations)
Sensibiliser les manufacturiers d'autos à installer des systèmes anti-vols obligatoires sur les véhicules en général. (G. B., Ste-Thérèse)

Eduquer la population par les médias du danger d'être négligent. (R. O., St-Raymond)

Sanctions exemplaires: nos juges encouragent la récidive; nos policiers ne se sentent pas appuyés. (J.-G. St-P., Shawinigan)

Dispositifs antivols renforcés sur les autos, maisons et chalets. (P. B., Sherbrooke)

Trop de conducteurs laissent leurs voitures non verrouillées. Quant aux vols dans les habitations, je ne sais quoi suggérer pour enrayer ces épidémies. Un bon chien de garde? (A. D., Trois-Rivières)

L'accent devrait surtout porter sur l'éducation des gens, tant à l'école que par la voie des journaux, la radio et la télévision. (F. R., Québec)

Voitures en mauvais état
Une voiture vieille de 8 ans devrait être bannie et détruite. (A. B., Montréal)

Que le Ministre des Transports exige un certificat d'inspection (gratuit) avant de remettre de nouvelles plaques à un automobiliste. (L.-G. T., East-Angus)

Les compagnies d'assurances devraient faire un échantillonnage des différentes conditions de véhicules

et refuser la protection d'un véhicule qui n'est pas selon les normes de sécurité routière. (G. B., Ste-Thérèse)

Rendre obligatoire les services périodiques recommandés par le livre de service fourni dès l'achat d'une voiture neuve. (G. L., Hull)

Le gouvernement devrait refuser de donner les plaques d'immatriculation de la voiture si l'intéressé n'a pas d'assurance et si la voiture est un danger public. (Y. S., Ville d'Anjou)

Suspendre le renouvellement automatique des plaques d'immatriculation pour toute voiture de plus de 5 ans, sauf si l'inspection obligatoire démontre le bon état de la voiture. (M. G., Lauzon)

Défendre aux commerçants de véhicules usagés de vendre tout véhicule (camion, remorque, jeep, auto, moto, etc.) fabriqué depuis telle ou telle année. (G. H., Québec)

Demander au Ministère des Transports d'augmenter les effectifs et les droits de contrôle des véhicules-moteur (service gratuit). Ce service est actuellement inabordable en raison de la trop grande affluence. (M. Le S., Laval)

Inspection annuelle obligatoire pour tout véhicule ayant plus de 5 ans d'usage. (D. V., St-Joseph (Beauce))

Que les policiers enlèvent de la route. Si les gens n'ont pas le moyen de rouler dans des autos sécuritaires, qu'ils utilisent les transports en commun. (J. C., Longueuil)

Le Bureau d'Assurance du Canada.

Des assureurs qui se font concurrence pour mieux vous servir.

La politique énergétique canadienne

Les compagnies pétrolières expriment leur mécontentement

CALGARY (PC) — Les propositions du premier ministre Trudeau relatives à une politique nationale du pétrole ont été qualifiées dans les milieux de l'industrie pétrolière d'"expédient politique total".

"Nous n'avons là qu'un nouvel exemple où David Lewis dit - sautez - et le premier ministre Trudeau demande - jusqu'où, Monsieur", a déclaré le président de l'Association pétrolière indépendante du Canada IPAC, M. Charles Dunkley.

Dans de telles circonstances, M. Lewis jouit de toute l'autorité voulue sans avoir à en assumer les

responsabilités, a ajouté M. Dunkley.

"Je suis très déçu, mais on doit prendre la chose avec philosophie. Il est évident que Trudeau est plus intéressé à rester au pouvoir", a-t-il déclaré.

Selon le président de l'IPAC, le projet de société nationale du pétrole aboutira sur un échec, mais

les Canadiens pourraient attendre longtemps avant de s'en rendre compte

De son côté, le président de l'Association pétrolière du Canada, M. John Poyen, a mis le gouvernement fédéral au défi d'expliquer et de justifier les raisons pour lesquelles une société nationale du pétrole pourrait procéder à la prospection et à l'exploitation des

ressources pétrolières mieux que ne peut le faire l'industrie privée.

"Les gens doivent se demander s'ils veulent vraiment que les impôts qu'ils paient soient engagés dans des aventures à risque élevé comme la prospection pétrolière", a-t-il noté.

L'histoire révèle que les sociétés pétrolières nationales ont été soit des échecs, soit des désastres dans leurs efforts, a affirmé M. Poyen. Les gens ne devraient pas l'oublier. Toujours selon M. Poyen, la politique annoncée par M. Trudeau vient de porter un dur coup au moral ainsi qu'à la confiance des investisseurs.

"Pendant que le Canada tente de décourager

l'initiative privée dans le secteur pétrolier, les Etats-Unis, eux, essaient de plus en plus d'attirer les investissements", de poursuivre M. Poyen.

Selon le président de la Canadian Petroleum Association, le premier ministre a fait passer l'intérêt du pays au second rang en pliant devant le "chantage" exercé par les néo-démocrates qui ont toujours lutté en faveur du gel des prix et de la création d'une compagnie nationale de pétrole.

Le gouvernement ayant à plusieurs reprises affirmé que le gel des prix serait levé à la fin du mois de janvier, M. Poyen soutient que le geste posé par le premier ministre constitue

tout simplement de l'opportunisme politique.

ECHEANCE IRREALISTE

Cette mesure sera probablement populaire dans l'Est du pays, mais M. Trudeau sacrifie ainsi les intérêts de l'Ouest à ceux de l'Est", de poursuivre M. Poyen.

Selon lui, M. Trudeau ne fait que remettre à plus tard l'augmentation des prix.

Il a également critiqué l'échéance fixée par le premier ministre pour que le Canada puisse suffire à ses propres besoins. Bien que le pipeline reliant l'Est à l'Ouest du pays constitue à ses yeux une mesure constructive, il est irréaliste de penser que les Maritimes

puissent être alimentées par ce système de façon suffisante d'ici 1980.

M. Scotty Cameron, administrateur général de l'IPAC, a déclaré, quant à lui, que M. Trudeau avait tout simplement "vendu" son parti aux néo-démocrates.

A peu près dans les mêmes termes que M. Poyen, M. Cameron a déclaré que cette politique découragerait tout investissement futur d'envergure de la part de l'industrie privée.

"Jamais cette société nationale des pétroles ne pourra remplacer les centaines de compagnies pétrolières qui sont installées au pays", de dire en terminant M. Cameron.

Le député du Lac St-Jean demande la "réversibilité" de l'oléoduc

Par CLAUDE PAPINEAU

OTTAWA (PC) - Le député libéral du Lac St-Jean aux Communes, M. Marcel Lessard, a exprimé l'avis, hier, que le pipeline devant relier Sarnia, en Ontario, à Montréal, devrait être réversible.

Il a expliqué, au cours du débat sur le projet de loi C-236, prévoyant un office de répartition des approvisionnements en cas de pénurie de pétrole au pays, que l'industrie pétrolière québécoise avait été affectée de 1961 à 1970 par la politique canadienne du pétrole.

A cause de la division du marché canadien du pétrole par l'établissement de la ligne Borden en 1961, l'industrie québécoise a été soumise à un "plafonnement", puisqu'elle n'a connu une certaine expansion que neuf ans plus tard, soit en 1970.

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, le Canada doit gar-

der la porte ouverte aux importations de brut venant de l'étranger de façon à alimenter les raffineries montréalaises, lorsque les prix internationaux favoriseront une telle attitude, et à acheminer ce pétrole raffiné vers l'ouest du pays.

REVERSIBILITE

On se souviendra que M. Bourassa avait formulé, il y a quelque temps, deux conditions au prolongement du pipeline interprovincial de Sarnia à Montréal, soit qu'il soit "réversible" et qu'il soit intégré au projet de superport pour pétroliers en eau profonde, sur le Saint-Laurent.

M. Macdonald avait pour sa part affirmé que la "réversibilité" de l'oléoduc lui paraissait réalisable, en ce sens que les découvertes éventuelles de pétrole au large des côtes de l'Atlantique pourraient ainsi être acheminées vers le centre et l'ouest du pays.

CREDITISTES

Quant aux créditistes, leur porte-parole M. Henri Latulippe, a accusé le gouvernement Bourassa d'être responsable du retard dans la réalisation du projet de pipeline.

"Le Québec n'a pas vu plus loin que son nez puisque ce gouvernement d'enfants d'école s'est opposé à la construction du pipeline pour favoriser l'aménagement d'un superport devant recevoir du pétrole étranger", a-t-il dit.

Abordant la nouvelle politique énergétique canadienne, telle qu'énoncée jeudi par le premier ministre Trudeau, M. Latulippe a reproché au gouvernement de n'avoir pas prévu de mode de financement adéquat pour la réalisation des projets annoncés.

"D'après les statistiques de la Banque du Canada, l'argent légal en circulation

présentement au pays ne représente que \$4 1-2 milliards. Il va falloir émettre de nouveaux crédits et on va les émettre à coups de dettes et d'hypothèques de façon à ce que la population soit forcée à rembourser le double de la valeur réelle des projets", a-t-il soutenu.

M. Latulippe a déclaré que le gel des taux d'intérêt est beaucoup plus important que le gel des prix, parce que "comme on l'a vu aux Etats-Unis, afin que les industries ne soient pas forcées à fermer leurs portes, le gouvernement est forcé à lever le gel des prix."

OFFICE DE REPARTITION

Par ailleurs, se déclarant partisan de la libre entreprise, M. Lessard a déclaré qu'il n'hésiterait pas à se placer "à gauche du centre" devant la situation incertaine que l'on connaît en matière d'approvisionnement de pétrole.



ORILLA, ONT. — Cinq personnes ont trouvé la mort dans la collision de deux voitures à deux milles d'Orilla, en Ontario, dans la nuit de jeudi. Il s'agit de Roger Roy Barnes, 21 ans; son frère Brian, 18 ans; Richard Elroy Campbell, 16 ans; Randy Elmer Sallows, 17 ans et Michel Gravel, 21 ans. Tous sont originaires d'Ontario. (Téléphoto PC)

Les espoirs conservateurs de renverser le gouvernement libéral se dissipent

Par ANDRE BELLEMARE

OTTAWA (PC) - S'il se trouve un seul parti ministériel à la Chambre des communes, on peut dire par ailleurs qu'on y rencontre trois sortes de partis de l'opposition.

Il y a d'abord "la seule opposition" incarnée par les conservateurs, "l'opposition influente" du Nouveau parti démocratique et, enfin, "l'opposition positive" représentée par les créditistes.

Ces trois définitions ne sont pas le fruit de l'imagination de quelque journaliste mais résultent plutôt de l'état d'esprit qui régit au parlement fédéral, après la disparition de la menace conservatrice de renverser le gouvernement Trudeau lundi prochain, appréhension qui avait hanté les corridors de la maison du peuple pendant toute la semaine.

Le discours du premier ministre Trudeau aux Communes, jeudi dernier, dans lequel il annonçait les bases d'une nouvelle politique énergétique se rendant aux désirs souvent exprimés par le NPD, qui tient finalement le sort du gouvernement entre ses mains, a semblé jeter beaucoup de froid sur l'enthousiasme de plusieurs Tories qui se voyaient déjà en campagne électorale, ou à peu près.

L'OPPOSITION

Le chef du NPD, M. David Lewis, a déjà indiqué que

la nouvelle attitude du gouvernement répond aux exigences politiques de son parti en matière de politique énergétique et qu'il n'est plus question que les néo-démocrates appuient la motion de censure que doivent soumettre les conservateurs, lundi en Chambre.

Vendredi matin, le leader parlementaire du gouvernement, M. Allan MacEachen, a fourni l'occasion aux partis de l'Opposition de manifester leurs sentiments, quand il a expliqué les modalités d'entente sur l'adoption rapide de projets de loi en troisième lecture pour accélérer les travaux de la Chambre.

Le leader parlementaire des conservateurs, M. Tom Bell, s'est levé pour exprimer son accord "non seulement au nom de l'Opposition officielle, mais aussi au nom de la seule opposition qui reste en cette Chambre" à la proposition de M. MacEachen.

Puis, M. Stanley Knowles, chef parlementaire du NPD, relevant les propos de son collègue conservateur, a parlé, lui, "au nom de l'opposition influente".

Avant qu'il n'adresse la parole, un député conservateur de la Nouvelle-Ecosse, M. Pat Nowlan, a dit qu'il n'était pas nécessaire que "deux députés du même parti parlent".

ACCORD

Un membre du parti libéral (M. MacEachen) a déjà expliqué les termes de

l'accord; ça devrait suffire, a dit M. Nowlan au représentant du NPD.

Ne voulant pas demeurer en reste, le porte-parole du Crédit social, M. André Fortin, a dit que son parti "qui représente la seule opposition positive dans cette Chambre" est ici pour travailler.

Plus tard, au cours de la période des questions, un député conservateur a suggéré que le parti de M. Lewis devrait plutôt se nommer "Le Nouveau parti démocratique libéral".

Le changement d'attitude du NPD, après le discours de M. Trudeau, jeudi, a semblé indisposer plusieurs députés du parti de M. Stanfield qui croyaient bien tenir, cette fois, les ministériels à la gorge à la faveur de la crise de l'énergie.

Cependant, le Cabinet a adopté une ligne de conduite qui paraît maintenant acceptable par le NPD, notamment le maintien des prix actuels des produits pétroliers, du moins dans la partie ouest de l'Outaouais, jusqu'à la fin de l'hiver, et la formation d'une Société nationale du pétrole, deux des principales conditions posées par le NPD pour ne pas laisser tomber le gouvernement.

Il n'en fallait pas plus pour raviver l'animosité entre conservateurs et néo-démocrates qui s'affrontent plus souvent en Chambre qu'ils ne s'attaquent au gouvernement.

Aux yeux de plusieurs députés conservateurs, les

membres du NPD empêchent le parti de M. Stanfield de prendre une douce revanche sur les libéraux dans un prochain scrutin, à brève échéance.

Se fiant sur des sondages d'opinions et sur leur bonne étoile, les Tories, en effet, ne doutent pas un instant qu'ils auraient d'excellentes chances de déloger les ministériels dans une élection générale, eux qui ont perdu le pouvoir par la marge de seulement deux sièges au scrutin d'octobre 1972.

Depuis ce temps, les conservateurs ont présenté plusieurs motions visant à renverser l'administration Trudeau mais, à chaque fois, les députés néo-démocrates ont toujours appuyé le gouvernement.

Le député et ancien ministre dans le Cabinet Diefenbaker, M. George Hees, a employé une expression qui semble illustrer assez bien ce que pensent les conservateurs de l'alliance libéraux-néo-démocrates.

Il a dit, jeudi, après le discours du premier ministre Trudeau annonçant une nouvelle politique nationale de l'énergie, que "les paroles sont de M. Trudeau mais la musique de M. David Lewis".

Il est déjà acquis que les néo-démocrates et les créditistes voteront avec le gouvernement qui, grâce à cet appui, pourrait défaire la motion par 155 voix contre 106.

Gaspésie, et réserve au gouvernement fédéral le pouvoir de créer de nouveaux parcs nationaux dans les comtés de St-Maurice et Champlain, au Québec.

HYPOTHEQUE

Les Communes ont également adopté le projet de loi C-135, créant des mécanismes et institutions supplémentaires de financement dans le domaine du commerce des hypothèques grevant des propriétés résidentielles au Canada.

Les Communes adoptent les projets de loi sur les pensions et allocations familiales

OTTAWA (PC) - Les Communes ont adopté vendredi en troisième lecture une série de projets de loi, dont les importants projets de loi sur les pensions et les allocations familiales.

Ainsi, en vertu du projet de loi C-221, les allocations familiales atteindront une moyenne mensuelle de \$20 par enfant.

D'autre part, le projet de loi C-224, visant à indexer au coût de la vie les pensions payées dans le cadre du Régime de pension du Canada, prévoit qu'en 1974, le taux de cot-

isation sera basé sur un régime de gain de \$6,600. Les proportions de gains seront majorées à raison de 12 1-2 pour cent jusqu'à ce qu'elles aient atteint la moyenne des gains des travailleurs canadiens, selon l'indice des salaires dans le secteur industriel.

LIBERATION CONDITIONNELLE

Par ailleurs, deux amendements néo-démocrates au projet de loi C-191, visant à accroître de dix membres la Commission

des libérations conditionnelles, ont été rejetés. Ces amendements proposaient que ceux des dix membres spéciaux siégeant à la Commission soient d'origine indienne et que deux autres soient d'anciens détenus.

PARCS NATIONAUX

Le projet de loi S-4, visant à créer de nouveaux parcs nationaux et à modifier les limites des parcs déjà existants a également été adopté. Cette mesure législative prévoit entre autres l'aménagement du parc Forillon, en

Chez Wawanesa, vous pourriez payer moins cher pour votre assurance-incendie.

Pourquoi payer plus cher?

Le coût de l'assurance-incendie a bien augmenté cette année. Pour beaucoup cette augmentation représentera un montant d'argent important. Mais que faire? Voyez Wawanesa. Chez Wawanesa nos années d'expérience dans l'assurance-auto à prix modique nous ont appris à contrôler efficacement nos coûts d'opération — ce qui veut dire qu'un assuré paie

moins cher, pour la même protection, lorsqu'il fait affaire avec nous. Et cette année nous vous offrons un choix de polices: 1 an ou 3 ans. L'une ou l'autre est payable en 10 mois. Avant de payer plus pour votre assurance-incendie, appelez-nous. Nous vous donnerons une protection semblable à celle que vous avez actuellement — comprenant feu, vol et vandalisme — pour probablement moins d'argent que n'allez avoir à payer. Pourquoi payer plus cher?



Ce coupon vaut de l'argent. Découpez, complétez et postez-le nous. Il vous renseignera du montant d'argent que vous allez économiser sur votre prochaine police d'assurance-incendie.

Complétez et postez à: WAWANESA, 210 Est, RUE RACINE, CHICOUTIMI. Propriétaire-occupant Locataire-occupant. GENRE DE RESIDENCE: Maison unifamiliale Duplex Triplex Autre. GENRE DE CONSTRUCTION: Briques/Pierres/Blocs ciment Bois Revêtement métallique Autre. TYPE DE CHAUFFAGE: Central Chauffé en partie par locataire Autre. MONTANT DE PROTECTION DESIREE: Bâtisse \$ Contenu \$

Assurance Incendie Wawanesa 543-7791

210 Est, rue Racine, Chicoutimi Jonquière: 548, rue St. Hubert. Tél.: 547-9379



UN DES DEUX — Daniel Beaulieu (17), des Remparts de Québec, marque le premier but de la joute, hier soir, alors qu'il pousse le disque entre les jambières du gardien de but soviétique Victor Krivolapov. Mais l'équipe soviétique devait revenir à la charge plus tard et prouver sa supériorité en écrasant les Remparts. (Téléphoto PC)

Construction d'un club house moderne à la Piste Saguenay

PAR ANDRÉ LESTOURNEAU

JONQUIÈRE — Les dirigeants de la Piste Saguenay de Jonquières procéderont à d'importants travaux de rénovation au cours des prochains mois. Ces travaux seront annoncés officiellement, ce soir, à l'occasion de la clôture de la saison des courses attelées au Saguenay et du couronnement de Monsieur Jockey 73.

Ainsi, le président de la Piste, Me Pierre Bergeron, profitera de l'occasion pour divulguer les plans d'aménagement d'un nouveau club-house moderne et spacieux, de même que la construction de nouvelles écuries pouvant accueillir une cinquantaine de chevaux.

Selon des informations dignes de

foi, le nouveau club-house serait construit à l'arrière de celui qui existe présentement. Il appert aussi que le tracé sera transformé quelque peu, pour permettre à huit chevaux de prendre le départ sur la ligne de front.

Enfin, un nouveau système d'éclairage, acheté récemment à Montréal, sera installé, tandis que le terrain de stationnement sera agrandi et pourra accueillir plus de 1,000 automobilistes.

Ces importants travaux, estimés à plusieurs milliers de dollars, seront réalisés sur une période de deux ans et débuteront incessamment de sorte que le début de la saison 74 ne sera pas retardé.

Rejoint au téléphone, le président de la Piste s'est refusé à tout commentaire, si ce n'est qu'il ne pouvait rien déclarer pour l'instant.

"Lacoursière n'a jamais levé le petit doigt pour moi"

Yvon Montpetit

PAR PIERRE BOURDON

MONTREAL (Spécial au Quotidien) — Yvon Montpetit, athlète montréalais âgé de 24 ans, s'est créé au cours des cinq dernières années, une réputation enviable dans le domaine de la nage professionnelle longue distance. Il a vaincu le lac Saint-Jean à quatre reprises, en plus de terminer le dur marathon des 24 heures de La Tuque à cinq occasions.

"Il n'en demeure pas moins que ma plus grande ambition fut de prendre part aux jeux olympiques. Malheureusement pour moi, à cause de mon emploi à la ville de Montréal comme instructeur de natation, mon rêve n'a aucune chance de se réaliser. En effet, il existe un règlement de la FINA (Fédération internationale de natation amateur), qui stipule qu'un athlète gagnant de l'argent en enseignant sa discipline sportive, perd immédiatement son statut amateur", de nous confier Yvon Montpetit.

Pourtant, détenteur dans les années 60, de plusieurs records provinciaux et même canadiens, notamment dans la nage sur le dos, Yvon Montpetit possédait toutes les chances de réaliser son rêve.

IL DEVIENT PROFESSIONNEL

En 1966, Montpetit décide de rejoindre les rangs professionnels, et dès ses premières expériences, il prouve sa valeur, n'abandonnant jamais une épreuve. Il est doué d'une force herculéenne et son endurance est exceptionnelle. Ajoutant à ces qualités indispensables une bonne dose de volonté, Montpetit possède tous les atouts pour percer dans ce sport difficile.

"Réjean Lacoursière était pour moi une idole à cette époque. Toutefois, je dois avouer sincèrement qu'il n'a jamais levé un petit doigt pour moi. Jamais un mot d'encouragement, jamais un bon conseil. Ce qui est pire, en 1969, je le bats officiellement au marathon de 12 milles et demi de Terre des hommes. Eh bien, croyez-le ou non, malgré les preuves en main, et le relevé de toutes les statistiques du marathon, Réjean Lacoursière n'a jamais voulu avouer que je l'avais battu", de confirmer un Yvon Montpetit qui toutefois reconnaît les qualités de Réjean Lacoursière en tant que nageur.

"L'été passé, à la suite du marathon du lac Saint-Jean, j'ai eu le bonheur de serrer la main à Bobby Hull. Je puis dire qu'il m'a impressionné par sa gentillesse et même si je ne le connaissais pas avant, il a agi avec moi comme si nous étions de vieux amis. Nous ne pouvons nous empêcher de faire une certaine comparaison entre les agissements de Hull et de Lacoursière", de continuer Yvon Montpetit.

UNE GRANDE AMBITION

"Ma plus grande ambition actuellement demeure de remporter une fois la victoire à la Traversée internationale du lac Saint-Jean, et je suis prêt à tous les sacrifices pour y parvenir", de s'exclamer Montpetit.

D'autre part, Yvon Montpetit modifiera sensiblement son entraînement cette année. Contrairement aux autres années, il ne fera pas que nager. En plus,

il effectuera tous les jours des exercices de conditionnement physique à main libre. "L'an dernier, j'espérais sincèrement terminer dans les huit premières positions au lac Saint-Jean, et j'ai dû me contenter d'un quinzième rang. J'ai alors compris que je devais parfaire ma condition physique", d'insister Yvon Montpetit, qui est encouragé grandement par ses parents, à tous les marathons auxquels il participe.

Il est fortement possible que l'été prochain, Yvon Montpetit fasse équipe avec son jeune frère Guy Montpetit, 18 ans lors des 24 heures de La Tuque. "Je dois l'avouer, Guy est actuellement en meilleure condition physique que moi. Il s'entraîne deux heures par jour régulièrement, à la piscine du Cégep Saint-Laurent où il étudie, et il serait un très bon partenaire pour moi à La Tuque", de dire Yvon, qui est fier et avec raison de son frère Guy, champion de l'APNALD (Association provinciale de nage amateur longue distance) pour 1973. Guy remportait la triple couronne chez les amateurs l'été dernier, amassant des triomphes à La Tuque, Lac Saint-Jean et Saguenay.

ET L'ENCOURAGEMENT...

Il est malheureux de le dire, mais Yvon Montpetit qui pratique un sport ingrat, ne peut compter que sur ses parents pour l'encourager. Ses employeurs, la ville de Montréal, n'a jamais rien fait pour lui faciliter la tâche. Pourtant, Yvon apporte une bonne publicité à la ville de Montréal. Il n'en demeure pas moins qu'il doit se servir de journées de vacances et de maladie afin de pouvoir prendre part aux différents marathons professionnels.

Si la ville de Montréal ne lui apportait que le centième d'encouragement de ses parents, il n'aurait plus de problème. Des centaines de personnes ont vu sa mère et son frère l'attendre durant des heures et des heures au quai de Chicoutimi, lors de la difficile épreuve du Saguenay tenue en août dernier. Durant ce temps, son père, M. Raymond Montpetit, passait 15 heures dans une chaloupe, pour encourager et assister son fils qui se débattait dans des eaux tumultueuses et glacées.

Un athlète de la classe d'un Yvon Montpetit devrait certes pouvoir compter sur l'encouragement de ses employeurs qui devraient faire preuve de compréhension et d'humanité.

Réjean Lacoursière: Yvon Montpetit n'a jamais pu compter sur lui.

La ville de Montréal: c'est une grosse machine sans âme, à laquelle Yvon doit faire face.

Toutefois, il y a ses parents qui eux ne l'abandonneront jamais.

Aussi, Yvon, il y a, nous pouvons le l'assurer, des milliers et des milliers de sportifs extraordinaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui timent et reconnaissent les suprêmes efforts de courage et de ténacité dont tu as fait preuve dans LEURS eaux du Saguenay et du lac Saint-Jean.

Malgré tout, Yvon, nous comprenons tout de même pourquoi Bobby Hull t'a dit le 5 août dernier, sur le quai d'arrivée des nageurs à Roberval: "It's too much for me", en parlant de l'exploit que tu venais d'accomplir. Car, vois-tu, pour déployer tes efforts annuels, un hockeyeur professionnel, ne demanderait pas moins de \$50,000, tandis que toi, c'est tout juste si tu rencontres tes dépenses!

A l'eau, l'échelle des valeurs...

Les Remparts n'y voient que du feu contre les Sélects

JULIEN GAGNON

QUEBEC — Tels des danseurs de ballet qui font leurs courtes-pointes, les joueurs de hockey de la Russie manient la rondelle avec souplesse et avec dextérité. Tout semble facile pour eux et on a pu s'en rendre compte, hier soir, au Colisée de Québec alors que les Sélects de Moscou marquaient 13 buts tout en accordant seulement deux aux Remparts de Québec.

On a beau invoquer comme excuse le fait que la moyenne d'âge des joueurs russes est de 22 ans, comparativement à 17 pour les Remparts; ce n'est pas suffisant pour expliquer la défaite.

En l'espace de quatre ans, les Russes ont accompli une poussée phénoménale qui leur a permis d'assimiler une théorie bien élaborée et une technique quasi parfaite. Ce n'est certes pas dû à l'effet du hasard. Les Russes sont tout simplement en bonne forme physique et sur la glace, ils ne s'occupent pas de l'adversaire. Ils consacrent leurs efforts au maniement de la rondelle et au jeu de passe.

Les Remparts ont pratiqué une mise en échec très serrée et robuste au départ pour marquer le premier but, ce qui a pris les Russes un peu par surprise. L'Effet fut toutefois de courte durée et ce ne fut pas long

avant qu'ils réagissent. Chaque équipe a marqué deux buts en moins de 10 minutes de jeu en période initiale. Les quatre buts furent réussis chaque fois avec le désavantage numérique pour l'une ou l'autre équipe.

Par la suite, ce fut un jeu de passe-passe. Tout comme des magiciens devant un public intéressé et ahuri, les Russes ont démontré leur savoir-faire, sans être dérangés.

Ce qui est peut-être le plus surprenant, c'est de constater l'évolution gigantesque réalisée depuis quatre ans par les Russes, dans l'application de la technique du jeu de hockey. Et pourtant, ce ne sont que des êtres humains, tout comme nos Canadiens.

Il est quasi inadmissible qu'à l'âge de 17, 18 ou 19 ans, nos québécois soient dans l'impossibilité d'en faire autant car, bien souvent, c'est un sport qu'ils pratiquent déjà depuis sept ou huit ans. On peut en déduire que les Russes croient à la théorie et au style qu'ils pratiquent alors que les nôtres n'ont pas encore compris l'importance de la technique et du conditionnement physique.

Lorsque l'on demandait à l'instructeur Boris Maïorov, jeudi après-midi au Colisée, quels étaient les joueurs les plus raffinés et les meilleurs compteurs sur sa forma-

tion, Maïorov répondait: c'est un tel, un tel et un tel. Jetant un coup d'oeil sur le programme, on a pu constater que le Russe voulait blaguer quelque peu car les trois joueurs en questions étaient trois ailiers gauches.

Hier soir, nous nous sommes aperçus que c'était toute l'équipe qu'il fallait surveiller car tous les joueurs, sans exception, sont rapides, puissants, robustes et habiles. Et plus spécialement le numéro 15, Sergei Kapustin, un ailier gauche, qui a marqué cinq buts en plus de récolter une mention d'assistance. On nous permettra d'en mentionner un seul car les autres sont à peu près tous pareils.

Durant le match, les Russes ont lancé 41 fois sur la forteresse des Remparts contre 29 lancers par l'adversaire. Ce fut à la deuxième période où l'offensive russe fut principalement percutante alors qu'ils lançaient 16 fois contre seulement trois fois pour les Remparts.

Les Sélects ont commencé en beauté leur voyage en terre canadienne. Demain après-midi, ils seront au centre Georges-Vézina de Chicoutimi contre les Saguenéens. On ne parlera pas de défaite mais on peut anticiper une vraie invasion par les Russes.

Les Saguenéens parviennent à devancer les Marquis

PIERRE RAYMOND

JONQUIÈRE — Finie la suprématie des Marquis de Jonquières au sein de la ligue junior régionale. Les Saguenéens de Chicoutimi viennent de se hisser au premier rang et s'il n'en tient qu'à l'instructeur Miville Leclerc, c'est pour longtemps.

Le pointage de la rencontre, 9 à 6, n'indique pas tout à fait le déroulement de la partie. Après avoir pris une avance de 3 à 1 en première période, les Marquis se sont littéralement faits surclasser au deuxième engagement par un bombardement de six buts consécutifs et ce, en dix lancers. Le tour était joué!

"Les Marquis n'ont pas de respect", a avoué un instructeur pourtant déçu malgré la victoire à l'issue de la rencontre. Quand ils jouent devant leurs partisans, ils veulent tout démolir et chez nous ils ont

la jaunisse". La hache de guerre est maintenant déterrée avec les Marquis de Jonquières. Ils ne gagneront plus une partie à nos dépens. Le calendrier les favorisait à venir jusqu'à aujourd'hui", a conclu Leclerc.

En plus de gagner en ce qui regarde le pointage, les Saguenéens ont livré plusieurs combats de boxe s'en tirant avec les honneurs presque à chaque occasion. Des joueurs tels que Régis Painchaud en a surpris plusieurs en démontrant ses talents de pugiliste avec le policier des Marquis Yvon Trudeau. Un autre belle bagarre a été celle qui opposait le nouveau capitaine des Saguenéens, Alain Blais et le défenseur des Marquis Louis Lavoie. Après avoir dardé Blais, Lavoie s'est rapidement retrouvé sur le tapis sous les coups de Blais.

Les Marquis ont voulu employer la ruse à un certain moment mais la finesse de Leclerc a pris le dessus. Sylvain Tremblay qui avait purgé un cinq minutes de pénalité pour une bagarre en première période, a été invité par Trudeau. On sait qu'un règlement stipule qu'un joueur qui prend part à une bagarre deux fois au cours du même match est banni. Tremblay a refusé de jeter les gants au grand soulagement de son pilote.

Les Marquis ont semblé menaçants à la toute fin de la partie en portant le pointage à 9 à 6. Leclerc a toutefois changé son gardien par le substitut Yvon Tremblay. Laval Leclerc, malgré quelques arrêts importants auparavant, a été faible sur plusieurs buts des Jonquiérois. Sa brigade défensive a été à la hauteur à maintes reprises. Lambert Tremblay et

Jean Labelle ont dirigé l'attaque des Saguenéens avec deux buts chacun tandis que Denis Villeneuve, Daniel Dufresne, Denis Bouchard, Pierre Girard Sr. et Alain Blais marquaient les autres.

Allen Basque avec deux buts, Marcellin Boudreault, Serge Gendron, Jacques Dufour et Alain Voyer ont marqué les buts des Marquis.

LE NATIONAL DÉFAIT

D'autre part, les Aiglons d'Alma sont sortis de leur torpéur au même moment, en enfilant un cinquant révers au National de Port-Alfred 11 à 4. Par cette victoire, les Aiglons se sont sensiblement rapprochés de la formation de la Baie puisque seulement quatre points les séparent maintenant. Il nous a été

malheureusement impossible d'obtenir les compteurs de cette partie.

LES OUANANICHES GAGNENT

Les Ouananiches de Roberval, ont finalement enregistré un gain à leur dossier face aux Castors de Dobeau en remportant une victoire de 6 à 3. La troisième période a fait connaître l'issue du match puisque les Robervalois ont pris une avance de 5 à 2 dès les premiers instants. Cet engagement a été ponctué de plusieurs alternations entre les joueurs.

Les compteurs des Ouananiches ont été Daniel Flamand avec deux buts, Bernard Cléary, Julien Joncas, Raymond Taillon et Alain Tremblay, chacun un. Pour les Castors, Yoand Gauthier, Rémi Kurtness et Jacques Trottier ont enfilé les buts.

La régularité de Christia Zechmeister lui vaut un triomphe

VAL D'ISÈRE (AFP) — Pour s'être montrée la plus régulière, l'Allemande de l'Ouest Christia Zechmeister a remporté le slalom spécial du Critérium de la Première Neige, hier après-midi, à Val d'Isère.

Deuxième temps de la première manche à 37-100 de la surprenante Autrichienne Gitti Hauser qui prendra trop de risques dans la seconde et manquera une porte, Christia Zechmeister a encore réussi le deuxième temps de la seconde manche, derrière la skieuse de la Lichtenstein, Hanny Wenzel, qui termine finalement seconde au temps total à 75-100.

La course, surtout la première manche, a été marquée par de nombreux abandons ou disqualifications, parmi lesquels Fabienne Serrat, Patricia Emonet, Sandra Poulsen, Wiltrud Drexel, Michèle Jacot et Anne Marie Proell (1ère manche) et Danièle Debernard, Claudia Giordani (3ème de la 1ère manche), Conchita Puig et surtout Gitti Hauser au cours de la seconde.

Fiche technique: 1ère manche: 63 portes piquetées par Philippe Mathis sur une dénivellation de 430 mètres; 2ème manche: 63 portes piquetées par Henni Messner sur une dénivellation de 430 mètres également. Couche de neige peu épaisse, glacée. Chute de neige et froid continuel pendant les deux manches.

Kathy Kreiner a été la meilleure Canadienne avec une 5ème place, suivie de Judy Crawford au 8ème rang.

HOMMES

L'Italien Piero Gros a pris une sérieuse option sur une seconde victoire consécutive dans le slalom géant du Critérium de la

Première Neige, comptant pour la Coupe du Monde, en remportant, vendredi, la première manche de cette épreuve en 1:31.74, battant son compatriote Helmut Schmalzl de 85-100 et l'Autrichien Hansi Hinterseer de 94-100.

La victoire de l'athlétique Piero a été quelque peu heureuse, car il était nettement devancé par ses compatriotes Erwin Stricker et surtout Gustavo Thoeni, le champion olympique de la spécialité et trois fois vainqueur de la Coupe du Monde, quand le premier perdit un ski et dut abandonner et le second tomba à quelques 150 m. de l'arrivée, son ski ayant décroché sur une plaque molle, alors qu'il avait course gagnée.

La seconde manche sera disputée samedi.

Pour sa part, Jim Hunter a pris la 4ème place, avec un léger retard sur le meneur.

Dale Irwin a pris la 45ème place; Dave Murray, la 50ème et Dave Cooper, la 70ème.

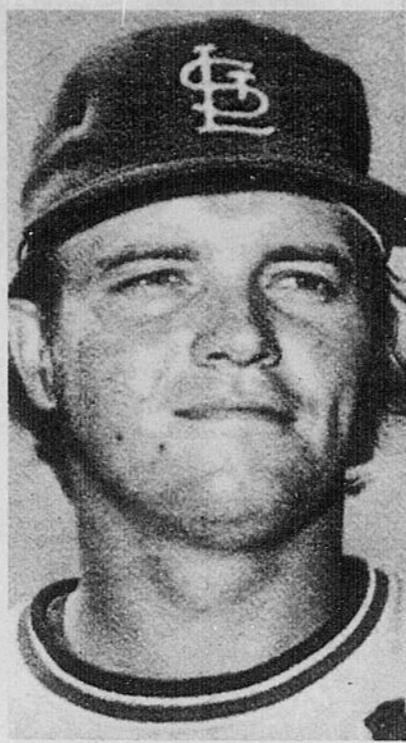
CLASSEMENTS

Voici les classements de la Coupe du Monde de ski après le slalom spécial féminin de Val d'Isère.

- Classement individuel:**
1. Anne Marie Proell (Aut) et C. Zechmeister (All) 25
 3. I. Gfolner (Aut) et H. Wenzel (Lie) 20
 5. W. Drexel (USA) et M. Cochran (USA) 15
 7. M. T. Nadig (Aut) et R. Mittermaier 11
 9. I. Lukasser (Aut) et K. Kreiner (Can) 8
- Classement par nations:**
1. Autriche 76
 2. Allemagne de l'Ouest 22
 3. Lichtenstein 20
 4. Canada 17
 5. Etats-Unis 16
 6. Suisse 11
 7. France 7
 8. Norvège 2



John Curtis



Reggie Cleveland



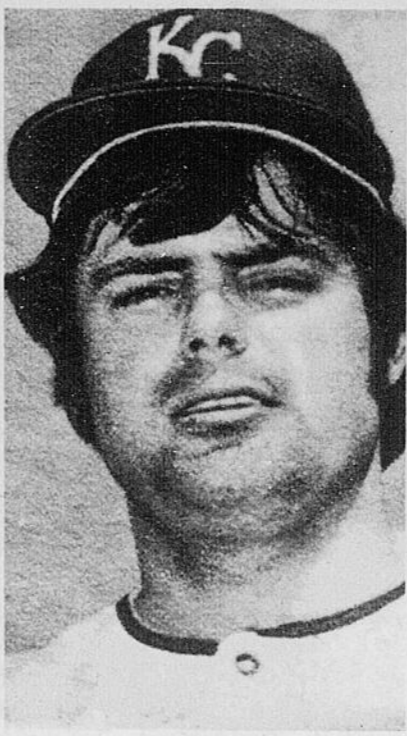
Diego Segui



Felipe Alou



Bob Johnson



Lou Piniella

SOUS D'AUTRES CIEUX — Les Red Sox de Boston ont échangé, hier, le lanceur John Curtis aux Cardinals de Saint-Louis en retour des lanceurs Reggie Cleveland et Diego Segui. Les Expos de Montréal ont vendu le vétéran Felipe Alou aux Brewers de

Milwaukee. Les Pirates de Pittsburgh ont échangé le lanceur Bob Johnson à Cleveland et les Royals de Kansas City ont échangé le joueur de champ extérieur Lou Piniella aux Yankees de New York.

Les Reds Sox se sont fatigués d'attendre

HOUSTON (PA) — Les dirigeants du baseball commencent à faire leurs valises hier, ce qui n'a pas empêché la conclusion d'autres échanges à la dernière journée de l'assemblée hivernale du baseball majeur.

Ainsi, les Red Sox de Boston et les Cards de St-Louis ont conclu un marché impliquant six joueurs, ce qui semble avoir mis fin à la rumeur voulant que le lanceur Gaylord Perry, du Cleveland, passe à Boston.

Les Red Sox, qui étaient prêts à offrir les lanceurs John Curtis, Lynn McGlothen et Mike Garman aux Indiens pour Perry, se sont tannés des hésitations du Cleveland et ont échangé les joueurs aux Cards en retour des lanceurs Reggie Cleveland et Diego Segui, plus l'intérieur Terry Hughes.

Par ailleurs, les Yankees ont cédé le vétéran Lindy McDaniel aux Kansas City en

retour du voltigeur Lou Piniella et du lanceur Ken Wright, puis ont obtenu Bill Sudakis du Texas pour une somme d'argent et un joueur identifié plus tard.

De leur côté, les Phillies de Philadelphie ont vendu Cesar Tovar au Texas et acheté le lanceur de relève Eddie Watt du Baltimore.

Les Expos de Montréal ont vendu le vétéran Felipe Alou à Milwaukee.

Pittsburg a échangé le lanceur Bob Johnson à Cleveland en retour du voltigeur Bill Flowers, des mineurs.

Cleveland, 14-10 avec les Cards, rejoint ainsi son ancien coéquipier Rick Wise à Boston. Segui a participé à 65 matches avec un bilan de 7-6 et une moyenne de 2.79 points mérités.

Les Cards ont ainsi fait l'acquisition de six lanceurs depuis la fin de la saison.

DERNIERES SESSIONS

Cependant, les deux ligues tenaient les dernières sessions de l'assemblée hivernale, terminant avec une réunion conjointe sous la présidence du commissaire Bowie Kuhn.

D'autre part, le comité des règlements a approuvé l'essai du coureur désigné dans les mineurs la saison prochaine.

De plus, le comité a enlevé la restriction de trois ans sur le règlement du frappeur désigné, quitte à la rendre permanent éventuellement.

Après la réunion conjointe, Kuhn a révélé qu'il nommerait un coordi-

natriceur national qui travaillera avec les clubs du circuit dans un effort pour conserver l'énergie, notamment au sujet des voyages d'avion.

Par contre, les lignes ont rejeté la proposition des directeurs-gérant, portant la date d'échanges interligues du 15 mai au 15 juin.

Enfin, on a approuvé un changement dans le règlement d'éligibilité des joueurs à la Série mondiale.

Les joueurs s'alignant avec un club du 31 août à la fin de la saison seront éligibles automatiquement et, seul, le commissaire accordera la permission de remplacer des joueurs blessés.

SPORT EN BREF

Guy Dufour est suspendu

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec, de l'AMH, seront privés des services de l'ailier droit Guy Dufour pour deux parties, à compter de demain soir. Dufour a été informé, jeudi, que le président de l'Association mondiale, Dennis Murphy, l'avait suspendu pour deux matches en plus de lui imposer une amende de \$300. Cette sanction fait suite au duel à coup de bâton que Dufour et Ted Taylor, des Aéros de Houston, se sont livré au Colisée de Québec, samedi dernier. Taylor, qui avait subi une entaille au visage dans ce combat, a également été suspendu pour deux parties, mais l'amende dans son cas a été fixée à \$250.

Guité, bientôt de retour

QUEBEC (PC) — Pierre Guité pourra vraisemblablement reprendre sa place sur l'alignement des Nordiques de Québec dès la semaine prochaine. L'ailier gauche avait été hospitalisé d'urgence, mardi, à Québec, après avoir ressenti de vives douleurs à l'abdomen durant un exercice. Les médecins ont constaté qu'il souffrait d'une lésion de la paroi thoracique et non pas d'une lésion à la rate, comme on l'avait d'abord cru, éliminant ainsi la nécessité d'une intervention chirurgicale qui aurait pu le tenir à l'écart pendant plusieurs semaines. Le médecin des Nordiques croit qu'il pourra retourner au jeu dès mercredi, après avoir manqué seulement deux parties, s'il n'y a pas de complication.

A cause d'un échange "vicieux"

MONTREAL (PC) — Le gardien Gary Edwards, du Los Angeles, et Bobby Schmautz, du Vancouver, ont été suspendus pour un match hier, à la suite d'un duel à coups de bâton lors d'un match entre les deux clubs mardi dernier à Vancouver.

Les deux joueurs avaient alors écopé de pénalités de match, accompagnées d'une amende automatique de \$200. Les deux joueurs s'étaient frappés au corps et aux jambes dans un échange qualifié de "vicieux" par le président Clarence Campbell.

Chicago, premiers visiteurs

HOUSTON PA — Les ligues nationales et américaines de baseball débiteront le 4 avril 1974 et se termineront le 2 octobre. Montréal fera ses débuts en recevant Chicago le 5 avril.

Coupe Davis

CALI AFP — La Colombie mène par deux victoires à zéro devant le Mexique à l'issue de la première journée de la rencontre de la coupe Davis premier tour éliminatoire de la zone d'Amérique centrale. Jauro Velasco Col a battu Joaquin Loyo, Mex., 6-3, 4-6, 6-3, 7-5 dans le premier simple, et Ivan Molina, Col., a remporté le second en triomphant de Raul Ramirez Mex., en trois sets 6-1, 6-1, 7-5.

Boxe

ROME AFP — "Le championnat du monde des poids moyens entre l'Argentin Carlos Monzon et le Mexicain Jose "Mantecilla" Nappoles aura lieu le 9 février prochain", a déclaré hier à l'AFP M. Rodolfo Sabbatini, représentant en Europe de Monzon.

"Il y a 90 chances sur cent pour que la rencontre ait lieu à Paris a ajouté l'organisateur romain. Je ne connais pas encore l'enceinte où se déroulera le combat, mais je peux vous préciser que les deux boxeurs devront être sur place 15 jours avant la rencontre". Initialement prévu pour le 8 décembre à Paris, le championnat du monde avait dû être reportée à la suite de l'avis défavorable des médecins du champion du monde.

Golf

RABAT AFP — L'Américain Bill Casper a confirmé ses prétentions à la victoire dans le troisième omnium de golf du Maroc, doté du trophée Hassan-II qui s'est poursuivi hier, par beau temps sur les 6.825 mètres du parcours du golf de Dar Es Salam à Rabat.

Crédité de 71, soit deux en-dessous du par jeudi, Casper a tourné encore plus régulièrement hier, réussissant trois birdies aux trous 3, 4 et 12 pour terminer en 70 coups. Après les deux premiers tours, il totalise 141, soit 5 en-dessous du par, et a creusé un peu plus l'écart sur ses suivants.

Faute d'enneigement

VAL D'ISÈRE AFP — En remplacement de Val Gardena et Madonna Di Campiglio qui ne peuvent organiser faute d'enneigement comme prévu les descentes, slalom géant et slalom spécial-hommes de la Coupe du Monde la semaine prochaine, le comité de la Coupe du Monde a attribué ces épreuves aux mêmes dates aux stations autrichiennes de Saalbach descente le 15 décembre, Zell Am See slalom géant le 16 et à la station italienne de Vipiteno slalom le 17.

Ce n'était qu'une question de temps pour les Kings

(Selon PC) — La fin d'une série de 10 revers d'affilée n'était qu'une affaire de temps, selon les Kings de Los Angeles qui viennent de remporter deux gains successifs dans la LNH.

"Même si nous perdions, nous jouons mieux depuis une couple de semaines, a déclaré le gardien Gary Edwards après le gain de 4-1 sur Pittsburgh cette semaine.

"Nous réduisons le nombre de nos erreurs. La chance ne nous souriait pas, mais nous commençons à en profiter."

Ce soir, Los Angeles reçoit Atlanta; les Islanders visitent Montréal; Buffalo évolue à Boston; Philadelphie se rend à Toronto; Minnesota est l'hôte du Detroit; et Pittsburgh est à Vancouver.

Dimanche, Toronto se rend à Buffalo; la Californie visite les Rangers; Boston est à Philadelphie et Chicago reçoit le Minnesota.

AUTRES DECLARATIONS

"Même si nous perdions, nous jouons assez bien pour l'emporter", a déclaré le capitaine des Kings, Terry Harper.

Le meilleur des Kings a été Frank St-Marseille, transformé en centre à la suite de l'absence de Juha Widing et Butch Goring. Il a récolté cinq buts et 10 aides au cours des 10 derniers matches.

"D'ailleurs, selon le pilote Bob Pulford, St-Marseille a été le joueur le plus régulier du club depuis le camp d'entraînement."

AMH

Depuis ses débuts comme pilote des Sharks de Los Angeles, Ted McCaskill a récolté cinq victoires en six matches et il en est fier.

Après un premier gain aux dépens du Winnipeg, McCaskill n'avait guère une bonne opinion des Jets.

Après un premier gain sur Houston en quatre matches cette saison, McCaskill a déclaré que son club n'était pas apprécié à sa juste valeur.

Le seul revers en a été un de 9-2 aux mains des Saints du Minnesota.

McCaskill n'en a pas moins soutenu que son club était aussi bon que n'importe lequel autre du circuit.

Les Sharks ne joueront pas avant mercredi prochain et leurs principaux rivaux tenteront d'en profiter pour augmenter leur avance sur les détenteurs de la 5e place dans la division Ouest.

Ainsi, Minnesota reçoit les Nordiques de Québec ce soir et visitent Toronto dimanche tandis que les Jets reçoivent New Jersey dimanche.

Dans les autres matches de ce soir, la Nouvelle-Angleterre visite Cleveland et New Jersey est à Chicago.

Dimanche, Chicago évolue à Québec; Houston est à Vancouver et Cleveland remet la politesse à la Nouvelle-Angleterre.

**CENTRE
GEORGES-VEZINA
CHICOUTIMI**

La première visite des Russes
au Saguenay

Dimanche, le 9 décembre
à 2 h. 30 P. M.

**SELECTS DE MOSCOU
VS
SAGUENEENS
JUNIOR-MAJEUR**

Admission: \$2.00 — \$3.00 — \$4.00

Billets en vente au Centre Georges-Vézina
Samedi de 9h a.m. à 6h p.m.
Dimanche de 9h à midi.



Dans le temps des Fêtes, ça fait toujours plaisir de les voir arriver! Et pourtant quelquefois la maison paraît bien petite quand on veut les loger! A l'Auberge des Gouverneurs, ils sont toujours

bienvenus. Tenez, même pendant les fêtes, du 21 décembre au 6 janvier inclusivement toute la famille pourra se loger dans une seule chambre au tarif d'une seule personne.



AVEC FORCE — Pierre Quintal (25) reverse avec force Philippe Bellemarre (14), tandis que Jacques Chiasson (8), Arnel Drapeau (5), Jean-Paul Leblanc (15) s'apprêtent à intervenir, tout comme les officiels Alfred Tardif et Claude Cyr. (Photo Réal Tremblay)

Au cinquième congrès de la Confédération des Sports

PAR PIERRE BOURDON

QUEBEC — Près de 500 personnes ont assisté, hier soir, au Château Frontenac, à l'ouverture du cinquième congrès de la Confédération des sports du Québec. On prévoit que plusieurs autres congressistes arriveront dans la Vieille capitale, ce matin, ce qui pourrait bien porter à 700, le nombre de participants à ces assises dont le thème est: "On fait le point".

Ils étaient légions

Julien GAGNON

QUEBEC — Ils étaient légion, hier soir, les participants au congrès de la Confédération des sports du Québec dont les assises avaient lieu au Château Frontenac.

Hier, c'était surtout la soirée de l'inscription qui a été marquée par la cérémonie des retrouvailles.

On vient d'un peu partout et les représentants de différents secteurs de la Province renouent connaissance.

Dans toutes les salles du Château, on pouvait retrouver des visages connus ou familiers.

Les interpellations fusaient de partout, les poignées de main étaient distribuées à profusion et on pouvait déceler les préparatifs d'une fin de semaine assez active où les participants auraient des points assez sérieux à discuter lors du congrès de leur organisme.

Car la CSQ qui est un aigle de puissance est aussi un organisme qui occupe une place prépondérante sur le plan du sport au Québec.

Les représentants des secteurs qui, pour la plupart d'entre eux, sont des spécialistes en éducation physique ou des techniciens en discipline de loisirs ou de sport amateur, reconnaissent qu'ils ont un rôle à jouer sur le plan éducatif et formateur de la jeunesse qui est appelée à prendre la relève de demain.

Des recommandations primordiales seront soumises aux dirigeants du congrès qui auront, par la suite, la tâche de faire les pressions qui s'imposent auprès des autorités gouvernementales, en l'occurrence le Haut-Commissariat, afin que ces recommandations reçoivent l'attention qu'elles méritent.

Les travaux d'études et de discussions en ateliers dureront toute la journée aujourd'hui.

Les propositions concrètes seront élaborées lors de la réunion plénière qui aura lieu, dimanche après-midi, avant la fin du congrès.

dirigeants de toutes les fédérations de régies sportive du Québec, les membres des conseils régionaux de loisirs, les responsables du sport scolaire, les travailleurs du comité organisateur des jeux olympiques, voilà autant de sphères qui étaient toutes représentées à l'ouverture de ce cinquième congrès.

THOMAS KELLER EST OPTIMISTE

C'est Thomas Keller, président des sociétés internationales d'aviron, qui a été le conférencier invité lors de l'ouverture officielle de ce congrès.

Keller a expliqué aux convives attentifs, les rôles des fédérations internationales et nationales de sport. Par la suite le conférencier suisse a fait remarquer: "Nous sommes très optimistes quant au succès des jeux olympiques de 1976 à Montréal et nous avons la conviction que tout se déroulera très bien."

"Aujourd'hui, la discipline est une denrée rare. Dans les maisons, dans les écoles, dans les universités, il y a de moins en moins de discipline. Toutefois, lorsque nous regardons vers le merveilleux monde du sport, on se rend compte que la discipline y tient une place de choix", de continuer Thomas Keller.

RUPTURE APRES LES ETUDES

"Souvent les jeunes

pratiquent les activités sportives durant leurs études. Un grand malheur toutefois demeure, c'est qu' aussitôt qu'ils quittent les maisons d'éducation, ils arrêtent toute forme d'éducation physique", selon Keller.

En terminant, Thomas Keller ne s'est pas gêné pour ajouter qu'il y avait de l'ordre à mettre, dans les structures sportives. "Il faudra implanter de bonnes structures de sport. Ensuite, on devra définir les tâches de chaque fédération internationale et ensuite, collaborer sans relâche", aux dires de Keller.

Aujourd'hui (samedi), il y aura différents ateliers portant sur la coordination au niveau régional, au niveau provincial, sur les athlètes, les cadres, équipement, et marketing.

Ce soir, d'autre part, ce sera la fameuse soirée et mérite sportif où une cinquantaine d'athlètes québécois représentant autant de disciplines sportives seront honorés.

DES POSTERS DE SPORT

Finalement, le ministère de l'Éducation lançait hier soir, une importante collection d'affiches-documents sur 45 sports et activités de plein air.

Selon le ministre Paul Phaneuf, ces 45 affiches constituent la première tranche d'un projet global qui vise à fournir une documentation attrayante sur tous les sports et sur toutes les activités de plein air.

SPORT ECLAIR

Les activités pee wee

JONQUIERE — Contrairement aux années passées, les équipes qui seront éliminées aux cours du tournoi Provincial Pee Wee ne seront pas mises de côté. Plusieurs activités prendront place pour agrément leur séjour dans la région en collaboration avec les clubs Kiwanis, Lion, Optimiste et Richelieu. Les jeunes pourront profiter des loisirs tels que la natation, les quilles, des visites dans la ville et des locaux spéciaux seront à leur disposition.

Soirée Monsieur Jockey

JONQUIERE — Le couronnement de la saison à la Piste Saguenay aura lieu ce soir, à 9h00 à l'Hôtel Mont-Valin de Chicoutimi. La population sportive rendra alors hommage aux conducteurs qui se sont distingués au cours de la saison. Pour un, Léon Jean, recevra le trophée O'Keefe décerné au Monsieur Jockey 1973. Douze trophées au total seront remis. Le président de la Piste, Me Pierre Bergeron en profitera pour l'analyse de la saison des courses, qui vient de se terminer.

Fédération de handball du Québec

ALMA — MM. Michel Bernier et Martin Tremblay, du Campus Collégial d'Alma ont été sélectionnés par la Fédération de handball du Québec et par la Fédération des associations sportives collégiales du Québec pour faire partie de l'équipe masculine de handball qui fera un stage en Europe du 2 au 16 janvier prochain.

Nouveau capitaine

CHICOUTIMI — En raison du départ de Sylvain Girard, les joueurs des Saguenéens ont procédé à l'élection d'un nouveau capitaine et le choix s'est finalement porté sur le vétéran Alain Blais. Sylvain Tremblay a également été nommé assistant-capitaine en plus de Jean-Claude Gaudreault. De plus, la direction des Saguenéens a annoncé l'acquisition d'un nouveau publicitaire pour l'équipe. Il s'agit de Guy Byatt, avantageusement connu par la gent sportive régionale.

Dimanche 2.30 p.m.

SAGUENEENS JUNIOR MAJEUR

RECOIVENT

SELECTS DE MOSCOU



Assistez à la première partie des Russes dans la région.

Votez les meilleurs prospects de Russie, ainsi que vos Saguenéens et les vedettes qui leurs donneront un coup de main soit les Tremblay, Geoffrion, Leblanc, Johson, Sauvé et Cie...

Les Saguenéens sortent leurs poings et triomphent 6-1

les protégés de Germain Munger ont exercé une mise en échec serrée et robuste, en plus de démontrer une agressivité peu commune tout au long de la partie.

En fait, la rencontre a été marquée de quatre bagarres, dont une générale vers la toute fin du match.

L'escarmouche a décanché lorsque le paisible Jean-Paul Leblanc a

enlevé ses gants pour s'en prendre à Daniel Crevier.

François Robert n'a pas tardé à faire de même contre Jean-Guy Dufour qu'il a facilement renversé. Ce dernier s'est assomé en tombant sur la glace. Gilles Quintal est venu le secourir et c'est alors que les joueurs des Rangers ont sauté sur la glace, tandis que les Saguenéens ont rapidement répliqué.

Le gardien Michel Essiembre s'est retrouvé

au coeur de la bagarre et il a servi une sévère correction à Dufour. Philippe Bellemarre a pour sa part livré bataille à Michel Dubois qui s'est permis de prendre d'assaut le banc des visiteurs.

Quant à Daniel Crevier, il se rappellera longtemps de la raclée que lui a servie Jean-Paul Leblanc.

En fait, tous les joueurs ont participé à l'échauffourée et il ne restait que deux joueurs pour alterner, après que l'officiel André Tremblay eut sévi contre les belligérants.

Les Saguenéens ont imposé leur présence dès le début de la rencontre. Marc Desforges s'est mesuré à Denis Chagnon, tandis que Gilles Quintal en faisait autant devant Philippe Bellemarre.

Malgré un désavantage numérique, les Rangers en ont profité pour ouvrir le pointage, par l'entremise de Daniel St-Cyr.

Les Saguenéens n'ont pas tardé à répliquer, alors que Pierre Dubé a nivelé le compte sur le retour d'un lancer de Marc Desforges.

Pendant que Jacques Chiasson était au pénitencier, Jean-Guy Dufour inscrivait un deuxième point pour les Chicoutimiens, à la suite d'un jeu amorcé par Michel Tremblay et Jean-Paul Leblanc.

AVANTAGE MARQUE DES SAGUENEENS

Le deuxième engagement a été tout à l'avantage des Saguenéens qui ont décoché 21 lancers contre la cage d'André Lepage, pour ajouter deux autres filets, l'un alors que Leblanc venait de quitter le banc des punitions, l'autre

sur un lancer dévie de Marc Desforges.

Animés par une foule de plus en plus bruyante, les Saguenéens ont attaqué sans relâche, tandis que les visiteurs parvenaient difficilement à sortir le disque de leur zone.

A la suite d'une solide mise en échec de Paul Arseneau, Denis Marois a voulu répliquer avec ses poings, mais le robuste défenseur des Saguenéens l'a rapidement maîtrisé pour lui servir quelques droites qui ont atteint la cible, tandis que les spectateurs ont voulu faire un mauvais parti aux visiteurs.

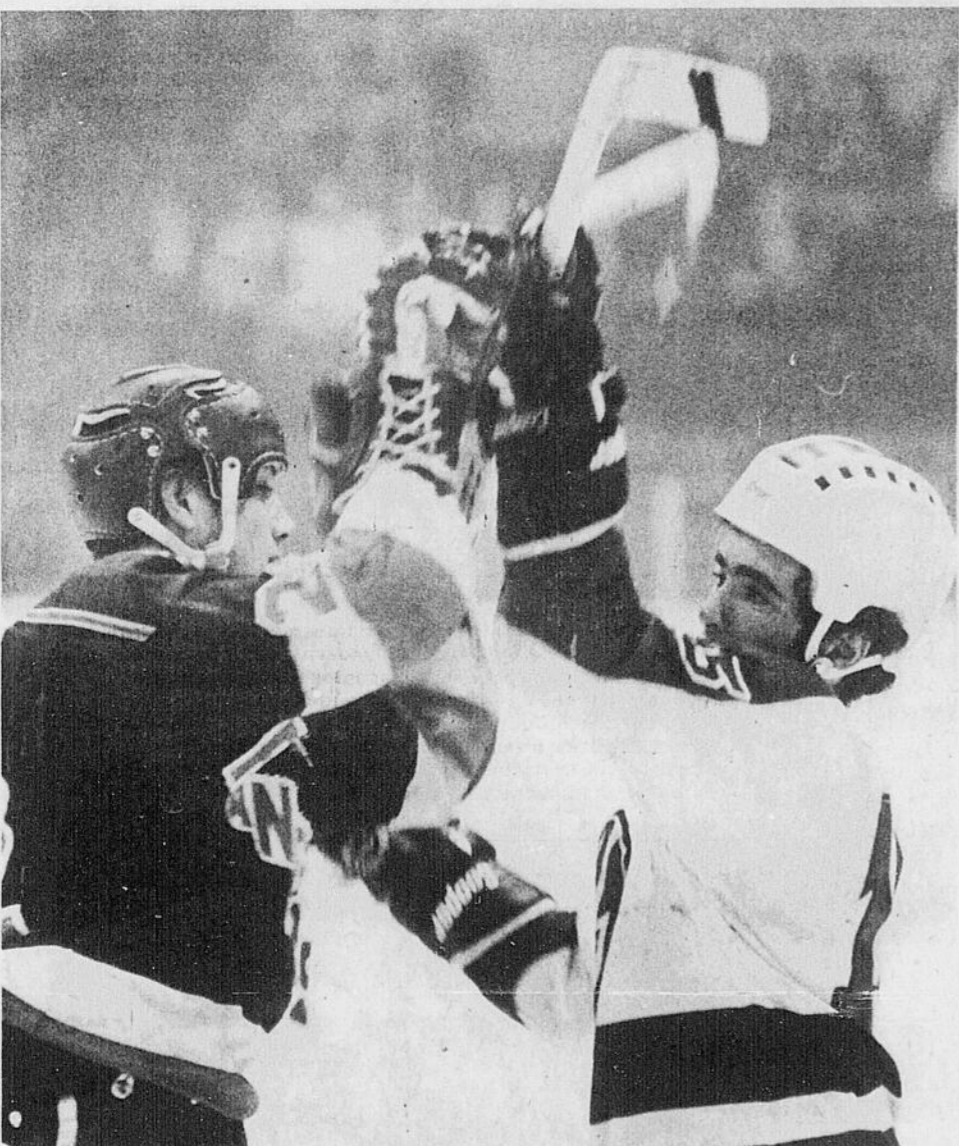
Profitant d'une erreur défensive de l'adversaire, Marc Desforges a porté le compte 5 à 1 en faveur des protégés de Germain Munger.

Les deux équipes évoluaient alors avec quatre joueurs seulement.

Avec un peu plus de dix minutes à faire dans le match, le gardien André Lepage a cédé sa place à Michel Essiembre.

L'athlète d'Arvida a été pris en défaut lors d'une mêlée générale. Le défenseur Paul Arseneau, qui a joué son meilleur match de la saison, a été à l'origine de cette attaque, tandis qu'Yvon Verreault parvenait à faire scintiller la lumière rouge.

Un début d'escarmouche, entre Leblanc et Crevier, devait dégénérer en bagarre générale. Le tout a éclaté lorsque Jean-Guy Dufour s'est retrouvé en difficulté devant François Robert. Gilles Quintal a tenté de secourir son coéquipier. C'est alors que le banc des deux équipes s'est vidé... et l'on connaît la suite de l'histoire.



BATON HAUTS — Même le paisible Jean-Paul Leblanc s'est montré agressif. Pour donner la réplique à Denis Marois, le capitaine des Saguenéens s'est permis de porter son bâton haut. (Photo Réal Tremblay)

"Pire déroute française en ski alpin" (Duvillard)

VAL D'ISERE (Reuter) — "La course d'aujourd'hui entrera dans les annales du ski français comme la plus grande déroute subie dans une épreuve de coupe du monde européenne", a déclaré Henri Duvillard. Un Duvillard désabusé n'a pas hésité à mettre en cause les entraîneurs de l'équipe de France.

"Il est normal que nous terminions si loin des premiers, expliquait-il. Nous ne

nous sommes pas entraînés un jour sur de la glace, pour une raison que nous ignorons d'ailleurs totalement, car aucun des entraîneurs ne s'entretient jamais avec nous pour nous tenir au courant des décisions.

"En fait, je crois bien que le ski français, a été entraîné vers des profonds abîmes par le groupe des entraîneurs actuels, qui n'ont vraiment qu'un très vague avis sur

le ski de compétition international. Il n'est pas question de se rebeller comme à la Foux d'Allos. Au contraire, il est dans notre intérêt d'essayer d'être insensible et même indifférent à la mauvaise ambiance dans laquelle se meut l'équipe de France pour courir. Je suis, comme les autres, désabusé mais je suis content car on va forcément se rendre bientôt compte que c'est nous qui avons raison contre les entraîneurs", a déclaré Duvillard.

SOMMAIRES

Politique d'attente pour Dick Williams

HOUSTON PA — Dick Williams a déclaré hier qu'il avait adopté pour le moment la politique d'attendre les événements au sujet de son statut de gérant, mais a signalé la possibilité d'une poursuite légale si le président de la LA et le commissaire Bowie Kuhn continuaient de refuser de prendre position.

Selon Williams, rejoint par téléphone à sa demeure de Riviera Beach, Californie, "il y a bien des décisions à prendre" au sujet du refus du proprio Charles Finley, du Oakland, de le laisser rejoindre les Yankees de New York.

"Je n'ai pas encore pris de décision avec mes avocats et j'espère ne pas avoir besoin de recourir à la justice, mais je le ferai si les Yankees désirent toujours mes services".

URSS 13 Québec 2

PREMIERE PERIODE

1. Qué., Nantais (Beaulieu, Lachance) 2:36
 2. URSS., Rephev (Terchin) 3:36
 3. Qué., Beaulieu (Chouinard, Nantais) 7:13
 4. URSS., Kotov (Kapustin, Terchin) 9:42
 5. URSS., Korotkov (Schallimov, Lobanov) 17:10
 6. URSS Kapustin (Korotkov) 19:11
 Pénalités — Ropnov 1:35; Constantin 3:31; De-Iousov 6:56; Beaulieu 7:59.

DEUXIEME PERIODE

7. URSS Schallimov (Zimin-Lobanov) 1:10
 8. URSS Kapustin (Repnev, Terchin) 10:15
 9. URSS Kapustin (Markov) 11:27
 10. URSS Kapustin (Kluhov) 16:39
 Pénalités — Popov 6:45; Nantais 8:06; Markov 8:54.

TROISIEME PERIODE

11. URSS Kapustin (Repnev, Kotov) 7:14
 12. URSS Schallimov (Markov, Zimin) 8:55
 13. URSS Repnev (Terchin) 15:29
 14. URSS Beloucov (Philipov, Popov) 17:02
 15. URSS Kartev (Beloucov, Popov) 17:49
 Pénalités — Lachance 4:24; Kluhov 18:13.
 Lancers:
 Sélects 16 16 9-41
 Remparts 13 3 13-29
 A-12,240.

Ligue junior régionale

Chicoutimi 9 Jonquièrre 6

PREMIERE PERIODE

1. Jonq., Allen Basque (B. Vigneault, S. Girard) 1:54
 2. Jonq., Allen Basque (B. Vigneault) 2:30
 3. Jonq. Marcelin Boudreau (Gendron) 10:15
 4. Chic., Jean Labelle (Gaudreault) 19:39
 Pénalités — Trudeau, J., 3:54; Tremblay, J., 13:37; Gaudreault, C., Girard, J., Maj, D., 14:02; Lebrasseur, J., Tremblay, C., Maj, D., 14:02; Dufour, C., 15:31; Tremblay, J., 16:26; Blais, C., Bezeau, J., 17:21.

DEUXIEME PERIODE

5. Chic., Lambert Tremblay (S. Tremblay) 0:15
 6. Chic. Lambert Tremblay (S. Tremblay, Painchaud) 1:30

7. Chic., Denis Villeneuve (Labelle, Yacola) 1:36
 8. Chic., Daniel Dufresne (D. Blais, Girard Sr.) 5:05
 9. Chic., Denis Bouchard (Dufresne, D. Blais) 9:15
 10. Chic., Pierre Girard Sr. (A. Blais) 16:35
 Pénalités — Yacola, C., 2:07; Girard Sr., 5:38; Voyer, J., Labelle C., Maj, D., 10:43; Gaudreault, C., 12:31; Girard Sr. C., 14:17; Voyer, J., 18:40.

TROISIEME PERIODE

11. Jonq., Serge Gendron (Girard) 0:42
 12. Chic., Jean Labelle (Gard Sr) 0:51
 13. Chic., Alain Blais (L. Tremblay, Gaudreault) 1:55
 14. Jonq., Jacques Dufour (Dicairé, Gendron) 13:35
 15. Jonq. Alain Voyer (Vigneault, Girard) 16:17
 Pénalités — Villeneuve, C., Dicairé, J., Maj, D., 1:00; Painchaud, C., Maj, Trudeau, J., Maj, et Min. 5:48; Blais, C., Lavoie, J., 12:25.
 Lancers:
 Chicoutimi 34
 Jonquièrre 38

Roberval 6 Dolbeau 3

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
 Pénalités — Morin, Dol., 4:08; Paradis, Rob., 4:08; Couture Rob. 6:00; Lamontagne, Dol., 8:07.

DEUXIEME PERIODE

1. Dol., Trottier (Gauthier, Trottier) 1:18
 2. Rob., Joncas (Dumas, Tremblay) 15:28
 Pénalités — Flamand, Rob. 8:07; Veilleux, Dol., 12:50.
 3. Rob., Flamand (Kurthness et Bolduc) 6:10
 4. Rob., Cleary (Joncas et Paradis) 7:41
 5. Dol., Kurthness (Sans aide) 13:15
 Pénalités — Dol., Murray, 18:15; Rob., Clermont, 18:15; Rob. Flamand, 18:58.

TROISIEME PERIODE

6. Rob., Kearthness (Flamand et Bolduc) 4:36
 7. Rob., Tremblay, Alain (Flamand et Paradis) 7:47
 8. Dol., Gauthier (Trottier et Murry) 11:34
 9. Rob., Taillon (Couture et Tremblay R.) 12:18
 Pénalités — Dol., Murry, 5:15; Rob. Clermont, 5:15; Dol., Trottier 6:30; Rob., Bolduc 6:30; maj. Rob., Paradis et Dol., Gervais, double maj. 8:10; Dol., Neron, 10:30; Rob. Dumas, 10:30; double maj. Rob., Tremblay, Roger, Dol. Veilleux, 11:17; double maj., Dol. Kurthness, 16:21; Rob. Tremblay, Denis, 11:21, double maj.

Ligue junior majeure

Drummondville 1 Chicoutimi 6

PREMIERE PERIODE

1. Drum., Daniel St-Cyr (seul) 9:03
 2. Chic., Pierre Dubé (Desforges, Quintal G.) 11:57
 3. Chic., Jean-Guy Dufour (Tremblay, Leblanc) 14:23
 Pénalités — Desforges C., et Chagnon D. (double) 3:10; Arseneault D. 4:49; Gougeon D. 8:18; Dubois C. 9:21; Bellemarre D. et Quintal C. maj. 9:33; Chiasson D. 13:21; Bellemarre D. 16:45.

DEUXIEME PERIODE

4. Chic., Jean-Paul Leblanc (seul) 10:03
 5. Chic., Marc Desforges (Dubé, Drapeau) 11:30
 Pénalités — Bellemarre D. Tremblay C. min. et maj. 2:08; Girard C. min et mauvaise conduite 2:28; Leblanc C. 7:37; Chiasson D et Preston C. 7:47; Marois D et Arseneau C. maj. 15:15; Robert D. 18:15.

TROISIEME PERIODE

6. Chic., Marc Desforges (seul) 2:15
 7. Chic., Yvon Verreault (D'Amico, Arseneau) 11:18
 Pénalités — Lepage D. et Leblanc C. 3:39; Dufour C. 6:01; Quintal C. min., maj. et inc., Dufour C. Bellemarre D. min., maj., inc.; Robert D. maj. et inc., 15:45.
 A- 2,082.

Ligue nationale

Déroit 1 Saint-Louis 1

PREMIERE PERIODE

1. St-L., Sabourin 4 (Angotti, Kelly) 14:40
 Pénalités — Hughes D. 0:52; 19:09; Plante SL 2:23; Harris D. 8:57.

DEUXIEME PERIODE

2. Dét., Jarry 3 (Charron) 9:12
 Pénalités — Harris D. B. Plager SL 7:11; Harris D. Kelly SL mineures, majeures 9:40; Johnston D. 16:24.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.

Les gars et les filles les plus sans-coeur, que vous ne voudriez jamais rencontrer.

Mais nous les aimons. Parce que leur travail consiste à passer au peigne fin chacune des motoneiges que nous fabriquons. Et s'il y a même aussi peu qu'une vis de lâche, soyez assurés que l'un deux va s'en apercevoir. Durant son assemblage sur la ligne de montage, une motoneige est ainsi inspectée par trente différents contrôleurs de qualité.

Ainsi, avant que votre Chaparral vous parvienne, rien ne peut avoir été négligé, par ces nez fourrés partout.

Chaparral Canada,
 3000 St-Roch,
 Drummondville, P.Q.



Les Nez fourrés partout



3000 ST-ROCH / DRUMMONDVILLE / QUÉBEC / CAN. / (819) 477-1931

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

Bertrand Bouchard 2385 ave Du Pont Sud Alma Lac St-Jean.	Dolbeau Sports 806, 8e Avenue Dolbeau, P.Q.	Fédérations des Chantiers Coopératifs St-Félicien, Cté Rober-val.	Fédérations des Chantiers Coopératifs 1562 boul. Talbot Chicoutimi.	Saguenay MARINE 165, Ste-Famille Kénogami, P.Q.
--	--	---	--	--

LES ENTRECROISÉS

8 LETTRES CACHÉES

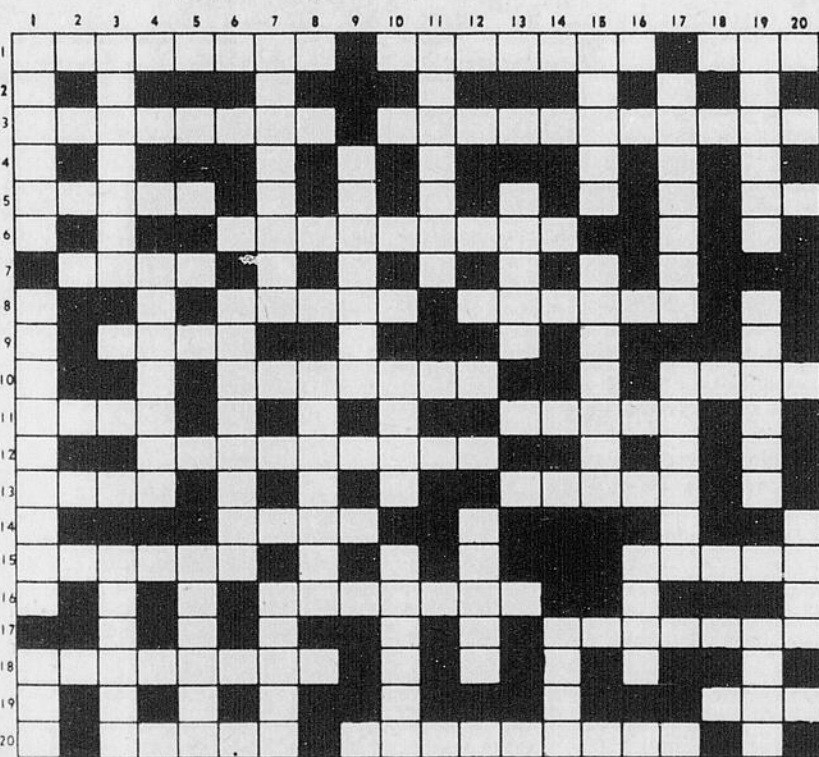
PROBLEME NO 57

UNE FAMILLE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	oser	ruiné	sévère	8
or 3	papa	soeur	7	alliance
âge	ride	tante	adresse	ancêtres
fin	tour		attente	cléance
mur	trop	6	cadette	fillette
4	aieux	amante	égalité	héritier
aîné	ennui	épouse	épouser	marraine
ciel	gosse	garçon	justice	9
dure	épris	gendre	lacunes	démanger
équi	nièce	marmot	parrain	intérieur
pète	pièce	oncles	pénates	stabilité
noir	rudes	parent	tejeton	transport
			utrérine	11
			progeniture	

La réponse du problème précédent: adhésion



avis public

LOI DES HEURES D'AFFAIRES CHAPITRE 60 — BILL 24 — ARTICLES 2-3-8 AVIS

Le ministère de l'Industrie et du Commerce informe les propriétaires et les gérants des magasins que durant les périodes d'Avant Noël et du Jour de l'An les heures d'ouverture sont les suivantes:

DIMANCHE	16 DECEMBRE:	ferme
LUNDI	17 DECEMBRE:	8:30 a.m. à 9:00 p.m.
MARDI	11 DECEMBRE ET 18 DECEMBRE:	8:30 a.m. à 9:00 p.m.
MERCREDI	12 DECEMBRE ET 19 DECEMBRE:	8:30 a.m. à 9:00 p.m.
JEUDI	13 DECEMBRE ET 20 DECEMBRE:	8:30 a.m. à 9:00 p.m.
VENDREDI	14 DECEMBRE ET 21 DECEMBRE:	8:30 a.m. à 9:00 p.m.
SAMEDI	15 DECEMBRE ET 22 DECEMBRE:	8:30 a.m. à 9:00 p.m.
DIMANCHE	23 DECEMBRE ET 30 DECEMBRE:	FERME
LUNDI	24 DECEMBRE ET 31 DECEMBRE:	8:30 a.m. à 6:00 p.m.
MARDI	25 DECEMBRE ET 1 JANVIER:	FERME
MERCREDI	26 DECEMBRE ET 2 JANVIER:	1:00 p.m. à 6:00 p.m.
JEUDI	27 DECEMBRE ET 3 JANVIER:	8:30 a.m. à 9:00 p.m.
VENDREDI	28 DECEMBRE ET 4 JANVIER:	8:30 a.m. à 9:00 p.m.
SAMEDI	29 DECEMBRE ET 5 JANVIER:	8:30 a.m. à 5:00 p.m.

LES JOURS SUIVANTS

HEURES REGULIERES

La direction du commerce tient à rappeler que les amendes en cas d'infraction peuvent aller jusqu'à \$1,000.00 aux propriétaires et gérants et jusqu'à \$100.00 aux employés qui admettront des clients dans leurs établissements en dehors des heures spécifiées.

SPORTS EN CHIFFRES

Yaz nie tout

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicoutimi	15	3	0	145	58	30
Jonquière	14	4	1	125	74	29
Port-Alfred	11	5	0	112	72	22
Alma	9	8	0	104	81	18
Dolbeau	3	15	0	43	126	6
Roberval	1	18	0	63	188	2

Hier

Détroit 1	Saint-Louis 1
Atlanta 2	Vancouver 0
Pittsburgh 3	Californie 4

Ce soir

N.Y. Islanders vs Montréal
Philadelphie vs Toronto
Buffalo vs Boston
Détroit vs Minnesota
Pittsburgh vs Vancouver
Atlanta vs Vancouver

Demain

Toronto vs Buffalo
Californie vs N.Y. Rangers
Boston vs Philadelphie
Minnesota vs Chicago

Hier

Chicoutimi 9	Jonquière 6
Port-Alfred 4	Alma 11
Roberval 6	Dolbeau 3

Ligue junior majeure

Division Ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	21	6	0	164	103	42
Montréal	15	9	2	187	128	32
Sherbrooke	15	13	0	124	128	30
Laval	10	15	1	130	158	21
Drummondville	10	19	1	132	179	21
Hull	5	24	0	93	182	10

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angl.	25	15	9	1	97	82	31
Cleveland	24	12	9	3	83	81	27
Toronto	29	12	14	3	94	96	27
Québec	28	12	13	3	105	95	27
Chicago	22	11	10	1	78	74	23
New Jers.	26	9	15	2	61	97	20

Division Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	24	4	1	217	119	49
Sorel	21	7	1	224	134	43
Shawinigan	14	11	2	141	125	30
Chicoutimi	8	20	0	106	188	16
Trois-Riv.	7	22	0	121	215	14

Division Ouest

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Edmonton	26	17	9	0	90	71	34
Houston	24	12	9	3	90	74	27
Minnesota	25	13	11	1	97	80	27
Winnipeg	28	12	13	3	102	99	27
Los Ang.	28	11	17	0	81	108	22
Vancouver	25	9	16	0	81	102	18

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Harrison, E.	11	24	35
Carleton, T.	14	20	34
Hughes, H.	19	14	33
M. Walton, Min.	14	19	33
Lawson, V.	18	14	32
Climie, E.	18	14	32
Bernier, Q.	14	18	32
Morrison, Min.	10	19	29

Joutes d'hier non comprises.

Hier

Toronto 4	Winnipeg 7
Vancouver 1	Minnesota 3

Ce soir

Québec vs Minnesota
N.-Angleterre vs Cleveland
New Jersey vs Chicago

Demain

Chicago vs Québec
Houston vs Vancouver
Minnesota vs Toronto
Cleveland vs N.-Angleterre
New Jersey vs Winnipeg

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	23	17	4	2	110	61	36
Montréal	24	15	7	2	83	67	32
Toronto	26	13	8	5	90	67	31
Rangers	27	12	8	7	105	84	31
Buffalo	24	13	10	1	86	78	27
Détroit	26	9	15	2	79	117	20
Islanders	24	4	13	7	56	79	15
Vancouver	23	5	14	4	54	79	14

Division Ouest

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Phila.	23	15	6	2	67	37	32
Chicago	24	12	5	7	79	43	31
Atlanta	26	12	8	6	69	67	30
St-Louis	25	10	9	6	64	60	26
Pittsburgh	25	7	14	4	62	99	18
Los Ang.	25	7	14	4	67	83	18
Minnesota	24	5	12	7	65	84	17
Californie	25	7	16	2	58	89	16

TOKYO (PA) — Carl Yaztrzemski, des Red Sox de Boston, a nié hier les rumeurs voulant qu'il signe un contrat avec un club japonais, même s'il étudiait différentes offres de commanditaires.

Yaz a admis son étonnement en apprenant l'article du Boston Globe, selon lequel il aurait reçu une offre de \$300,000 des Flyers de Tokyo. Or, il n'existe pas de tel club au Japon.

Yaz porte les couleurs des Sox depuis 1961.

Yaz a expliqué son voyage au Japon par une visite à un vieil ami Wally Yonamine, gérant des Dragons de Chunichi, "ce qui a sans doute donné naissance à la rumeur".

Selon Yaz, les Japonais sont devenus très sceptiques au sujet des joueurs américains et "Yonamine s'est informé sur la bonne foi d'une dizaine de joueurs maintenant disponibles. Ils ont dû se brûler les doigts déjà à leur sujet".

Zaz a ajouté qu'il n'avait jamais songé à évoluer au Japon.

Dès son arrivée à Tokyo lundi, Yaz a rencontré le premier ministre Jakuei dans un restaurant et les deux hommes ont parlé de baseball et de golf. Yaz devant toutefois refuser une invitation de jouer un match de golf avec lui demain.

NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

BRIDGE

les guides

Les meilleurs guides du déclarant sont souvent les adversaires eux-mêmes alors que suivant leur conduite du jeu, ils permettent au déclarant de soupçonner la distribution réelle.

Donneur: Est
Tous vulnérables
Pi-8
Co-R-9-7-5
Ce-A-R-V-8
Tr-D-V-8-5

	N	Pi-R-D-9-7-6-4
Pi-A-10	Co-V-10-8-6-4	Co-néant
Ca-5-2	Tr-9-7-4-3	Ca-D-9-7-4
		Tr-A-10-6
	S	Pi-V-5-3-2
		Co-A-D-3-2
		Ca-10-6-3
		Tr-R-2

Est	Sud	Ouest	Nord
1-pique	1-passe	1-passe	1-contre
2-piques (1)	3-coeurs	2-passe	4-coeurs
3-passe	3-coeurs	3-passe	

(1) Est tenté de réduire Sud au silence mais sa tentative se tournera contre lui, alors que Sud pourra quand même annoncer 3-coeurs indiquant ainsi à son partenaire que sa main présente quelques valeurs.

Après l'as de pique Ouest, change au cinq de carreau, ce qui peut-être considéré comme étant une faute. C'est que ce changement permettra éventuellement au déclarant d'envisager le partage de cette suite et aussi de la main entière. A ce moment Ouest est le seul joueur à connaître le partage des atouts et il devait s'efforcer d'affaiblir le Mort en forçant immédiatement une coupe de sa part, par un retour à pique. Pourquoi laisser au déclarant la liberté de rechercher ou non des coupes par le Mort?

Le cinq de carreau est pris par l'as et sur le changement au cinq de trèfle le déclarant fait la levée de son roi. Par le jeu de l'as, le déclarant fait suivre le deux de trèfle vers le valet qui est pris par l'as. Est ne voit rien de mieux que le retour du roi de pique qui force une coupe par le Mort. Sur le jeu de la dame de trèfle, le déclarant voit Est en fournir le dix et il dispose d'un carreau. Comme le Mort encaisse le roi de carreau, les jeux se trouvent réduits aux cartes suivantes et le déclarant ne doit céder qu'une seule levée aux atouts d'Ouest!

	N	Pi-D-9-7
Pi-V-10-8-6	Co-V-10-8-6-4	Co-néant
Ca-5-2	Tr-9-7-4-3	Ca-D-9-7-4
		Tr-A-10-6
	S	Pi-V-5-3-2
		Co-D-3-2
		Ca-10-6-3
		Tr-R-2

A ce point, le déclarant doit établir si la carte accompagnant les quatre atouts d'Ouest est un carreau ou un trèfle?

C'est en analysant la façon dont les adversaires ont joué leurs cartes que le déclarant y trouvera un guide. A carreau Ouest a joué successivement le cinq et le deux, ce qui indique qu'il peut être épuisé à cette suite. A la troisième levée de trèfle, Est en a joué le dix. Ainsi, le déclarant en vient à la déduction qu'un dernier trèfle se trouve chez Ouest et il en coupe le huit d'un petit atout. Sur le retour d'un pique Ouest coupe de son dix de cœur, mais il subit la surcoupe du roi. Le déclarant coupe maintenant le retour d'un carreau de sa dame de cœur et Ouest doit couper. Enfin, le déclarant revient avec son dernier pique et Ouest ne peut empêcher le Mort de réaliser une levée de son neut de cœur, ce qui complète le contrat.

N'est-ce pas que si Ouest s'était abstenu de s'attaquer aux carreaux et avait de préférence forcé une première coupe par le Mort, le déclarant aurait dû montrer tous les talents d'un devin pour réaliser son contrat?

Noël Duchesne.

MANDRAKE, LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME

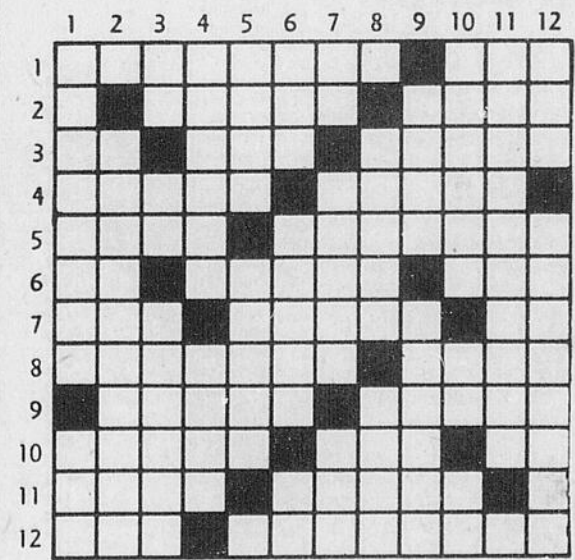


L'ARCHE DE NOE



MOTS CROISES

problème no: 57



HORIZONTALEMENT

- Plante originaire d'Orient. -- Situé.
- Graveur français (1747-1825). -- Celle qui a un ou plusieurs enfants.
- Rubidium. -- Sans inégalité. -- Qui est de Dieu.
- Qui est en enfer. -- Stratagèmes.
- Partirai. -- Donneiras de l'air.
- Note. -- Qui a de l'ordre, de la conduite. -- Saison.
- Touché. -- Inutile. -- Infinatif.
- Se dit de tout organe inséré sur l'axe directement et sans support. -- Plus qu'il ne faudrait.
- Qui est entre le chaud et froid. -- Poil épais.
- Garnie. -- Effet comique. -- Etain.
- Unis. -- Dieu marin.
- Possessif. -- Effleurée agréablement.

VERTICALEMENT

- Sales, dégoûtants. -- Rivière de Roumanie.
- Partie de la physique qui traite de la théorie du baromètre.



PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Plus de gains a Montréal

MONTREAL (PC) — Les prix ont monté dans tous les compartiments vendredi à la Bourse de Montréal et l'activité sur ce marché a été plutôt faible.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,479,400 actions, au regard de 1,244,500 actions la veille.

Les banques montent de 6.77 et atteignent 259.69, les industrielles, de 5.13 et atteignent 238.43, l'indice composé monte de 4.54 et atteint 220.68, les papeteries montent de 4.37 et atteignent 128.80 et les services publics, de 1.44 et atteignent 136.92.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	151	133
Pertes	88	125
Inchangées	69	70
Total	308	328

Alcan, dont 54,200 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 2 1-8 et atteint 338 1-8. Mount Jamie Mines, dont 98,000 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 2 1-2 cents et atteint 20 cents.

La Banque de Commerce à \$27 3-4 gagne 7-8, la BCN à \$19 gagne 7-8, la Banque Royal à \$34 1-4, 3-4, la Banque de Montréal à \$18 1-2, 3-4, la Banque de Nouvelle-Ecosse à \$36 5-8, 5-8, la Banque Mercantile à \$19 1-4, 5-8, la Banque Toronto-Dominion à \$33, 1-2, la Banque d'Épargne à \$18 1-4, 1-2, la Banque Provinciale à \$15 1-4, 1-4 et Unity Bank à \$5 3-8, 1-8.

Les pétroles ont été mixtes. Texaco Canada à \$43 recule de 1, Pacific Petroleum à \$32, de un, Husky Oil à \$25, de un, Francana Oil à \$10 5-8, de 3-8, Hudson's Bay Oil à \$45 3-4, de 1-4, Petrofina Canada à \$20 3-4, de 1-4, Murphy Oil à \$9 1-4, de 1-4.

Dome Petroleum à \$37 monte de 1, BP Canada à \$13 1-2, de un, Shell Canada à \$18 1-4, de 1-8 et Pan Ocean Oil à \$16 3-8, de 3-8.

Ailleurs, on voit Hudson Bay Mining and Smelting à \$26 1-4, un gain de 2 1-4, Moore Corp. à \$52 1-4, un gain de deux, MICC Investments à \$31, un gain de deux, Cominco à \$35 1-8, un gain de 1 5-8, Placer Development à \$23, un gain de 1 1-2, MacMillan Bloedel à \$33 1-8, un gain de 1 3-8, International Nic-

kel à \$32, un gain de 1 1-4, Dofasco à \$27 1-2, un gain de 1 1-4 et Massey Ferguson à \$20, un gain de 1 1-4.

IU International à \$19 5-8 monte de 1 1-8, Consolidated Bathurst à \$19 5-8, de 1, et Distillers Corp-Seagrams à \$41 1-2, de un.

D'autre part, National Trust à \$17 1-2 perd 4, Wellwood of Canada à \$12, deux, Keen Industries à \$10 1-2, 3-4 Monoco à \$9 5-8, 3-4 et Montréal Trust à \$17 1-2, 1-8.

Interprovincial Pipe Line, dont 41,575 actions ont été transigées, a baissé de 1-8 et fermé à \$21.

A la Bourse Canadienne, Cuvier Mines monte de 24 cents dans un virement de 88,150 actions.

LE DOLLAR

MONTREAL (PC) — Le dollar US a monté de 1/50 vendredi à Montréal et y a atteint \$1.00 3/50 et la livre sterling y a baissé de 1/2 et tombé à \$2.33 7/50.

A New York, le dollar canadien a baissé de 1/50 et tombé à \$0.99 47/50 et la livre sterling a baissé de 11/25 et tombé à \$2.33.

NOMINATION Les Immeubles Murdock Ltée



M. Paul Murdock, président des Entreprises Murdock, annonce la nomination de M. Eddy Lalancette au poste de président des Immeubles Murdock Ltée, dont le siège social est situé au 23 Racine Est, Chicoutimi. M. Lalancette est au service des Entreprises Murdock depuis 1965 à titre de contrôleur.



SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



Jean-Marc Gauthier

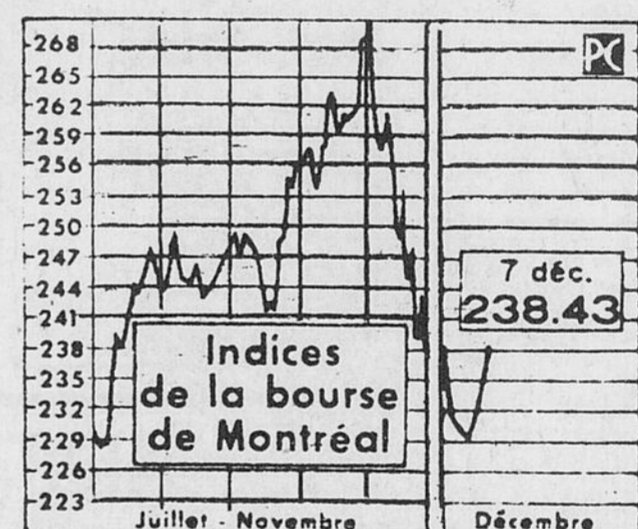
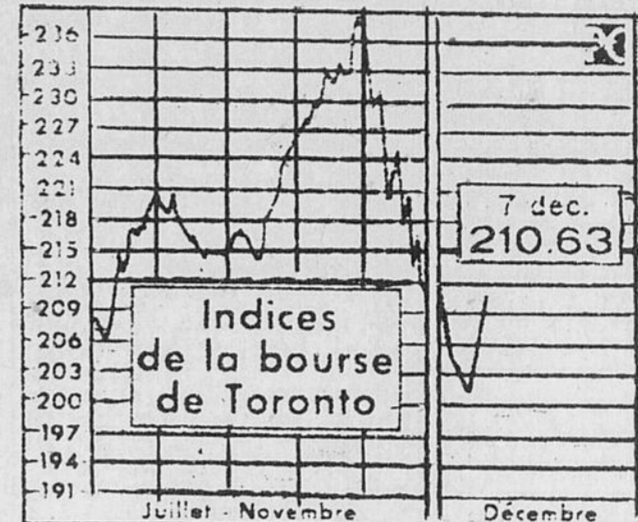
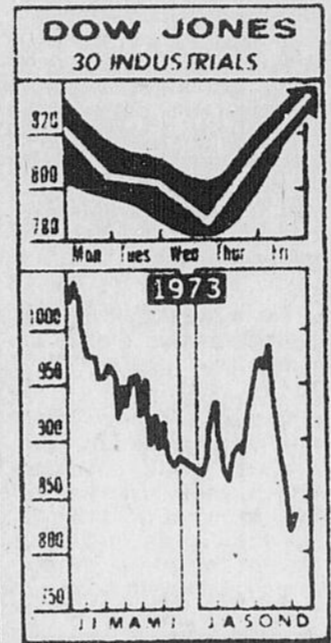
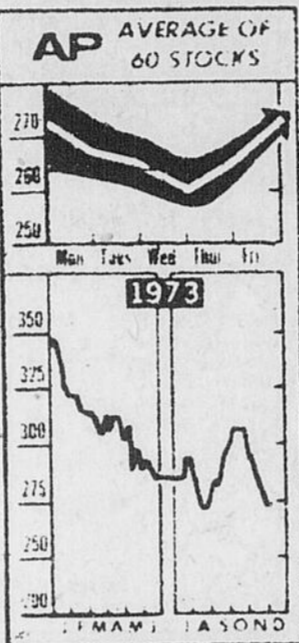


E. Neal Bartlam



John D. Mercer

Monsieur Jean-Marc Gauthier, Gérant de la Sun Life du Canada, à Chicoutimi, annonce la nomination de M. John D. Mercer au titre de représentant. Monsieur Mercer était autrefois Assistant-Gérant pour la Compagnie Price Ltée. Par la même occasion, Monsieur Gauthier annonce la nomination de M. E. Neal Bartlam au titre d'Adjoint d'Agence.



MONNAIES

MONTREAL (PC) — Voici les taux de devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal:

Afrique du Sud (rand) 1.5000
 Allemagne (mark) 3860
 Australie (dollar) 1.5000
 Autriche (schilling) 0.530
 Bahamas (dollar) 1.0200
 Belgique (franc) 0.257
 Brésil (cruzeiro) 1660
 Bulgarie (lev) 9300
 Chine (yuan) .5075
 Danemark (couronne) 1670
 Espagne (peseta) 10177
 États-Unis (dollar) 1.0030
 France (franc) 2185
 Hongrie (forint) .0955

Italie (lire) .001685
 Japon (yen) .003610
 Mexique (peso) .0810
 Norvège (couronne) 1805
 Pays-Bas (florin) 3625
 Pologne (zloty) 0.503
 Roumanie (lei) 1668
 Royaume-Uni (livre sterling) 2.3700
 Suède (couronne) 2290
 Suisse (franc) 3200
 Tchécoslovaquie (couronne) 1900
 Union soviétique (rouble) 1.4039
 Venezuela (bolivar libre) 2350
 Yougoslavie (dinar) .0085

Cotations en devises canadiennes.

Regain à New York

NEW YORK (AFP-PA) — Nouvelle et forte hausse des cours vendredi à Wall Street, sur un marché particulièrement actif, tout comme la veille.

Les cours ont poursuivi dès l'ouverture le redresse-

ment de la séance précédente et ont progressé tout au long de la séance, se stabilisant seulement au cours de la dernière demi-heure, avec un gain final d'environ 24 points pour l'indice des industrielles.

Le marché semble avoir poursuivi sur sa lancée de jeudi la correction technique amorcée, nombres d'investisseurs, notamment les institutions, se présentant comme acheteurs d'actions à bas prix.

La confirmation de Gerald Ford comme vice-président a également constitué un élément encourageant à Wall Street, où l'on n'a rien voulu savoir vendredi de la crise pétrolière, de la hausse du chômage qu'elle entraîne aux États-Unis et d'une poursuite de la hausse des taux d'intérêt, avec le retour du prime rate à 10 p.c.

Parmi les compartiments les plus en hausse, l'on relève les cuprifères, où Kennecott gagne 3 dollars et Inspiration, 5 points, et les sidérurgiques, où Bethlehem en gagne 2 de son côté. Bonnes hausses également aux pétroles, où Exxon progresse de 2 7-8, automobiles, où General Motors avance de 1 3-8, chimiques et ordinateurs, où Dupont, IBM et Burroughs gagnent chacun 4 1-4, tout comme Xerox aux matériels de bureau.

UAL gagne 1 5-8 et United Aircraft, 1 3-8 aux compagnies aériennes et aéropatiales, soutenues dans l'ensemble, de même que les alimentaires, électricité, mécaniques, papiers, chemins de fer et tabacs, tandis que grands magasins et pneumatiques progressent généralement d'une fraction. McIntyre Porcupine avance de 5 1-2 aux mines d'or, également en hausse.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de 23.93 et atteint 838.05.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	1,339	977
Pertes	276	548
Inchangées	236	309
Total	1,851	1,834

L'indice de la Bourse de New York monte de 1.19 et parvient à 51.35 et l'indice de la Bourse Américaine, de 1.51 et parvient à 91.55.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre, le plus fort gagnant, avance de 5 1-2 et atteint \$55. Alcan monte de 1 7-8 et atteint \$38. Dome Mines, de 1 5-8 et atteint \$130 5-8, Massey Ferguson, de 1 3-8 et atteint \$20, International Nickel, de 1 1-4 et atteint \$32 1-8, Hudson's Bay, de 1 1-4 et atteint \$26 1-4, Canadian Pacific, Hiram Walker, Genstar et Seagrams enregistrent des gains fractionnaires.

RALLIEMENT DU MARCHÉ

La bourse mesurée par les indices est sortie de sa léthargie prolongée au cours de la semaine pour enregistrer son premier gain hebdomadaire depuis octobre. Les analystes déclarent que les investisseurs ont repris confiance qu'une levée de l'embargo sur le

pétrole du Moyen-Orient puisse être obtenu par des négociations.

L'indice de 60 valeurs de la Presse Associée a fermé vendredi à 273.98 au-dessus de la semaine dernière. La moyenne Dow Jones a repris 15.8 points sur la semaine dernière pour fermer à 838.05. (P.A. Téléphoto)

Toronto

TORONTO (PC) — L'indice industriel à la Bourse de Toronto a monté vendredi comme jamais il ne l'avait fait auparavant au cours d'une séance et l'ensemble du marché a vraiment fait preuve de vigueur.

L'indice industriel a monté de 5.82 et atteint 210.63. Son gain le plus élevé en une séance jusqu'à la avait été de 5.33, ce qui s'était produit en mai 1970.

La situation vendredi était l'inverse de ce qu'elle était lundi, alors que l'indice industriel avait subi sa pire perte en une séance, une perte de 6.59.

L'or a atteint un nouveau sommet, celui de 356.20, par suite d'un gain de 2.26. Les métaux de base montent de 2.85 et atteignent 93.11, mais les pétroles de l'Ouest reculent de .68 et ferment à 257.92.

Comportement des valeurs:

	Ven.	Jeu.
Gains	494	367
Pertes	134	219
Inchangées	180	201
Total	808	787

Le virement a été de 3.22 millions d'actions, au regard de 3.18 millions la veille et la valeur totale des actions transigées se situe à \$30.26 millions, au

NOUVELLE BANQUE

WINNIPEG (PC) — On rapporte que les organismes centraux de coopératives et de Credit Unions de l'Ouest du Canada annonceront dès lundi qu'elles endossent une requête demandant l'institution d'une nouvelle banque à charte canadienne qui aurait son siège social à Winnipeg.

M. Harry DeCuyper, a déclaré que tous ces organismes se sont engagés à investir le maximum de 10 pour cent de la capitalisation permis par la loi sur les banques du Canada.

La Société coopérative, pour sa part, est prête à investir \$1 milliard dans la banque.

Les organismes qui formeraient l'entreprise détiendraient 60 pour cent des actions, le reste étant au public.

regard de \$31.22 millions la veille.

Les mines industrielles, les produits chimiques, les aciéries et les pâtes et papiers sont au nombre des plus forts gagnants.

Dividendes

Par la PC

BP Canada Ltd., 3 3-4 cents; l'action priv. A à cinq p.c., \$1.25; payables les deux le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 13 déc.

Canadian Industries Ltd., l'action priv., 1 7-8 cent, le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 31 déc., et 22 1-2 cents ainsi qu'un supplément de 10 cents le 31 janv. aux actionnaires inscrits le 31 déc.

Consolidated Bathurst Ltd., l'action priv., 37 cents; l'action priv., 38 cents; payables les deux le 28 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.; l'action priv., 38 cents, le 1er fév. aux actionnaires inscrits le 4 janv.

E-L Financial Corp. Ltd., quatre cents, le 28 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.; l'action priv. de la série A, 12 1-2 cents, le 18 janv. aux actionnaires inscrits le 28 déc.

Laurentide Financial Corp., 12 1-2 cents; l'action priv. à \$1.40, 35 cents; l'action priv. à \$2.00, 50 cents, tous payables le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.; l'action priv. à 6 1-4 p.c., 31 1-4 cents, le 31 janv. aux actionnaires inscrits le 10 janv.

Market Financial Holdings Ltd., cinq cents, le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 28 déc.

Northern and Central Gas Corp. Ltd., 15 cents; 1er priv., 65 cents; payables les deux le 1er mars aux actionnaires inscrits le 14 fév., second priv. de la série A, 26 1-2 cents, le 1er fév. aux actionnaires inscrits le 18 janv.; second priv. de la série B, 37 1-2 cents le 15 fév. aux actionnaires inscrits le 31 janv.; 1er priv. de la seconde série, 67 1-2 cents le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 fév.; priv. jr. à \$1.50 de la tierce série, 37 1-2 cents, le 31 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Reitman's Canada Ltd., 6 1-4 cents; classe A, 6 1-4 cents; payables les deux le 1er fév. aux actionnaires inscrits le 15 janv.

Westcoast Petroleum Ltd., l'action priv. à \$1.50, 37 1-2 cents, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

INDICES INDUSTRIELS

Influencés par la reprise de vendredi sur la place de New York, les valeurs

canadiennes se sont raffermies vendredi pour gagner plusieurs points sur la semaine dernière.

Bonnes perspectives dans la construction

MONTREAL — Malgré la pénurie de matières premières qui affecte les fabricants de matériaux de construction, il semble que l'activité sera encore très forte en 1974 dans l'industrie de la construction, tant au Québec que dans l'ensemble du Canada.

Au cours d'une causerie devant les membres de l'association de la construction de Montréal, deux cadres d'entreprises de fabrication de matériaux de construction ont déclaré que le ralentissement prévisible dans le secteur domiciliaire serait plus que compensé par une accélération dans le secteur commercial, institutionnel et industriel.

Charles H. Boisvert, gérant des ventes pour l'Est du Canada chez Building Products of Canada Ltd estime que l'activité sera très forte dans le secteur industriel au cours des prochains mois, aussi bien au Québec que dans le reste du Canada mais qu'il y aura ralentissement dans le secteur commercial au Québec, contrairement au reste du pays.

"En contrepartie, ajoute-t-il, le secteur institutionnel connaîtra une croissance substantielle au Québec, ce qui ne sera pas le cas dans le reste du Canada."

Toujours selon M. Boisvert, la valeur des travaux de construction non domiciliaire au Canada en 1973 sera d'environ \$4 milliards 545 millions, ce qui représente une augmentation de 4, 6-070 par rapport à l'année 1972, tandis qu'au Québec ce chiffre sera d'environ \$1 milliard 200 millions, soit 9-0/0 de plus qu'en 1972.

William B. Breckon, vice-président au marketing chez Fiberglas Canada Ltd déclare que toutes les données statistiques incitent à prévoir une activité intense

pour tout le Canada en 1974 mais une diminution dans la valeur des contrats vers le milieu de 1974 et un décroissement de l'activité au milieu de 1975.

Il estime que le secteur commercial, qui représente plus de 50-0/0 des surfaces mises en chantier et un pourcentage encore plus grand de la valeur pécuniaire des travaux non domiciliaires, demeurera très actif en 1974.

"La valeur des contrats accordés en 1974 commencent à baisser dans la deuxième moitié de cette année, explique-t-il, mais à moins d'une récession économique sérieuse, la diminution du volume physique des contrats devrait se situer entre 5 et 10-0/0, ce qui, étant donné la tendance inflationniste, n'entraînera aucune baisse sensible du chiffre d'affaires."

Selon M. Breckon, le ralentissement actuel dans le secteur institutionnel devrait se poursuivre jusqu'à l'automne 1974. Il y aura reprise à ce moment-là, bien que l'activité demeurera inférieure à ce qu'elle fut au cours de la période 1970 à 1972.

Le secteur industriel sera plus actif que le secteur commercial au cours des six premiers mois de 1974, toujours selon M. Breckon.

Enfin, les deux hommes croient que le chiffre de 265,000 mises en chantier domiciliaires prévues pour 1973 ne sera pas atteint l'an prochain. M. Boisvert s'attend à 245,000 mises en chantier dans ce secteur en 1974 et M. Breckon, à 250,000.

M. Boisvert pense que le Québec pourrait connaître une baisse de 4,000 mises en chantier domiciliaires en 1974 s'il conserve la même fraction que cette année du total canadien dans ce secteur.

FONDS MUTUELS

	Offr.	Dem.
Acrofund	1.20	1.32
A.G.F. Japan	11.35	12.47
A.G.F. Special	2.59	—
All Canadian Com	6.54	7.11
All Canadian Div	6.87	7.47
All Canadian Ven	3.36	3.65
All Canadian 4000	4.49	4.88
All Canadian Energy	4.08	4.43
American Growth	5.09	5.59
Andrae Equity	5.24	5.73
Associate Investors	5.42	5.68
Canada Growth	5.47	6.01
Canagex	10.54	11.39
Cdn Gas Energy	14.56	16.00
Commonwealth Int'l Lev	4.91	5.40
Cdn Scudder	5.02	5.02
Cdn Security Growth	4.99	5.48
Cdn South African Gold	9.78	10.69
Cdn Trust	4.29	5.40
Capital Growth	11.50	11.79
XChange Fund	7.49	8.19
Commonwealth Int'l	13.42	14.75
Commonwealth Int'l Lev	3.25	3.57
Commonwealth Venture	5.85	6.43
XCompetitive Capital	4.46	4.89
Corporate Investors	6.09	6.81
Corporate Investors Stock	5.01	5.73
Dominion Compound	4.25	4.79
XDreyfus Inc.	10.16	11.13
XDreyfus Int'l	10.52	11.53
Eaton Viking	5.24	5.73
Edwards Research	5.86	6.37
Enfiera Investment	6.02	6.62
Executive Fund Cda	6.17	6.76
Executive Int'l Inv	1.84	—
XFidelity Trust	21.32	23.00
Fonds Collectif A	7.23	7.90
Fonds Collectif B	5.32	5.48
Fonds Collectif C	6.61	7.22
Fonds P.E.P.	2.85	3.10
GIS Compound	9.13	10.04
GIS Income	3.05	3.35
Growth Equity	6.94	7.63
Guardian Enterprise	4.90	5.00
Guardian Growth	7.91	—
Harvard Growth	5.50	5.50
International Growth	5.35	5.88
Keystone Cda	6.71	7.36
XKeystone Cust K-2	4.49	6.01
XKeystone Cust S-1	20.37	22.33
XKeystone Cust S-4	-36.67	40.02
Keystone Polaris	3.34	3.65
XLexington Research	12.62	13.79
Marborough	4.56	4.98
Mutual Accumulating	5.87	6.45
Mutual Bond	10.41	11.44
Mutual Growth	3.20	3.52
Mutual Income	4.97	—
Natrusco	15.43	16.03
Natural Resources	4.82	5.30
N.W. Equity	5.23	5.75
N.W. Canadian	5.22	5.74
N.W. Growth	4.50	4.95
XOne William Street	16.00	16.00
XOppenheimer	6.43	7.03
Pacific Dividend	3.07	—
Pacific U.S.	3.39	—
Pension Mutual	7.89	7.89
Phillips Hager, North	11.82	12.06
Planned Resources	4.38	4.81
Prudential Growth	6.16	6.73
XPutnam Growth	9.88	10.00
Regent Growth	8.72	9.58
Regent Venture	3.60	3.90
Royfund	6.63	6.90
Sav Inv Pret et Rev	6.84	7.12
Sav Inv am Pret	6.74	7.52
Sheldahl North America	4.48	4.48
Speculators	3.27	3.59
Taurus Fund	5.99	6.56
XTech	7.40	8.11
Templeton Growth	5.04	5.51
Timed Investment	7.93	—
United Accumulative	4.71	5.18
United Accumulative Ret	5.17	5.68
United American	1.47	1.62
United Horizon	1.93	2.12
United Security	5.10	5.60
United Venture	2.79	3.07
United Venture Ret	4.31	4.74
Universal Savings Equity	7.81	8.59
Xanadu Fund	3.16	3.16
York Fund of Canada	4.36	4.74

COTATION DE JEUDI

Adanac	1.06	—
Beaubien	4.61	5.01
Fonds Desjardins A	4.91	—
Fonds Desjardins B	4.28	—
Growth Oil and Gas	32.13	—
Investors Growth	11.41	12.47
Investors Int'l Mutual	5.76	6.30
Investors Japanese	6.84	7.48
Investors Mutual	5.50	6.01
Investors Retirement	5.31	5.80
Prevest Mutual	6.08	6.83
Provident Mutual	7.09	7.75
Provident Stock	5.53	6.05
Radisson	2.36	—

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Valeurs', 'Vues Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Agropur.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Vues Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like Alcan, Agropur, and Borealis.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for 'Valeurs', 'Vues Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like Alcan, Agropur, and Borealis.

UNITES DE FIDUCIE

Table of mutual fund data, including columns for 'UNITES DE FIDUCIE' and various fund names like BNC R, BNC R, and BNC R.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Valeurs', 'Vues Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Agropur.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Vues Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like Alcan, Agropur, and Borealis.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for 'Valeurs', 'Vues Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like Alcan, Agropur, and Borealis.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock data, including columns for 'INDUSTRIELLES' and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Agropur.

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

CAMIONS A VENDRE

VENDURA 1972 une tonne et très bonne état, prix \$2.500. 35.000 milles, acheteur sérieux seulement. Tél.: 545-6100. F-450

COMMERCES A VENDRE

ENSEIGNE LUMINEUSE 7' X 5', complète, 2 ans, coût d'achat \$1.100.00 laisserait à \$400.00. Pour nouveau commerce. Tél.: 549-7820. F-385-11

DINERS A VENDRE

COFFRE FORT, aussi: 2 comptoirs à bijouterie de 10' de long. Tél.: 549-9367 ou 549-8800. F-333-14

ACHETONS monnaie Canadienne, 50, 25 et les 10, 1966 en baisse, bon pourcentage. Tél.: 543-6247. F-445-14

MAISONS A VENDRE

MAISON: située 1009 rue St-Charles St-Félicien, 5 pièces, 1 1/2 étage, meublée ou non meublée. Tél.: 679-1707. F-434

MOTOS-NEIGE A VENDRE

ARTIC CAT. (Lynx électrique 1973), pour cause de maladie, avec toile, 22 forces à l'état neuf. Tél.: 547-9246. F-428

TERRAINS A VENDRE

AU CENTRE DE CHICOUTIMI: voisin Grand Séminaire, 90 terrains à vendre, l'unité ou en bloc, domaine Vieux Moulin à Faurie Languevin, bordure Rivière du Moulin (Rivière Languevin) et des trois Chutes. Tél.: 543-3062. F-383-27

TERRAIN 100 X 114, situé rue Voltaire Chicoutimi. Tél.: 549-5486 après 3 heures. F-158-27

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, laveuse à vaisselle, rue Bécarré. Tél.: après 6 heures P.M. à 549-5401. F-457-2

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 2 1/2 pièces, meuble, entrée indépendante, \$115.00 par mois. Tél.: 549-5585. F-446-19

DANS DUPLEX spacieux 5 1/2 pièces, près école, centre d'achats, entrées lavables, sècheuse, chauffé, eau chaude. Tél.: 549-5941. F-379-19

MAISONS A LOUER

LOGEMENT: 5 1/2 pièces, 3 chambres, salon, cuisine, clair, spacieux, près Université, prix \$150.00, libre mi-décembre. Tél.: 549-3088. F-431-19

FEMMES DEMANDEES

COUTURIERE demandée pour faire réparation de teneur doit réparer chez elle, pour toute application communiquez à 549-8203. F-449-15

Les Fêtes sont à notre portée, vous avez besoin d'un surplus d'argent, devenez représentantes pour la compagnie Régine de France, Tél.: 549-6728 ou 542-2854 ou 662-5403 Alma. F-295-15

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANTS d'assurance de 22 à 50 ans, avec ou sans expérience, 9e année de scolarité et automobile. Tél.: 549-3355. F-324-16

CONTREMAITRE spécialisé et expérimenté en carrosserie requis pour travaux à Portage-des-Roches mi-janvier à mai. Appelez à frais versés à 514-323-6710. F-414

OBJETS RETROUVES

2 PAIRES DE BOTTES DE SKI DE FOND ont été trouvées par une dame, qui a omis de donner son nom et son numéro de téléphone. RECOMPENSE PROMISE. (rés.) 549-8622. (bur.) 543-0243. F-386-25

AVIS DIVERS

CHANGEMENT DE NOM

Monsieur France Tremblay, AVIS est par les présentes donné que France Tremblay, résidant au 3.500 Aymer, apt. 5, Montréal 130, district de Montréal, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption d'un décret pour changer son nom à "FRANCOIS TREMBLAY". Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même. CHICOUTIMI Le 21 novembre 1973. ROY VAILLANCOURT & TREMBLAY, Avocats du requérant.

Mr France Tremblay, NOTICE is hereby given that France Tremblay, residing at 3.500 Aymer, apt 5, Montreal 130, district of Montreal, will petition the Lieutenant-Governor in Council for permission to change his name to "FRANCOIS TREMBLAY". This change will not affect any person else than the applicant. CHICOUTIMI, November 21st, 1973. ROY VAILLANCOURT & TREMBLAY, Attorney for applicant.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICTS DE CHICOUTIMI ET ROBERVAL COUR SUPERIEURE (EN MATIERE DE FAILLITE) DANS LES AFFAIRES DES FAILLITES DE: VENTE A L'ENCAN

- (19 décembre 1973, bureau du syndic) 3 heures
- A) A-978 RENOR CONSTRUCTION LTEE \$365.00
 - B) Q-98695 Comptes recevables listés à \$3,224.82
 - C) A-1011 QUINCAILLERIE HACHA LTEE
 - D) Q-99532 Comptes recevables listés à \$ 907.86
 - E) A-1031 RAYMOND GAGNON
 - F) Q-50543 Comptes recevables listés à \$5,947.63
 - G) A-1032 LES COUVRE-PLANCHERS D'ALMA INC.
 - H) Q-45603 Comptes recevables listés à \$ 485.00
 - I) 1925-B ANDRE-GILLES BERGERON
 - J) Q-46433-S ORGUE de marque ORCANA avec banc. Valeur à l'achat de \$ 400.00
 - K) 1862-B LES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES S.L. INC. avec haut-parleurs (broads) \$ 59.75
 - L) Valeur à l'achat de RADIO PORTATIF BROOMOOR (neuf) Valeur à l'achat de WALKIE-TALKIE 13-700 (2) (neuf) Valeur à l'achat de MACHINE ECRIRE REMINGTON (défectueuse et sans garantie) TABLEAUX (5) de DUCHESNEAU (peintures)
 - M) STENOGRAPH
 - N) CALCULATEUR MARCHANT
 - O) DICTAPHONE PHILIPPS
 - P) MACHINE ECRIRE IBM ELECTRIQUE
 - Q) MACHINE ECRIRE UNDERWOOD ELECTRIQUE
- Tous ces items seront offerts au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément à une autorisation des inspecteurs dans chacune des faillites en cause. TOUS CES ITEMS SERONT VISIBLES en tout temps, au bureau du syndic, situé au 110 est, rue Racine, Suite 225, Chicoutimi. Cette vente se fera - item par item. CETTE VENTE A L'ENCAN sera faite au BUREAU DU SYNDIC, YVON DELWAIDE, situé au 110 est, rue Racine, Suite 225, Chicoutimi, MERCREDI, le 19 décembre 1973, à trois heures de l'après-midi. CONDITIONS DE PAIEMENT: COMPTANT SUR ADJUDICATION. Le syndic et les inspecteurs ne garantissent ni l'existence, ni l'exactitude, ni la validité des comptes recevables. YVON DELWAIDE, ENCANTEUR. BUREAUX DE: LEFAIVRE, DELWAIDE ET VERROEULST, syndics, 110 est, rue Racine, Suite 225, Chicoutimi. 543-3310 et 543-5334. 56, rue St-Pierre, Québec. 692-1950

DEMANDE DE SOUMISSIONS

VILLE DE DOLBEAU

DES SOUMISSIONS SCÉLÉES dans des enveloppes portant l'inscription du numéro de contrat, adressées au soumissionné seront reçues à Dolbeau, Québec, jusqu'à 4.00 heures P.M. (heure en vigueur), lundi, le 14 janvier 1974, pour être ouvertes le même jour, à 4.30 heures P.M. (heure en vigueur), en la Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Dolbeau.

CONTRAT: 1320890-A USINE DE FILTRATION, GENIE CIVIL

Pour la construction de la bâtisse de l'usine de filtration ayant une capacité de 1.5 mg. U.S./jour. L'ouverture des soumissions prévue initialement au 3 décembre 1973 a été extensionnée et finalement fixée, tel que décrit plus haut, au 14 janvier 1974.

SOUS-CONTRAT

Pour les sous-traitants qui devaient passer par le B.S.D.Q., dont les soumissions ont été ouvertes le 29 novembre 1973, copie de ces soumissions seront fournies aux entrepreneurs qui en feront la demande au B.S.D.Q., 609, Dubose, Parc Industriel, Arvida, Québec, ce bureau ayant reçu au préalable l'approbation des sous-traitants.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseils Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés, 525, boulevard du Centenaire, Jonquières, P.Q., et suivant leurs plans et devis.

Les documents seront disponibles au bureau des Ingénieurs-Conseils Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés, 525, boulevard du Centenaire, Jonquières, P.Q.

Les plans et devis peuvent être obtenus à l'endroit ci-haut mentionné, moyennant un dépôt de deux cents dollars (\$200.00) en chèque accepté, payable à Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés, Ingénieurs-Conseils. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans le mois qui suivra à date de réception des soumissions, s'ils ont soumissionné.

Pour toutes les copies qui seront fournies à un entrepreneur qui n'aura pas soumissionné, une retenue de 50% du dépôt sera gardée pour couvrir les frais d'impression.

Pour être considérée, la soumission devra être soumise sur les formules fournies, en trois (3) copies et devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou d'une caisse populaire à l'ordre de la Ville de Dolbeau, ou d'un bon de soumission égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. De plus, l'entrepreneur devra joindre à son cautionnement ou à son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, garantissant que ladite compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi, un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de la main-d'oeuvre, des matériaux et des services.

Les travaux devront commencer immédiatement après l'avis de l'ingénieur et ils devront être complétés dans les douze (12) mois suivant la signature du contrat. Cependant, l'entrepreneur général devra en tout temps collaborer avec l'entrepreneur en mécanique de manière à permettre à ce dernier de compléter l'installation de sa mécanique.

La Ville de Dolbeau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

LOUIS-PHILIPPE MOREAU, GREFFIER VILLE DE DOLBEAU

BUREAU DE COMPTABLE AGREE DE MONTREAL

DEMANDE

COMPTABLES AGREES ET STAGIAIRES SENIORS

Faire parvenir curriculum vitae à: Cloutier, Fontaine, Croteau et Ass. C.A., 506 Ste-Catherine est, Montréal 132 ou téléphonez à 849-9281.

CANADA MINISTERE DES TRANSPORTS ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. INSTALLATION D'UN BATIMENT PREFABRIQUE EN FIBRE DE VERRE POUR DME SUR PISTE 24L A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnement, Ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9, (636-3203) seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 20 décembre 1973.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus à partir du 7 décembre 1973 sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$50, fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal et à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeoise, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau, Administrateur régional du Québec, Administration canadienne des transports aériens.

Ministère des Transports, Aéroport int. de Montréal, Le 29 novembre 1973.

APPEL D'OFFRES

Agrandissement et rénovations Ecole Dominique-Racine, Chicoutimi

PROPRIETAIRE: La Commission Scolaire Régionale du Saguenay, 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.

ARCHITECTES: Gravel & Gravel, 31 ouest, rue Racine, Chicoutimi.

INGENIEURS EN STRUCTURE, MECANIQUE ET ELECTRICITE: Gravel, Cauchon, Simard & Associés, 23 est, rue Racine, Chicoutimi.

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay, propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement et les rénovations de l'école Dominique-Racine, 985, rue Bégin, Chicoutimi.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de cent dollars (\$100.00) qui sera remboursé aux soumissionnaires s'ils remettent les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Des plans et devis pourront être obtenus par les sous-traitants en mécanique, structure et aménagements extérieurs chez le propriétaire, moyennant un dépôt de cent dollars (\$100.00) qui sera remboursé si les documents sont retournés en bon état dans les trente jours (30) après l'ouverture des soumissions de l'entrepreneur général.

Des plans et devis pourront être consultés aux bureaux des Associations de constructeurs du Saguenay-Lac St-Jean, Québec et Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de quatre cent vingt mille dollars (\$420,000.00), à l'ordre de la COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY ou d'un cautionnement de soumission au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné avec mention "Soumission école polyvalente Dominique-Racine", seront reçues au bureau de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay, 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, jusqu'à 4 heures p.m. (16 heures), heure en vigueur localement, le 17e jour du mois de janvier 1974, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessus mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPÉCIALITÉS MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS

Plomberie-chauffage	\$ 40,000.00
Ventilation-contrôles	40,000.00
Electricité	50,000.00

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 120 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites, conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues. LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY, 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi — G7H 1W2.

Par: Lucien Guay, directeur général.

CARRIERES ET PROFESSIONS

EXPENDING NEW TERRITORY CAREER SALES CHALLENGE

CHEMICALS... The fastest growth industry in history. It is our business and could be yours. Big rewards develop with Big challenges: we have BOTH to offer the right man. We are taking our time looking for a Natural Salesman who has natural aggressive sales motivations. That man will soon reach financial independence working with our proven policies combined with his natural sales instincts and hard work that gets more fascinating each day. We are a well established "Showcase" subsidiary of one of Fortune's Top 50 companies. Our national field sales force of nearly 100 produce individual earnings from commissions ranging from \$7,800 by newer men to middle five figures earned by the more senior and talented salesmen. Our books are open. Need a raise? We know how and we will help you produce it - as big as you can handle. We do not pay much for "Bodies", but our ambitious salesmen demand, earn and receive enormous pay-cheques. You will receive training from our Stars in a homebase territory without big traveling. Your Strong Sales aptitude with a little experience won't hurt you a bit. Let's get together and check each other out the right way. Write in confidence; to:

LE QUOTIDIEN, 316 LABRECQUE, CHICOUTIMI DEPT: 3008. Candidate must have stable employment record.

CAMPUS ALMA 461, Champlain
CAMPUS CHICOUTIMI 534, Jacques-Cartier est
CAMPUS JONQUIERE 65, St-Hubert
CAMPUS ST-FELICIE 14, rue Victor

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIEGE SOCIAL: 400, Rue Mellon, Arvida. Tél: (418) 548 7191

OFFRE D'EMPLOI

Le Collège Régional du Saguenay Lac St-Jean requiert les services d'un

COORDONNATEUR DE L'INFORMATIQUE (Siège Social)

NATURE DU TRAVAIL: Sous l'autorité du directeur général, le coordonnateur de l'informatique organise et coordonne les activités d'un centre de traitement des données.

Il assiste le directeur général et assiste les responsables de services au sujet de l'utilisation de l'informatique pour la gestion et l'enseignement.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire avec préférence une spécialisation ou une concentration en informatique ou l'équivalent.

Cinq (5) années d'expérience pertinente en informatique, dont deux (2) au niveau de direction.

TRAITEMENT: Echelles échues au 30 juin 1973; minimum \$14,150 — maximum \$18,350. Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 15 décembre 1973 inclusivement: Collège Régional du Saguenay Lac St-Jean, a/s Directeur du personnel, 400, rue Mellon, Arvida, P.Q. 4/12/73 hb

Une compagnie dans l'alimentation est à la recherche d'un

VENDEUR DISTRIBUTEUR

pour la région du Saguenay Lac St-Jean. Téléphonnez au Motel Le Montagnais à partir de 9 heures mardi le 11 décembre, demandez M. Pierre Sawyer.

LES ENTREPRISES BON-BEC INC. ST-DAMIEEN, CTE BELLECHASSE

REPRESENTANT DEMANDE

Emploi à salaire pour homme expérimenté et dynamique pour notre service des ventes pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le candidat idéal devra être résident de la région de Chicoutimi ou des environs. Nous offrons tous les avantages courants, auto fournie par la compagnie et dépenses payées. Les demandes d'emploi devront être faites par écrit seulement. Mentionner expériences, etc.

Gérant du personnel, Simon CIGARS LTD, 700, rue Hodge, St-Laurent, Québec.

CAMPUS ALMA 461, Champlain
CAMPUS CHICOUTIMI 534, Jacques-Cartier est
CAMPUS JONQUIERE 65, St-Hubert
CAMPUS ST-FELICIE 14, rue Victor

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIEGE SOCIAL: 400, Rue Mellon, Arvida. Tél: (418) 548 7191

OFFRE D'EMPLOI

Le Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'une

COMMIS CLASSE II (Secrétaire général, travail dans les départements) (Campus de Jonquières)

TACHE: Sous surveillance immédiate, la commis classe II effectue une variété de travaux cléricaux selon des méthodes et procédures établies.

ATTRIBUTIONS: En général, l'employée de cette classe dactylographie tous genres de textes à partir d'enregistrements ou de documents dactylographiés ou manuscrits, relit ses textes et effectue les corrections nécessaires; elle complète des formules, réquisitions ou pièces justificatives simples et tient à jour un système de documentation et de fichiers; en qualité de téléphoniste-réceptionniste, elle peut recevoir et transmettre les appels téléphoniques et fournir des renseignements d'ordre général au téléphone ou au comptoir généralement en vue d'orienter la clientèle.

Elle opère l'équipement destiné à l'impression de documents de toutes sortes. En général, elle vérifie des listes et documents suivant des directives précises, elle prépare et compile des données statistiques; pour ce faire, elle peut utiliser les machines de bureau d'usage courant.

Elle peut accomplir toutes autres tâches connexes. QUALIFICATIONS: Avoir complété un cours de niveau secondaire IV, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

TRAITEMENT: jusqu'à \$5,747.00. Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 11 décembre 1973 inclusivement: Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean, a/s: Directeur du personnel 400, rue Mellon, Arvida, Qué. 03.12.73 /1re

Fermetures, mises à pied, baisses de production

La crise mondiale de l'énergie provoque des réductions de production dans les usines

LONDRES Reuter — La crise mondiale de l'énergie se fait sentir avec plus d'acuité et des mesures ont été prises vendredi, un peu partout dans le monde, pour y faire face.

Ainsi en France, Citroën a annoncé que l'usine ne rouvrirait par ses portes entre les fêtes de Noël et celles de la Saint-Sylvestre et que les employés feraient le pont.

Les portes des usines resteront fermées du 26 au 31 décembre, en raison, a-t-on précisé au quai de Javel, de la détérioration de la situation économique due à la crise du pétrole. Cette fermeture signifie

une baisse de la production de 10.000 véhicules, perte qui pourrait être compensée l'an prochain. Un administrateur de la compagnie automobile française a indiqué que les commandes, tant en France qu'à l'étranger, avaient considérablement diminué ces dernières semaines, particulièrement pour les grosses cylindrées.

GRANDE-BRETAGNE

En Grande-Bretagne, M. Michael Heseltine, ministre de l'Aviation, a indiqué à la Chambre des communes que les livraisons de carburant aux compagnies aériennes étaient réduites

de 17 pour cent. Entre le 20 novembre et le 31 décembre, les compagnies auront vu leurs livraisons amputées de 55.000 tonnes.

Le ministre a ajouté que les vols des avions de tourisme étaient désormais interdits le dimanche.

Par ailleurs, la compagnie aérienne SAS Scandinavian Airlines System a annoncé une réduction de 25 pour cent de ses vols réguliers en raison de la pénurie de carburant et de l'augmentation des prix de ce produit.

JAPON

Le Japon, touché dure-

ment par la diminution des livraisons de pétrole des pays arabes, a décidé d'envoyer le premier ministre adjoint, M. Takeo Miki, effectuer une tournée en Arabie séoudite, Egypte, Koweït, Qatar, dans la Fédération des émirats arabes, en Syrie, Irak et Iran, pour expliquer la politique japonaise au Proche-Orient.

BELGIQUE

En Belgique, les organisateurs du salon de l'auto de Bruxelles, qui a lieu en janvier, ont annoncé que la manifestation était ajournée indéfiniment.

Le salon 1974 a été ajourné afin d'économiser l'énergie qui aurait été nécessaire pour chauffer et éclairer les salles d'exposition.

ITALIE

Les automobilistes italiens devront de leur côté laisser leurs véhicules au garage le dimanche.

Le plan mis au point par le gouvernement de M. Mariano Rumor pour lutter contre la pénurie d'énergie prévoit en effet l'interdiction de circuler des véhicules privés les dimanches et jours fériés.

Le Pape Paul VI lui-même observera la loi et se rendra en calèche à la Piazza di Spagna, où il déposera une couronne devant la statue de la Vierge.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

De son côté, l'Institut britannique de la recherche économique et sociale a indiqué vendredi que, même sans la pénurie de pétrole, la production industrielle des 24 pays non-communistes les plus nantis du monde progresserait moins rapidement l'an prochain que cette année.

L'Institut, après avoir examiné la situation des membres de l'OCDE Organisation de coopération et de développement économique, estime que les progrès de la production industrielle dans cette entité, estimés à environ 7 pour cent cette année, vont tomber à 4 pour cent l'an prochain.

En ce qui concerne le commerce mondial, l'Institut ne peut encore se prononcer sur les répercussions de la crise du pétrole. En écartant cet élément, l'Institut pense que

les échanges progresseraient d'environ 10 pour cent l'an prochain, contre 13 à 14 pour cent cette année.

déséquilibres des balances de paiements en 1972 - les surplus japonais et le déficit américain ont été largement atténués cette année.

Toujours pour l'Institut britannique, les grands problèmes de l'année 1974 pourraient fort bien être le surplus ouest-allemand et le déficit britannique.

Nouvelles perspectives pour la météorologie

CAP CARNAVERAL Reuter — Les astronautes de Skylab ont pu transmettre en direct, vendredi, des images télévisées d'un transfert d'énergie entre l'océan et l'atmosphère, phénomène dont la découverte a été faite, il y a dix jours, sur les photos des missions Skylab-1 et II.

Selon certains savants, cette découverte pourrait révolutionner les techniques de prévision météorologiques.

M. Robert Stevenson, océanographe de renom et chercheur participant au programme des ressources terrestres pour le compte de l'Agence américaine de l'Espace a déclaré: "Ces premières images en direct nous donnent confiance".

"La prévision météorologique n'a pas progressé sensiblement depuis une cinquantaine d'années." a-t-il poursuivi, "nous n'avons aucune idée solide, proche de la réalité, de la variabilité des flux d'énergie passant de l'océan à l'atmosphère."

"Ce qui freine la météorologie, c'est l'absence de compréhension du processus de transfert d'énergie. C'est pourquoi ceci est passionnant. Cela nous livre une clé du processus et nous donne l'occasion de le mettre en lumière, de le mesurer."

Les images ont été prises par les astronautes au-dessus de la péninsule mexicaine du Yucatan, et montrent de grands "puits" d'eau froide, au milieu du courant chaud. On estime qu'il s'agit d'un phénomène qui se retrouve dans tous les grands courants mondiaux.

Ce que les images permettent de découvrir, selon Stevenson, ce sont des centaines d'immenses tourbillons froids, tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, et situés au centre du courant chaud des Caraïbes, au large des côtes du Yucatan.

Chacun d'entre eux mesure de dix à quarante milles de diamètre, semblable à un puits d'eau froide remonté de profondeurs de plus de 150 mètres vers la surface.

Le transfert d'énergie a été aperçu distinctement. L'eau chaude dégage de l'énergie, en formant des nuages en cumulus. Autour des "puits froids", de forme ovale, ronde ou ellipsoïdale, se produisent des murs de nuages en cumulus.

La NASA a demandé aux trois astronautes de Skylab, Gerald Carr, Edward Gibson et William Pogue, de scruter tous les grands courants océaniques et de tout y photographier, afin d'y déceler éventuellement des phénomènes identiques.

"Je tiens pour raisonnablement certain que la même chose se produit dans les autres courants," a déclaré M. Stevenson. Les formidables changements de température observés dans le courant peuvent également, pense-t-on, être d'une utilité considérable pour la prévision des mouvements d'ouragans. "Nous ne pouvons toujours pas comprendre ces mouvements explique M. Stevenson, "chaque fois qu'il se produit un important changement dans la répartition des températures, l'ouragan change son cours."

Première rencontre avec Gérard Ford

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a eu vendredi son premier entretien de travail avec le nouveau vice-président, M. Gerald Ford.

Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que M. Nixon s'attendait à ce que M. Ford constitue une force active et vitale dans son administration.

En réponse à des questions de journalistes le porte-parole de la Maison Blanche, M. Gerald Warren, a souligné que la nomination de M. Ford ne diminuait nullement la détermination du président Nixon de rester en fonction et d'achever l'œuvre pour laquelle il avait été élu.

La présence à ses côtés d'un vice-président actif aidera M. Nixon à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, a ajouté M. Warren.

La Maison Blanche a annoncé vendredi qu'elle publierait pendant le week-end les documents pertinents concernant les

finances privées du président Nixon et de sa famille.

Les grandes lignes de ces documents ont déjà été publiées dans la presse américaine, à la suite des entretiens que le président a eus ces derniers jours, du sujet avec des membres du Congrès.

Le porte-parole de la Maison Blanche a réaffirmé la volonté du président Nixon de dévoiler tous les renseignements qui lui permettront de se justifier des

accusations qui ont été portées, notamment dans la presse, contre lui et sa famille.

Il a annoncé que M. Nixon se réservait de publier plus tard les preuves l'exonérant d'autres accusations concernant, notamment, une contribution financière de l'industrie laitière à son fonds de campagne électorale et une autre contribution à ce même fonds de la société International Telephone and Telegraph ITT.

Un ancien collaborateur de Nixon est remis en liberté jusqu'en février

WASHINGTON Reuter — Inculpé pour faux témoignage devant le grand ju-

ry fédéral enquêtant sur l'affaire Watergate, M. Dwight Chapin, ancien collaborateur du président Nixon, a plaidé non-coupable vendredi, devant un tribunal de district, et il a été remis en liberté, jusqu'à son procès, le 19 février.

M. Chapin est accusé d'a-

voir effectué de fausses déclarations au grand jury qui prépare l'acte d'accusation relatif au cambriolage du siège du Parti démocrate, en 1972, et à divers autres comportements illégaux pendant la dernière campagne présidentielle.

Les allégations retenues contre M. Chapin concernent ses relations avec M. Donald Segretti, qui purge actuellement une peine de six mois de prison pour des attaques politiques répréhensibles commises l'an dernier contre certains candidats à l'investiture démocrate pour la course à la présidence.

Investissements américains dans les réacteurs

WASHINGTON AFP — Les Etats-Unis ont déjà investi quelque \$500 millions afin de développer la technologie des réacteurs de puissance à haute température refroidis au gaz HTGR, a déclaré jeudi M. B. R. Dorsey, président de Gulf Oil, devant un sous-comité de Sénat pour les Affaires intérieures.

M. Dorsey a précisé que sur ce total, \$1 million environ avaient été fournis par l'administration, un autre million par les compagnies d'électricité, le reste représentant la contribution propre de Gulf. Il a également souligné qu'une somme au moins égale devrait être dépensée pour parvenir à commercialiser ce type de réacteur.

Parlant de l'entrée de Gulf dans le domaine de la production des réacteurs nucléaires, M. Dorsey a indiqué qu'une telle décision avait été prise, lorsque cette compagnie pétrolière avait réalisé, il y a maintenant une dizaine d'années, que les ressources mondiales de pétrole seraient incapables de répondre à la demande d'énergie à dans les années '80.

Visite chez les Arabes

TOKYO Reuter — Le gouvernement japonais a décidé, vendredi, de dépêcher dans les pays arabes M. Takeo Miki, vice-premier ministre, qui aura pour mission de chercher à améliorer les relations avec ces pays en expliquant la politique japonaise sur le proche-Orient.

M. Miki s'envolera lundi prochain pour une tournée qui devrait le mener jusqu'au 30 décembre, en Arabie séoudite, Egypte, Koweït, Qatar, Fédération des émirats arabes, Syrie, Irak et Iran.



Sur la photo, nous remarquons, dans l'ordre habituel, Monsieur Guy Dupéré, gérant, Gagnon & Frères Nouveautés; Madame Gustave Tremblay, 47, rue du Rosaire, Chicoutimi-Nord; Renald Tremblay, administrateur du Centre des Affaires Racine. Madame Tremblay possédait le billet gagnant de la Cagnotte d'Or de novembre qui portait le numéro: T-62014. La somme de \$1000.00 lui est remise par M. Guy Dupéré au nom du Centre des Affaires Racine.

C'EST PAYANT
DE MAGASINER SUR LA RUE RACINE

Beefeater, le "dry gin" le plus apprécié au Québec

si doux qu'il se prend pur

distillé et embouteillé à Londres



Les élèves de l'École Lafontaine

Des loisirs consacrés au théâtre pour enfants

CHICOUTIMI — Des jeunes, étudiants de l'école Lafontaine, ont décidé de faire quelque chose d'enthousiasmant et de difficile pendant leurs heures de loisirs. Ils ont monté un spectacle de marionnettes, et ils font les clowns pour amuser les enfants le samedi à Place du Royaume. André Normand, Christinne Tremblay et Charles Boivin, le responsable, nous ont parlé de leur expérience.

"Nous avons envie de préparer quelque chose pour Noël, mais nous ne savions pas trop quoi. Finalement, nous avons décidé de nous occuper des enfants, de faire des marionnettes, de monter tout un spectacle d'animation".

En effet, il ne s'agit pas seulement d'un théâtre de marionnettes. Les comédiens, déguisés en clowns de

toutes sortes, se promènent avec les enfants dans le mail central, ils parlent aux enfants et essaient de les faire répondre.

Samedi dernier, c'était la première fois qu'ils montraient leur spectacle. "Nous avons été forcés d'improviser un peu, dit Christinne Tremblay, parce que nous ne savions pas trop ce qui nous attendait. Mais à l'avenir nos textes seront entièrement écrits d'avance, et ce sera plus facile de cette façon".

REACTION DES ENFANTS

Quant aux réactions des tout-petits, elles n'ont pas été exactement celles qu'attendaient les membres

de la troupe. Plusieurs enfants se sont mis à pleurer à chaudes larmes en voyant tous ces personnages inconnus et accourrés de si bizarre façon. La plupart cependant, regardaient tout cela avec des yeux ronds, étonnés, incapables de participer, de répondre aux questions des clowns parce qu'ils ne comprenaient pas qu'ils s'adressaient directement à eux.

"Mais c'était tout de même drôle de voir les réactions de ces enfants, nous nous sommes amusés tout en les distrayant".

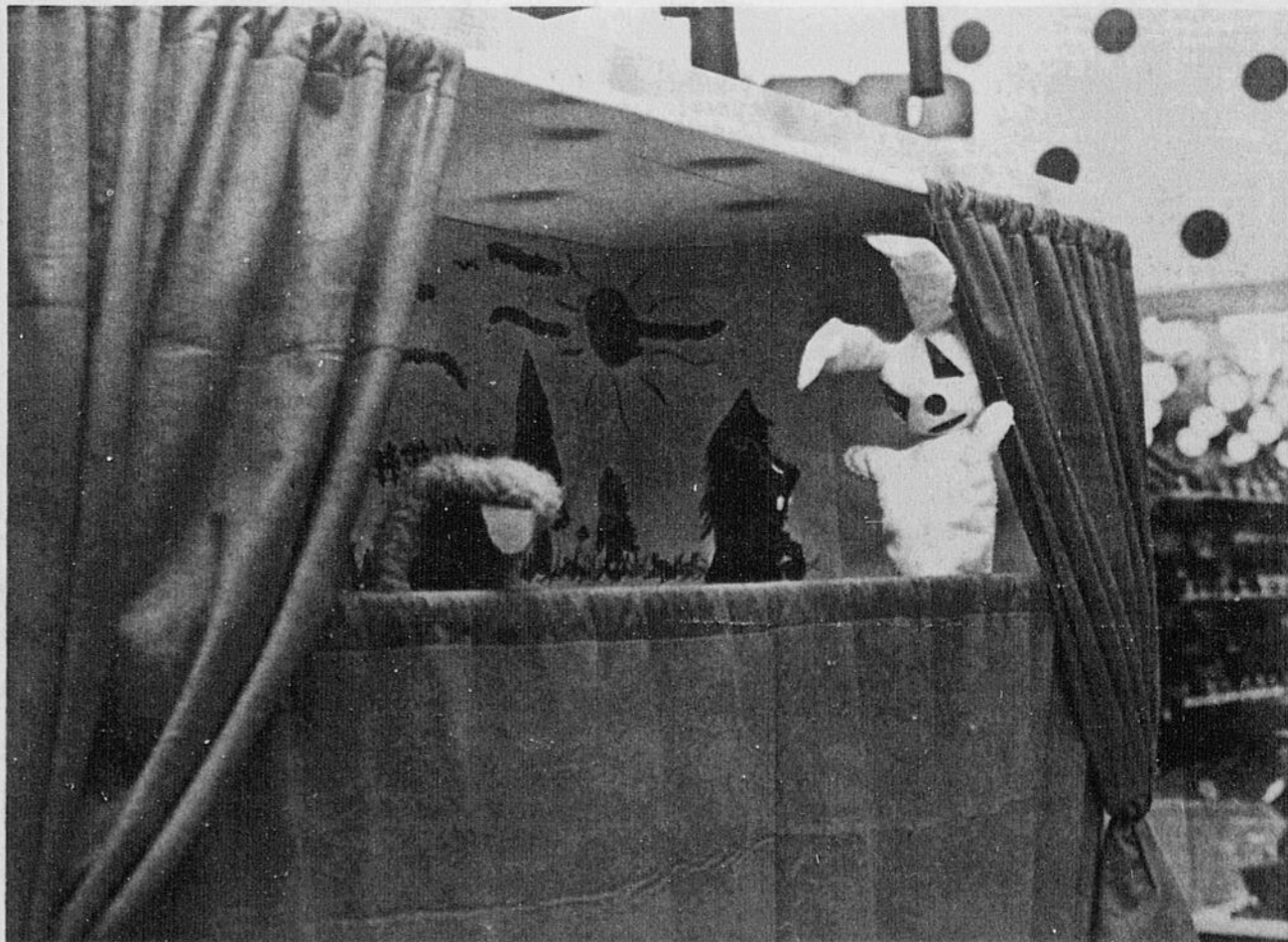
ORGANISATION

La troupe est formée de 15 étudiants de l'école Lafontaine. "Souvent, dit Charles Boivin, nous n'avons rien

à faire. Nous nous sommes dit qu'il valait peut-être mieux occuper nos temps libres à quelque chose qui donnerait des résultats concrets".

Comme ils ont l'habitude de faire du théâtre à l'intérieur de leur école, l'expérience n'était pas entièrement nouvelle pour la plupart d'entre eux. Ils avaient déjà les costumes, ils ont créé les textes et les maquillages, et après deux semaines de préparation intensive, ils étaient prêts à affronter le public peut-être le plus sévère de tous, les enfants, qui sont toujours assez francs pour dire sincèrement s'ils aiment ou non ce qu'ils voient.

Quant à l'avenir, ils n'ont aucun projet précis, mais ils pensent à bien des choses. Peut-être montrer leur spectacle dans des écoles pour handicapés, et préparer autre chose, pour les Rois, pour Pâques, pour l'été.



ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION SUR NOS ECRANS

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-8-9

SAMEDI, 8 DECEMBRE

- 9.00 Mini-Fée (C)
- 9.30 Yogi l'Ours (C)
- 10.00 Mon ami Ben (C)
- 10.30 Lassie (C)
- 11.00 Téléchrome (C)
- 12.00 Le Saint (C)
- 13.00 Ma sorcière bien-aimée (C)
- 13.30 Football américain (C)
- 14.00 "Minnesota à Green Bay"
- 16.00 Les Echos du sport (C)
- 16.30 Le monde en liberté (C)
- 17.00 Cinéma couleur
- 17.30 "Duel dans la boue"
- 19.00 Walt Disney présente (C)
- 20.00 Soirée du hockey (C)
- 20.30 "New-York à Montréal"
- 22.30 Téléjournal national et provincial (C)
- 22.45 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Super-production
- "Le franciscain de Bourges"

Dimanche, 9 DECEMBRE

- 9.30 Le roi Léo (C)
- 10.00 Une fleur m'a dit (C)
- 10.15 Le Jour du Seigneur (C)
- 11.00 Trente dimanche (C)
- 11.30 A communiquer
- 12.00 Magazine de la semaine verte (C)
- 13.00 Football américain (C)
- "Huston à Pittsburgh"
- 15.30 Les échos du sport (C)
- 16.00 D'hier à demain (C)
- 17.00 50 (C)
- 18.00 Vedettes en direct (C)
- 19.00 Quelle famille (C)
- 19.30 Les beaux dimanches (C)
- "Vacances pour Jessica"
- 22.00 La flèche du temps (C)
- 22.30 Téléjournal national et provincial (C)
- 22.45 Sport dimanche (C)
- 23.00 Politique et tout (C)
- 23.30 Les règles du jeu (C)

LUNDI, 10 DECEMBRE

- 8.45 Dessins animés
- 9.15 En mouvement (C)
- 9.30 Les Orléans (C)
- 9.45 Les cent tours de Centour (C)
- 10.00 Les Chiboukiss (C)
- 10.15 Oum, le dauphin blanc (C)
- 10.30 Initiation à la décoration intérieure (C)
- 11.00 Le gourmet farfou (C)
- 11.30 Allo Père Noël
- 12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Néologie
- 12.30 Boubou (C)
- 13.30 Téléjournal (C)
- 13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
- 14.30 Cinéma chez vous
- "Les sept voleurs"
- 16.00 Bobino (C)
- 16.30 Maigrichon et Gras Double (C)
- 17.00 Dakari (C)
- 18.00 Cher oncle Bill (C)
- 18.30 Téléjournal national (C)
- 18.40 Information première (C)
- 18.50 Sports (C)
- 19.00 Québec No. 1 (C)
- 19.30 Madame et son fantôme (C)
- 20.00 Les forges du St-Maurice (C)
- 20.30 Mont-Joye (C)
- 21.00 Destination Canada (C)
- 21.30 Marcus Welby MD. (C)
- 22.30 Téléjournal national et provincial (C)
- 22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Appelez-moi Lise (C)
- 00.00 122489 enquête
- "Réseau secret"

SAGUENAY TELEVISION SERVICE
454, rue St-Hubert,
Jonquière, Tél.: 547-2673
Place du Royaume,
Chicoutimi
Tél.: 545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

SAMEDI, 8 DECEMBRE

- 12.00 Adèle (C)
- 12.30 Bon week-end (C)
- 14.30 Vers 76 (C)
- 15.30 Samedi sports
- 16.00 Plan agro-forestier
- 16.15 Sur le matelas (C)
- 17.15 Télé-revue
- 17.45 Documents (C)
- 18.00 Amicalement votre (C)
- 19.00 Match sur roulettes (C)
- 20.00 Grands spectacles (C)
- "Annie reine du cirque"
- 22.00 Regards sur le monde (C)
- 22.30 Nouvelles TVA (C)
- 23.00 Fin de soirée (C)
- "Bagarreurs du Pacifique"

DIMANCHE, 9 DECEMBRE

- 12.00 Documents (C)
- 12.30 Bon dimanche (C)
- 13.00 Le choc des idées (C)
- 16.00 Jinny (C)
- 16.30 Patrouille du cosmos (C)
- 17.30 Cirque à son meilleur (C)
- 18.00 Music Hall des jeunes (C)
- 18.30 Jeunesse (C)
- 19.30 Sous mon toit (C)
- 20.00 Hockey (C)
- "Chicago à Nordiques"
- 22.00 Québec sait chanter (C)
- 22.30 Nouvelles TVA (C)
- 23.00 Fin de soirée
- "Adorables créatures"

LUNDI, 10 DECEMBRE

- 8.45 36-24-36 (C)
- 9.00 Ciné-matin à venir
- 10.30 Horizon santé (C)
- 11.00 Les bouts d'chou (C)
- 11.30 Dessins animés (C)
- 11.45 Aujourd'hui
- 12.00 A votre service
- 12.30 Nouvelles du midi
- 12.45 Rond Point
- 13.30 Cinéma à venir
- 15.30 Pour vous mesdames (C)
- 16.00 Flipper (C)
- 16.30 Patofville (C)
- 17.00 Les tannants (C)
- 18.00 Studio Six
- 18.30 Pierre, Jean jasant (C)
- 19.30 Les Berger (C)
- 20.00 Médecin d'aujourd'hui (C)
- 21.00 A la canadienne (C)
- 21.30 Sam Cade (C)
- 22.30 Nouvelles TVA (C)
- 23.00 Normandise (C)
- 23.30 Fin de soirée à venir

Spectacles de la troupe de danseurs l'Arabesque

La troupe de danseurs l'Arabesque présentera dimanche et lundi soir prochains en l'église St-Joseph d'Alma un spectacle d'expression corporelle, **IMAGES DE L'APOCALYPSE DE JEAN** d'après l'oeuvre musicale de Pierre Henry.

Divisé en cinq temps, le texte de l'Apocalypse a permis aux danseurs d'y puiser une source d'images qu'ils ont su adroitement mettre en mouvement afin de créer des sentiments, des émotions et même des sensations chez le public.

Par ailleurs, la musique de Pierre Henry révèle le caractère irréel et poétique de l'Apocalypse.

Musique contemporaine, avant tout sonore, qui rejoint parfaitement l'univers intemporel de l'Apocalypse, il faut s'attendre que ce spectacle rejoigne avant tout les jeunes de même que les personnes en état de recherches ou encore, directement impliquées dans un contexte de foi religieuse.

Neuf participants font partie de la distribution dont la direction artistique a été confiée à Serge Marois.

Les masques sont de Paul Livernois, les costumes de Marie-Andrée Leclerc et les décors de Pierre Marcoux.

Danielle Leclerc signe la régie tandis que l'éclairage et la sonorisation sont d'André Gilbert.

CINEMA

ALMA
Aristocrate
Dernière représentation:
ce soir

"Midnight Cowboy"
Demain: Jusqu'au 11 décembre incl.
"Un dimanche comme les autres"

Canadien
Jusqu'au 13 décembre incl.

—Ce soir et demain:
"Mama Dolorès"
"Les jardins du diable"

CHICOUTIMI

Capitol
Jusqu'au 13 décembre incl.

"Mama Dolorès"
"S comme salaud"

Cartier
Ce soir: dernière représentation:
"L'enfant sauvage"
Demain: Jusqu'au 12 décembre incl.
"Tombe les filles et tais-toi"

Impérial
Jusqu'au 13 décembre incl.

Ce soir et demain:
"Frissons des vampires"
"Requiem pour un vampire"

Place du Royaume

Salle 1
"L'enfer de l'érotisme"
"Chaud délire"

Salle 2
"L'arbre de Noël"
"La maison sous les arbres"

Salle 3
"La vallée"
"Amougies"

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 12 décembre incl.

Ce soir et demain:
"Mon petit oiseau s'appelle Percy"
"Complices de la dernière chance"

JONQUIERE

Bellevue
Jusqu'au 13 décembre incl.

Ce soir et demain:
"Mama Dolorès"
"S comme salaud"

Centre

Jusqu'au 13 décembre incl.

Ce soir et demain:
"Frissons et vampires"
"Requiem pour un vampire"

Elysée

Dernière représentation:
Ce soir:
"Symphonie pathétique"
Demain: Jusqu'au 12 décembre incl.
"Jardin des Finzi Contini"

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 13 décembre incl.

—Ce soir et demain:
"Mama Dolorès"
"Sartana, pistolet pour 100 croix"

MISTASSINI

Orphéon
Jusqu'au 13 décembre incl.

Ce soir et demain:
"L'hôte de Copenhague";
"Je suis frigide, pourquoi"

L'activité artistique

CATHERINE COURVOISIER et **JOSEPH GUILLEMET** donnent un concert pour flûte et piano à Jonquière le 16 décembre.

THEATRE

La pièce de théâtre de **FELIX LECLERC** intitulée "Qui est le père?" sera présentée le dimanche 9 décembre, à l'auditorium d'Alma.

Le théâtre des **PISSENLITS** présente "Ti-Jean et Margoton", aujourd'hui à 14h au centre culturel de Jonquière.

EXPOSITIONS

Les oeuvres de **VLADIMIR SMIRNOFF**.

sous le thème "Visages du Saguenay", sont présentées à l'hôtel de ville d'Arvida, jusqu'au 16.

Exposition des oeuvres de **LORRAINE LAROCHE**, artiste-peintre, à la bibliothèque municipale d'Alma, du 12 au 16 décembre.

Les Artisans de St-Jean-Port-Joli exposent leurs oeuvres à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Chicoutimi, à partir du 8 décembre.

ACTIVITES

Un **COLLOQUE** pour amateurs culturels aura lieu le samedi 15 décembre sur le thème: "Formule coopérative et développement culturel". A Val-Racine.

SPECTACLES

La troupe de danseurs **L'ARABESQUE** présente un spectacle d'expression corporelle intitulé "Images de l'Apocalypse de Jean", dimanche et lundi soir en l'église St-Joseph d'Alma.

L'ACADEMIE de ballet classique du Saguenay présente son spectacle annuel, le samedi 15 décembre à la salle François-Brassard.

Récital de **PIERRE CALVE**, les 10 et 11 décembre à l'école Laure Conan, et le 12 à la polyvalente Charles-Gravel.

CONCERTS

Concert de la chorale **St-Cécile**, le samedi 15 décembre, à l'auditorium Dufour de Chicoutimi.

Les "Grands concerts de Radio-Canada" présentent le Quintette à vent de **Bernard Jean**, le samedi 15 décembre à l'auditorium d'Alma.

MARC FILLION donne un récital ce soir au centre culturel de Jonquière.

CINEMA ARISTOCRATE

— ALMA —

FESTIVAL A 99
DIM. — LUN. — MAR.
Décembre 9 — 10 — 11
Représentations à 7h. et 9h.:

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES

Britannique: 1971, 102 minutes scope couleurs. Drame psychologique réalisé par **John Schlesinger**. Principaux interprètes: **Peter Finch, Glenda Jackson, Murray Head**.

MER. — JEU. — VEN. — SAM.
Décembre 12 — 13 — 14 — 15
Représentations à 7h. et 9h.:

L'AMOUR L'APRES-MIDI
Français: 1972, 93 minutes scope couleurs. Drame psychologique réalisé par **Eric Rohmer**. Principaux interprètes: **Bernard Verley, Zouzou, Françoise Verley, Daniel Ceccaldi**.

THEATRE ORPHEON MISTASSINI
A L'AFFICHE JUSQU'AU 13 DECEMBRE.

LES AVENTURES AMOUREUSES D'UNE HOTESSE DE L'AIR!
18ANS Adultes

L'HOTESSE DE COPENHAGUE
18ANS Adultes

JE SUIS FRIGIDE
18ANS Adultes

ENSEMBLE... 18ANS Adultes

"On y va? ...on y va!"
"...Elles y vont à fond!"

les HOTESSES de l'AIR

2 GRANDS FILMS EN COULEURS

LE CAMP SPECIAL No 7
18ANS Adultes

ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA - 662-2992 C L I M A T I S E
DEC 7-8-9-10-11-12-13 VEN SAM DIM LUN MAR MER JEU

ARTS ET SPECTACLES

Marc Fillion, un chansonnier qui rêve de se consacrer à la chanson

PAR DENISE PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI — Il a la voix profonde et chaude d'un animateur de radio, ou bien d'un chansonnier. D'animateur à la radio qu'il

fut autrefois, Marc Fillion est devenu réalisateur, et il est toujours chansonnier, depuis une dizaine d'années.

Originaire de Montréal, il a commencé par faire de la chanson, un métier difficile et exigeant qui, bien qu'il

procura de grandes joies, était bien peu payé pour les heures innombrables pendant lesquelles on devait chanter, et dans des conditions pas toujours idéales.

Souvent, en effet, les gens qui venaient dans

une "boîte" où il y avait un chansonnier ne venaient pas pour l'entendre, mais pour prendre un verre et parler ensemble, sur fond musical. Alors il fallait essayer d'attirer leur attention, ou bien chanter malgré tout, sachant qu'on n'était pas écouté, il fallait aussi répéter le tour de chant plusieurs fois dans la même soirée, pour que tous les clients puissent l'entendre, malgré leur va-et-vient incessant.

Marc Fillion a donc commencé à faire de la radio, à la fois par goût, et pour échapper aux contraintes matérielles d'un métier qui se faisait de plus en plus dur. Cela se passait en 1967, l'année de l'Expo.

"Cette année-là, dit Marc Fillion, la chanson québécoise a connu une crise très grave. Plusieurs chansonniers, même parmi les plus connus, ont eu de la difficulté à trouver un public, à faire des chansons qui plaisaient. Alors pour moi, qui n'étais tout de même pas très connu, c'était encore plus difficile, impossible même".

JUSQU'A CHICOUTIMI

Et c'est ce métier d'animateur à la radio qui l'a fait sortir de Montréal pour parcourir plusieurs régions du Québec, Saint-Jérôme, Rivière-du-Loup, Hull, Moncton, et finalement à Chicoutimi, où il est passé de l'animation radiophonique à la réalisation d'émissions.

TOUJOURS LA CHANSON

Et la chanson, dans tout ça? "Je continue à en faire", dit Marc Fillion. Eventuellement, je pourrais me passer de la radio, mais pas de la chanson. C'est un besoin. Un besoin de créer, et de communiquer avec les gens".

Je lui demande de me faire entendre quelques-unes de ses créations, et la magie du ruban magnétophonique fait surgir "Printemps" et "Marie-Soleil", deux chansons poétiques, très belles, et "Cris", une oeuvre plus forte, traduisant une certaine révolte désabusée contre le monde tel qu'il est fait.

Dans la création d'une

chanson, la musique est aussi importante que les paroles, dit-il, tout est une question de nuances, de dosage. Avec un texte fort, il faut en général une musique forte, mais quelquefois, une musique douce donne de meilleurs résultats.

Lorsqu'on a affaire au public, il faut suivre trois grands principes: expliquer, choquer, détendre. "Donc, ajoute, Marc Fillion, si je veux capter et conserver l'attention du public, je dois inclure dans mon récital des chansons fortes, qui choquent". Mais on sent bien que sa préférence va aux chansons tendres, douces et poétiques.

D'après lui, il y a certains chansonniers, comme Félix Leclerc, qui peuvent se permettre de ne faire que des chansons douces. "Mais Leclerc, c'est différent. C'est un saphir; il fait partie du paysage. On ne peut pas ne pas écouter le vent lorsqu'on est dans la forêt, et de même, on ne peut pas ne pas écouter Leclerc quand il chante".

Pour Marc Fillion, chanter en public, c'est dire aux gens "je vous aime" ou "aimez-vous entre vous". Et cela, on ne peut pas le leur dire dans la vie courante, on est toujours pris à parler de la pluie et du beau temps avec les gens qu'on rencontre. C'est donc cette communication intense et ce défi à la banalité des conversations journalières que recherche Marc Fillion dans la chanson.

D'autre part, à cause de son métier de réalisateur, et de son rôle de père de famille, il est obligé, à l'heure actuelle, de délaissier quelque peu la chanson. Mais il lui demeure quand même fidèle, et il aimerait éventuellement ne faire que cela. "Mais ce n'est pas possible de faire sa marque dans une région comme le Saguenay. Il faudrait que je retourne à Montréal".

Et Marc Fillion n'est pas encore prêt à faire le grand saut, à se lancer dans la chanson à corps perdu. En attendant, il va chanter samedi soir au Café-Sucre du Centre culturel de Jonquière, et pour plus tard, rien n'est certain, mais rien n'est impossible.



Marc Fillion

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
 BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI
 TEL: 545-4260
 Ouvert à 6:00 heures sur semaine.

18 ANS Adultes

À FAIRE FRÉMIR!

Plus choquant que "PSYCHO"!

L'ENFER DE L'ÉROTISME

2 FILMS EN COULEURS

aussi

A La Recherche Du Nouveau!

RITA CALDERONI
 MICKEY HAGIRTAY

CHAUD DELIRE

CINÉMA 1 "Délire" — Sur sem.: 8:05; Dimanche: 1:25-4:45-9:05.

IL A 10 ANS... IL VA MOURIR...
 vous vivrez ses 3 mois de grâce et de bonheur

un film très triste ou les miracles n'existent pas

la maison sous les arbres

WILLIAM HOLDEN
 VIRNA LISI
 BOURVIL

l'arbre de Noël

COULEUR

la maison sous les arbres
 FAYE DUNAWAY
 FRANK LANGELLA

CINÉMA 2 "Arbre" — Sur sem.: 6:15-9:55; Dimanche: 2:30-6:15-9:55. "Maison" — Sur sem.: 8:10; Dimanche: 12:45-4:30-8:10.

le nouveau film de Barbet SCHROEDER

la vallée

14 ANS

Un festival POP

ils sont partis vers la Vallée promise, aux frontières de l'inconnu...

BULLE OGIER
 JEAN-PIERRE KALFON

FRANK ZAPPA

PINK FLOYD

AMOGIES EUROPEAN MUSIC REVOLUTION

EAST OF EDEN

musique par PINK FLOYD

CINÉMA 3 "Vallée" — Sur sem.: 6:10-9:50; Dimanche: 2:25-6:10-9:50. "Amogies" — Sur sem.: 8:00; Dimanche: 12:34-4:20-8:00.

ACCUSÉE, PERSÉCUTÉE,

UNE MÈRE EST EMPRISONNÉE POUR AVOIR AIMÉ L'ENFANT D'UNE AUTRE!

POUR TOUS

MOINS DE 14 ANS \$1.00

2^{ème} semaine

EN COULEURS

MAMA DOLORES

UNE AUTRE INTERPRÉTATION ÉMOUVANTE DE LA VEDETTE du film "DES ROSES BLANCHES POUR MA SOEUR NOIRE"

2^e film CHANTAGE ET CORRUPTION S... COMME SALAUD

SAGUENAY CAPITOL

BELLEVUE CANADIEN ALMA

MACABRE

LE SANG se glace dans vos veines

18 ANS Adultes

3 HEURES de spectacle horrifiant en couleurs

LE FRISSON DES VAMPIRES

POUR UN REQUIEM VAMPIRE

IMPERIAL CENTRE

Tel: 543 5580 Tél: 542 6901

Adultes: \$1.75, Etudiants: \$0.99.

Commençant demain jusqu'à mercredi de Herbert Ross. **TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI**, avec Woody Allen - Diane Keaton. Dim. à: 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 p.m. Dernière fois ce soir à 7:00 et 9:00 p.m. **L'ENFANT SAUVAGE** de François Truffaut.

FESTIVAL 63 JOURS

Commençant demain jusqu'à mercredi de Vittorio De Sica (Tous). **LE JARDIN DES FINZI-CONTINI**, avec Dominique Sanda - Helmut Berger. Dim. à: 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 p.m. Dernière fois ce soir à 8:30-9:00 p.m., **LA SYMPHONIE PATHÉTIQUE**, de Ken Russel.

Adultes: \$1.75, Etudiants: \$0.99.

ELYSEE

542-5701

CARTIER
543-3138

ARTS ET SPECTACLES



Pièce de théâtre à l'Auditorium d'Alma

Le spectateur qui verra dimanche soir prochain à l'Auditorium d'Alma la dernière pièce de théâtre de FELIX LECLERC, "Qui est le père?", devra s'attendre selon les propos du directeur artistique du Galendur (Ile d'Orléans), à une certaine ligne de continuité entre cette pièce et le dernier microfilm "L'Alouette en colère" de même que le dernier livre "Carcajou ou le diable des bois" paru récemment aux Editions du Jour et Robert Laffont. "Félix Leclerc, par son théâtre, ajoute Jean Royer, nous a toujours parlé avec l'humour nécessaire. QUI EST LE PERE? traduit le risible de la situation québécoise."

"QUI EST LE PERE?" est une comédie qui invente la clarté de la situa-

tion du Québec sur scène. Le sujet est politique. Mais la pièce n'a pas d'étiquette politique.

Jouée par sept comédiens chevronnés dont Jean-Pierre Masson, Louis de Santis, Yves Massicotte, Basil Fitzgibbon et Lam Cham Tho, la pièce amusera l'auditoire par le mouvement et l'interprétation des comédiens et posera le problème sérieux du québécois que nous sommes, qui agit parfois curieusement face à son évolution. FELIX LECLERC a une façon bien personnelle de dire les choses, sa façon de faire plaît au public, YVES MASSICOTTE, qui signe la mise en scène, a habilement respecté le langage de celui qu'on a si justement surnommé le québécois.



GRUPE DE COMEDIENS — Michael Boncoeur a imaginé un sketch comique, que la troupe interprète dans un club de Toronto. Cette troupe s'appelle La Troupe Grottesque. Formé à Vancouver il y a quatre ans, le groupe est l'un de ceux qui ont survécu le plus longtemps au Canada. (Photo PC)

Spectacle

Le chœur et ballet folklorique Ukrainien du Canada donne une représentation aujourd'hui au Théâtre Colon de Buenos Aires.

Cet ensemble canadien de Sudbury, offrira un programme de trois ballets. Les chœurs mixtes sont dirigés par Maria Danylywich et Olga Mycyk Rohatyn.

Latroupe s'est rendue en Argentine sous le patronage de l'Association Renaissance Ukrainienne de Buenos Aires, et en vertu des accords sur les échanges culturels entre le Canada et l'Argentine.

Les artistes canadiens se produiront également dans d'autres villes importantes de ce pays d'Amérique du Sud.

JAZZ

A Paris, l'Académie Française de Jazz, dont les

présidents d'Honneur sont Georges Auric et Stéphane Grappelli, a attribué ses prix pour l'année. Plusieurs enregistrements américains figurent au palmarès.

Un "Oscar" du disque de jazz moderne va à Antony Braxton: "The Complete Braxton"; la mention Jazz Classique au groupe "The Swinging Small Bads", et la mention Jazz Moderne à Carlos Santana et John McLaughlin. Le prix Fats Waller de la meilleure réédition est décerné ex aequo à Art Tatum et l'intégrale de Sidney Bechet.

TABLEAU

Le musée national de Victoria, en Australie s'est porté acquéreur d'une toile du peintre britannique Joseph Turner pour une somme de près de 600 mille dollars. C'est le prix le plus élevé atteint pour une oeuvre de l'Ecole Anglaise.

Le tableau, considéré

comme un des chefs-d'œuvre de Turner, représente une vue de la vallée d'Aoste entourée de montagnes dans la brume.

Danse

La troupe du Ballet National du Canada a terminé récemment une tournée dans l'ouest du pays, la première depuis quatre ans.

Le programme comprenant "Lac des Cygnes" et "Giselle" a été applaudi par de vastes auditoires.

Au total, plus de 42 mille personnes ont assisté aux vingt représentations données à Edmonton, Winnipeg, Calgary, et à Regina en Saskatchewan.

LE COIN DE L'ECHEPHILE Enr. TOUT SUR LES ECHECS Jeux, horloges, volumes, etc. 549-1852 1377, RG STE-FAMILLE CHICOUTIMI, Qué.

CHRONIQUE D'ECHECS

PAR: Benoit Larouche et Michaël Gallagher.

PARTIE DE LA SEMAINE

PETROSIAN — ESTRIE

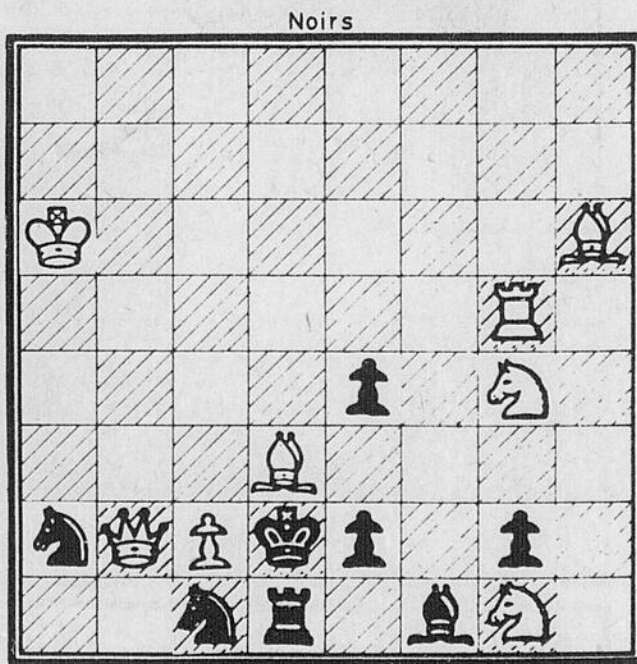
Moscou 1968
Partie Anglaise

1. C4, e5; 2. g3, Cc6; 3. Fg2, d6; 4. Cc3, Fe6; 5. d3, g6; 6. b4(a), Dd7; 7. b5(b), Cd8; 8. Cf3, Fg7(c); 9. Cg5, e4(d); 10. Fb2, exd3; 11. Dxd3, a6; 12. h4, axb5; 13. cxb5, Ce7; 14. Dd2, o-0; 15. h5(e), gxh5(f); 16. Txb5, Ff5(g); 17. Fe4, Fg6(h); 18. Txb7(i), Fxh7(j); 19. Fxh7, Rh8; 20. 0-0-0(k), Cg8(l); 21. Thl(m), Ch6(n); 22. Cd5, f6(o); 23. Ce4, Txa2(p); 24. Txb6, Fxh6; 25. Dxb6(q), Dg7(r); 26. Dh4(s), Aban.

- (a) Permet aux Blancs de gagner de l'espace sur l'aile dame. Evidemment, si 6...Cxb4; 7. Da4, Cc6; 8. Fxc6 (b) Refoulant les Noirs avec espérance de garder la bénéfique acquis.
- (c) Les Noirs auraient dû jouer 8...Fh3 pour échanger les fous Blancs affaiblissant le roque.
- (d) Perte de temps. 9...Cf6 est mieux.
- (e) L'attaque du roque débute vraiment. Par ce coup, la Thl entre dans le feu de l'action.
- (f) Si les Noirs ne prennent pas, les Blancs gardent l'avantage mais le gain est moins net. A remarquer la grande force des Fous Blancs.
- (g) Espérant consolider avec...Fg6 (17), semblant mettre le roi Noir à l'aise, mais...
- (h) Evidemment pas 17...Fxe4, le roque noir est beaucoup trop exposé.
- (i) Très brillant, le Roi Noir n'aura aucun répit.
- (j) Si, 18...f6, 19. Fxg6, fxg5; 20. Dxc5, Si 18...f6, 19. Fg6, Cxg6; 20. Dd5
- (k) Amène rapidement une tour de plus en jeu.
- (l) En vue de 21...Ch6, bloquant la colonne de la tour. Si 20...f6; 21. Thl avec la menace 22. Ff5 gagne la dame Noire
- (m) Menace 22. Ff5 gagne la dame.
- (n) Tout est bloqué, mais il ne faut pas oublier que les Noirs ne peuvent maintenant bouger ni le Fou ni le Cavalier.
- (o) Forcé, sans quoi 23. Txb6!
- (p) Les Noirs n'ont plus de coup défensif. Aussi, ils doivent attendre. 23...Rhx7; 24. Cexf6 et le Ch6 tombera.
- (q) Menace principalement 26. Ff5
- (r) Seule façon de sauver la dame. Si 26...Dxb5; 27. Rg6, Rg8; 28. Dh7 Mat.
- (s) Les Blancs ont une pièce de plus et gagneront encore du matériel après 27. Fg6, Rg8; 28. Cxf6.

PETROSIAN est un ancien champion du monde. Reconnu comme le meilleur joueur défensif de l'histoire, cela ne l'empêche pas d'avoir certaines parties très brillantes.

PROBLEME DE LA SEMAINE



MAT EN DEUX COUPS POUR LES BLANCS

REPONSE AU PROBLEME DE LA SEMAINE DERNIERE

Cf2 — Aucun coup des Noirs ne peut empêcher un mat des Blancs le coup suivant.

ILS NE SONT PAS FOUS CES RUSSÉS!

Il existe en Russie un rapport étroit entre les échecs, l'éducation, la formation d'esprit et la culture. Ce peuple croit vraiment que cette discipline est très formatrice pour les étudiants de tous les âges, et voilà pourquoi le tableau d'échecs fait partie de leur attirail scolaire.

On nous dira sans doute, eh bien ici on est au Canada et non en Russie! D'accord, mais rien n'empêche qu'ils ne sont tout de même pas fous les Russes, et surtout en ce qui concerne les exigences nécessaires pour une excellente formation d'esprit et une discipline parfaite. (Ici, on n'aura qu'à se rappeler d'une certaine Série du Siècle au hockey)...Cela peut au moins nous y faire réfléchir, n'est-ce-pas??

SUR LE TABLEAU

— C'est officiel: Le Championnat Junior du Québec aux échecs pour 1973 aura lieu à l'hôtel "Berkeley" de Montréal, les 26-28 décembre prochain. Nous vous fournirons plus de détails à ce sujet la semaine prochaine.

— Tous les clubs d'échecs de la région opèrent les lundis soirs. Il est bon cependant d'indiquer qu'il reste encore de la place pour plusieurs membres.

— Il semble qu'il y a quelques clubs qui ne font pas partie de l'Association Régionale du Saguenay-Lac-St-Jean. Ceux-ci auraient peut-être intérêt à se joindre à l'Association et peuvent alors le faire en prenant contact avec M. René Verreault, président de l'Association, tél.: 549-1852.

— Pour ceux que cette discipline intéresse, des cours d'échecs sont donnés gratuitement tous les mardis soirs à l'Université du Québec à Chicoutimi à la Salle B 314.

— La troisième ronde pour le championnat de la ville de Chicoutimi a eu lieu lundi soir au Parc Rosaire Gauthier. Benoit Larouche mène en première position avec trois victoires contre aucune défaite.

— Saviez-vous que: lorsqu'on a les Noirs aux échecs, on doit consolider sa défensive avant de se lancer à l'attaque?

L'industrie du film canadien

TORONTO PC — L'industrie du film canadien recevra bientôt un encouragement moral précieux, grâce à un nouveau réseau de télévision. Global Television, qui sera inauguré dans tout le sud de l'Ontario le 6 janvier, a acquis les droits de reproduction cinématographique sur près de 40 films canadiens, et il financera la post-synchronisation en anglais des films de langue française, afin de les rendre exportables sur le marché international.

les samedis soirs. Le premier film à l'affiche sera "J'ai mon voyage", un film réalisé en 1972 par Denis Héroux de Montréal.

Bernard Jacques, directeur adjoint de Global, a stipulé que les films, dont la majorité proviendront du Québec, seront montrés intégralement, même ceux qui incluent des scènes de nudité ou qui contiennent des dialogues violents ou qui traitent de sujets de controverse.

"Nous avons maintenant la plupart des films québécois. C'est plus difficile du côté anglais, parce que la collectivité est plus étendue".

POST-SYNCHRONISATION

M. Jacques a dit que le projet de post-

synchronisation, actuellement en voie d'être réalisé à Montréal, "augmentera la viabilité des films sur les marchés internationaux".

"Nous avons également créé une industrie de la post-synchronisation dans ce pays, cela ne fait aucun doute. D'ici les prochains 14 mois, quelque 30 films seront doublés en anglais, ce qui produit un volume incroyable de travail pour des directeurs, des scripteurs, des acteurs, des laboratoires et des studios de post-synchronisation. "Et notre industrie de post-synchronisation, ici, est supérieure au travail très coûteux et très bon qu'on fait à Londres, Paris et Rome, les grands centres de post-synchronisation dans le monde.

"Avec le temps, nous nous engagerons dans la production de films destinés exclusivement à la télévision, mais d'abord et avant tout nous sommes intéressés à ce qui a été fait dans ce pays, des films que personne n'a vus et qu'aucun autre réseau de télévision ne voulait même discuter. Maintenant, cela les intéresse, et tout-à-coup nous avons beaucoup de gens qui nous font concurrence.

"En montrant les films à un vaste public, nous donnons à ce public la chance de reconnaître le fait qu'un cinéaste comme Gilles Carle, par exemple, est excellent, et que ses films non seulement sont divertissants, mais ont de la profondeur, qu'ils vous font vraiment penser et sont vraiment émouvants".



IL VEUT ETRE UNE VEDETTE — Après 14 dures années de hauts et de bas, pendant lesquelles il a essayé de gagner sa vie comme chanteur de folklore, David Wiffen vient de compléter une tournée de plusieurs villes de l'est du Canada, et les critiques ont été encourageantes. Ce musicien d'origine britannique, âgé de 31 ans, dit qu'il veut vraiment devenir une vedette. (Photo PC)

AUDITORIUM D'ALMA
PRESENTE

9 DECEMBRE A 20 h. 30

Pièce de théâtre de
FELIX LECLERC
"Qui est le père?"

20% de réduction aux étudiants
Billets: \$3.00 - \$4.00

ADRESSE: 850 avenue Bégin

AUDITORIUM D'ALMA
VENTE DES BILLETS
de 10 hres à 17.30 hres
TEL.: 662-4161

la salle
FRANÇOIS BRASSARD
présente

16 DECEMBRE 8.30 H. P. M.

ADM. \$1.00 — \$1.50

Les Ballets du Saguenay

en collaboration avec le
**Bureau Régional
Saguenay-Lac-St-Jean**

**Ministère
des Affaires Culturelles**

LES BALLETS DU-SAGUENAY
PRESENTENT
RHYTHMES en LIBERTE

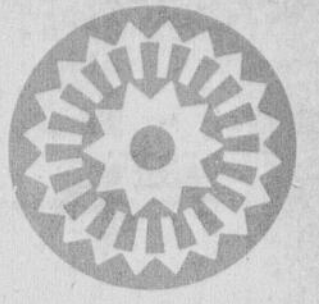
CEGEP DE JONQUIERE
ST HUBERT JONQUIERE
TEL-547-2687

RESERVATIONS
Galeries de Modes 547-2619
Institut de beauté
Jouvence - 548-4346
Tabacqie Nelson (B.&M.) - 547-3965

Vos bandes illustrées...

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



VENDREDI, LE 7 DÉCEMBRE 1973

Hanna-Barbera YOGI BOURS

JOYEUX ANNIVERSAIRE MONSIEUR LE GARDE-CHASSE!

LE PLUS BEAU DE TOUS!

MERCI! C'EST GENTIL À VOUS LES OURS DE VOUS RAPPELER MA FÊTE?

TOUS LES OURS DU PARC S'EN SONT SOUVENUS SAUF UN SEUL...

POUHA! COMMENT VOULEZ-VOUS QU'UN OURS SONT SOUVENUE COMME YOGI SE SOUVIENNENT D'UNE JOURNÉE PARMI 365?

BIEN! MADA-ME SMITH... COMMENT TROUVEZ-VOUS MON GLACAGE À GÂTEAU?

MAGNIFIQUE, YOGI! C'EST LE PLUS BEAU GÂTEAU QUE BILL AIT EU À SON ANNIVERSAIRE!

MANAN-LAMANAN LAMANAN LAMANAN MANAN...

QU'VA-T-IL YOGI? JE NE COMPRENDS RIEN DE CE QUE TU ME DIS?

BONTÉ DIVINE !!

ALLO... OUI? C'EST LE DOCTEUR... VOUS DITES QUE YOGI A EU UN ACCIDENT?... CERTAINEMENT! AMENEZ-LE ICI... JE VAIS VOIR ENSUITE!

CELA SERA-T-IL DOUTEUX À ENLEVER DOCTEUR?

NON! IL N'AURA PAS DE CICA-TRICES... MAIS...

... SI JE PEUX ME PERMETTRE UNE PETITE SUGGESTION...

... LA PROCHAINE FOIS QUE VOUS CUIREZ UN GÂTEAU... FAITES-LUI LÉCHER LA CUILÈRE ET NON LA CASSEROLE!

Hanna-Barbera LES PIERRE-FEU

OÙ EST PASSÉ AGATHE?

ELLE EST PERDUE DANS DES PENSÉES PROFONDES AU PIED D'UN ARBRE?

À QUOI PEUT-ELLE BIEN PENSER AINSI?

C'EST BIEN CE QUE JE VOUDRAIS SAVOIR!

JE SUIS PERSUADÉ QUE LES JEUNES D'AUJOURD'HUI SONT PLUS FORTS DANS LES HAUTS-VOLTIGES QUE NOUS!

AGATHE LA PSYCHOLOGIE DES GENS

VOUS POUVEZ CROIRE À AGATHE PIERRE-FEU... LA JALOUSIE REND LES GENS TRÈS MALHEUREUX ENTRE EUX ET C'EST FACILE À COMPRENDRE...

UNE VOITURE NEUVE... DE PLUS BEAUX VÊTEMENTS... C'EST RIDICULE...

CROYEZ-MOI!

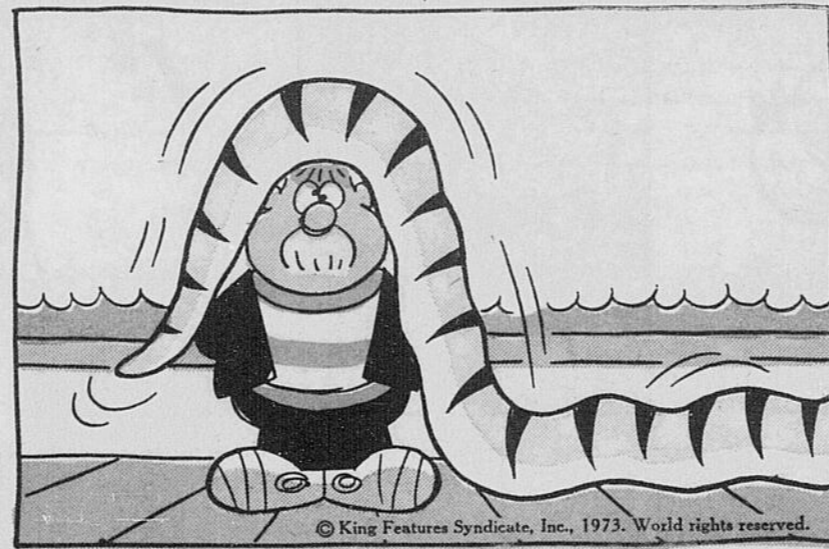
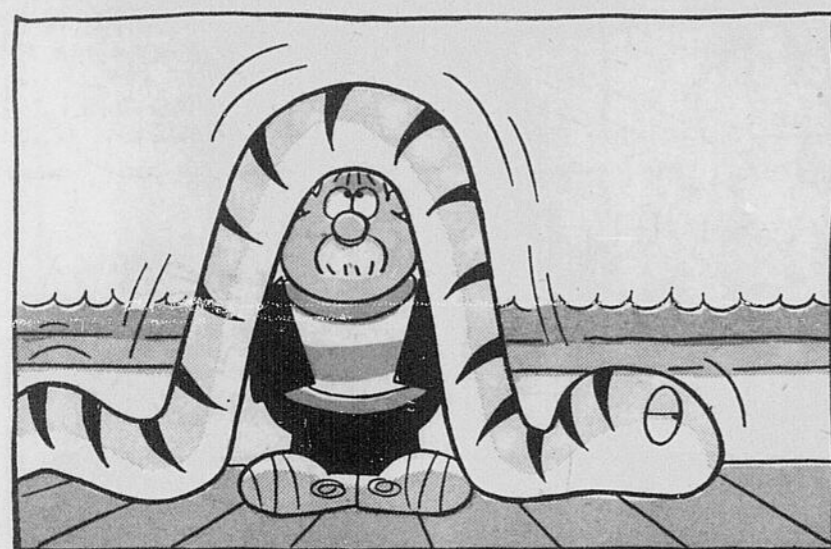
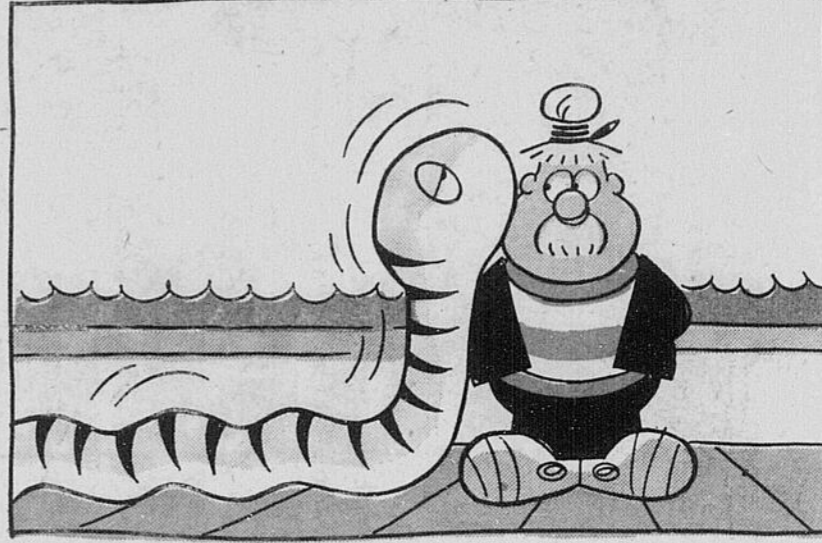
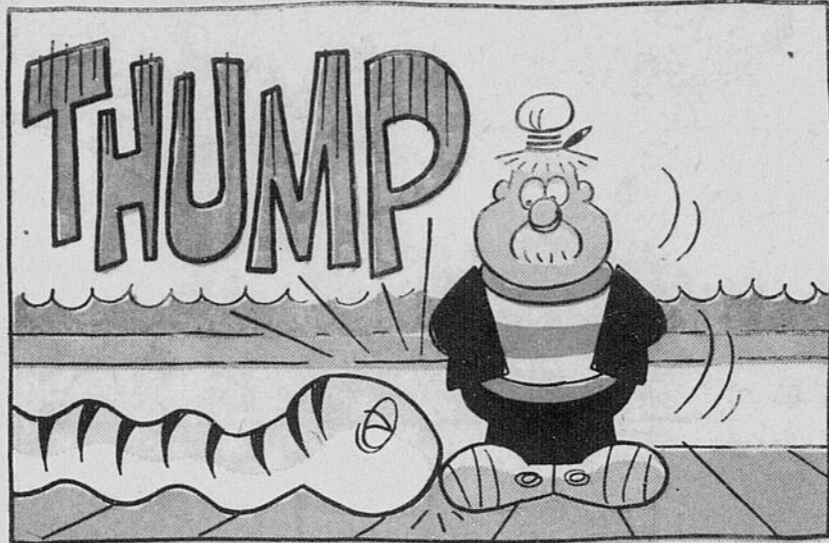
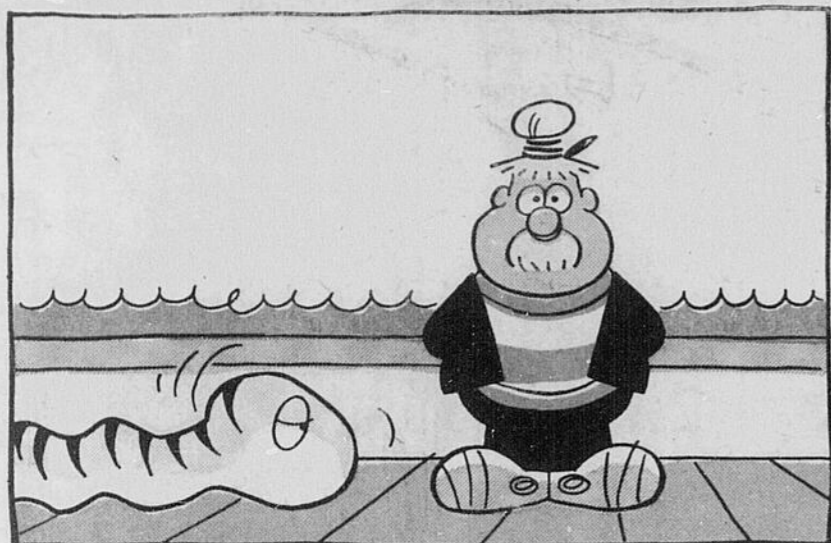
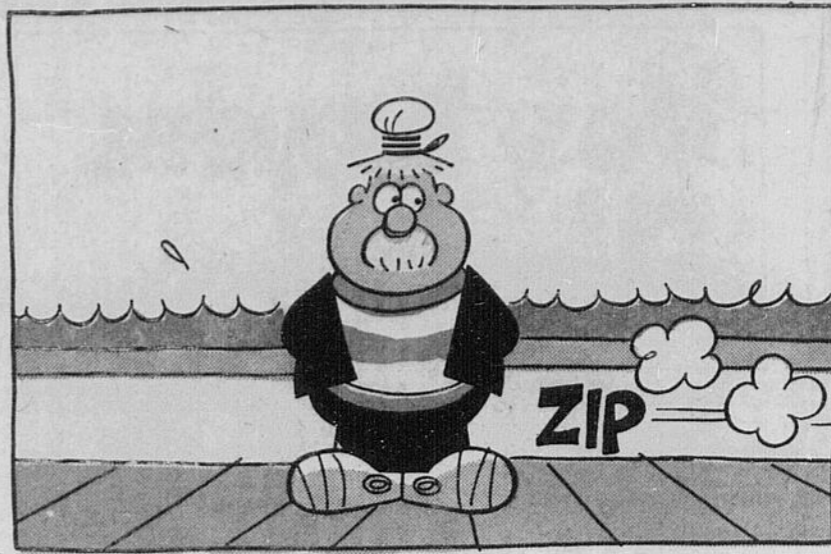
MÊME PAPA NE PEUT PAS SENTIR SON PATRON! SAVEZ-VOUS POURQUOI?

SIMPLEMENT PARCE QU'IL A UNE MAISON PLUS BELLE QUE LA NÔTRE!

JE ME FICHE PAS MAL DE N'AVOIR QU'UNE SEULE CHAMBRE DE BAIN!

JE VAIS VOUS RÉVÉLER UN SECRET!

PAPA DIT DE LUI QUE C'EST UN ŒUF À DEUX JAUNES!



© King Features Syndicate, Inc., 1973. World rights reserved.

Gentry GALEN le champion...



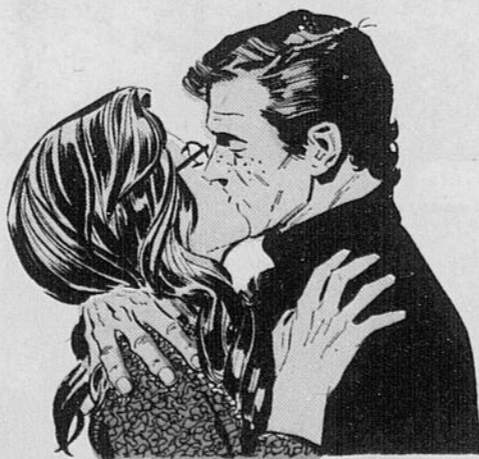
DANS L'ESPACE DE TEMPS TRÈS BREF DE LEURS RELATIONS BELLE ET GENTRY SE SONT PLUS RÉCIPROQUEMENT EN DÉPIT DE LA DIFFÉRENCE MARQUÉE DE LEUR PASSÉ ET DE LEURS ORIGINES...



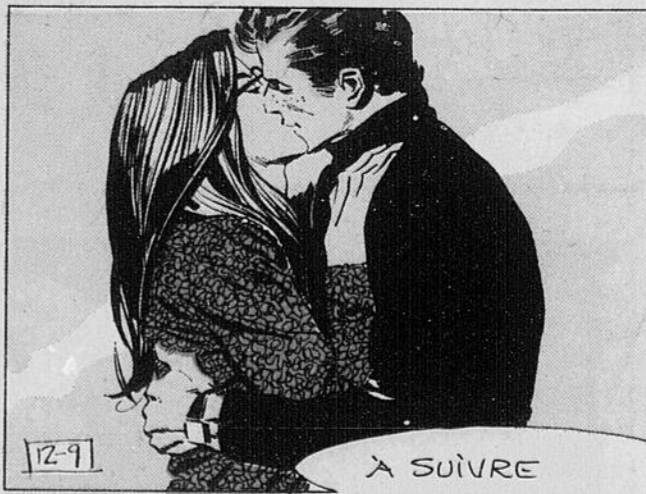
JE SUGGÈRE Mlle BROWNE QUE NOUS RÉFÉRIONS AU VIEIL ADAGE "LES GESTES SONT PLUS IMPORTANTS QUE LES PAROLES"! C'EST LA RÉPONSE QUE JE VOUS DESTINE!




BELLE BROWNE SE REND ET JOINT LE GESTE À LA PAROLE...



UN DOUX ÉCHANGE... UN PLAISIR MUTUEL!



© King Features Syndicate, Inc., 1973. World rights reserved.



Participez au concours de lancement de

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Plus de \$6,000 en prix

COUPON DE PARTICIPATION A CHAQUE ÉDITION
UNE SEULE CONDITION POUR PARTICIPER...

ABONNEZ-VOUS: **LE QUOTIDIEN**
DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN



Queue de PONEY

par Lee Holley



KAMA&A

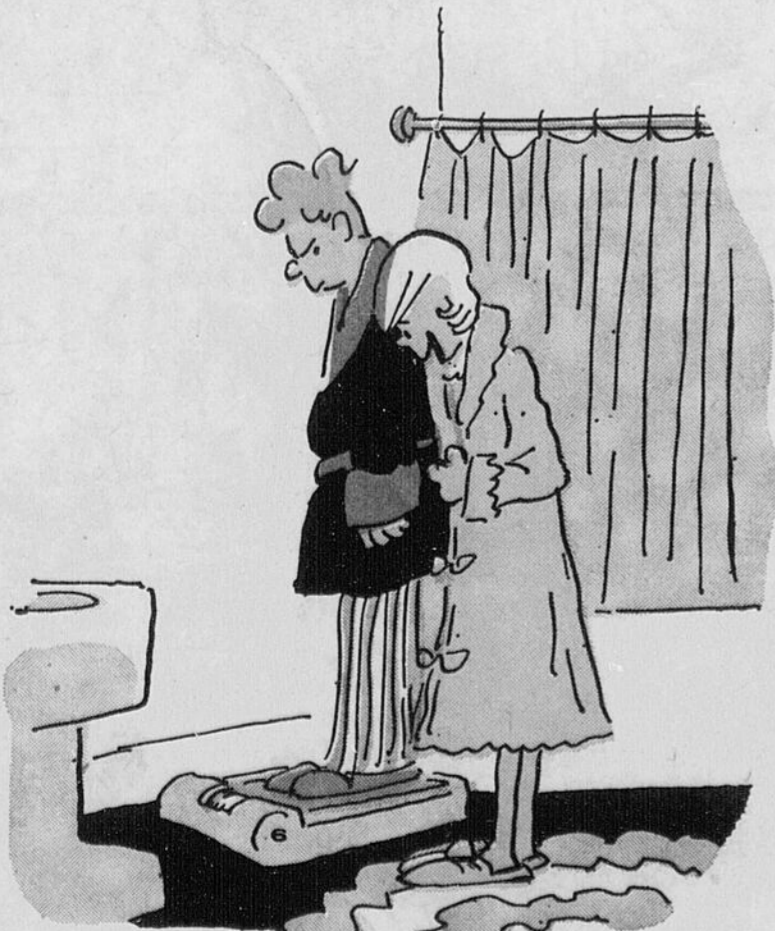
SQUAW

par Gordon Bess



TRUDY

par JERRY MARCUS



"OUF! SAIS-TU QUE SI TU ÉTAIS UN 'SIRLOIN' TU VAUDRAIS AUMJNS 'TROIS CENT DOLLARS...!'"



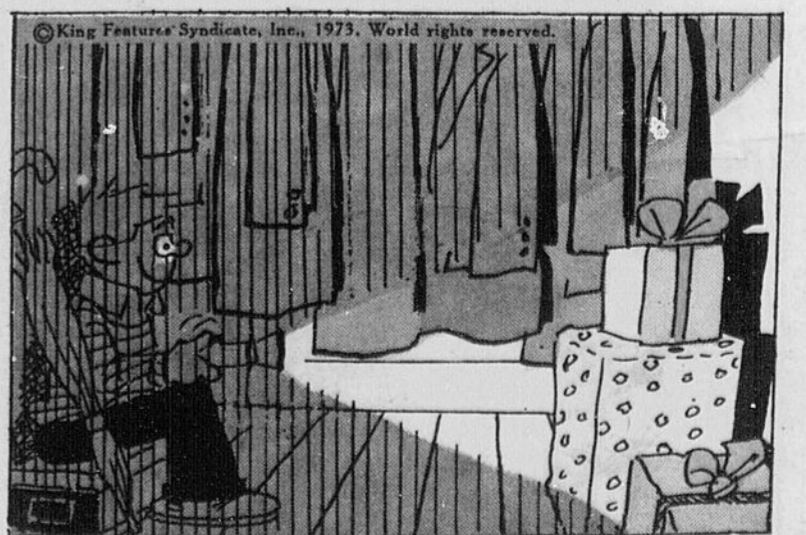
"VOILÀ... POUR UNE FOIS, NOUS AVONS FAIT NOS EMPLETES DES FÊTES ASSEZ TÔT..."



"TU FERAIS MIEUX DE CACHER LES CADEAUX DE NOTRE FILS AU PLUS VITE..."



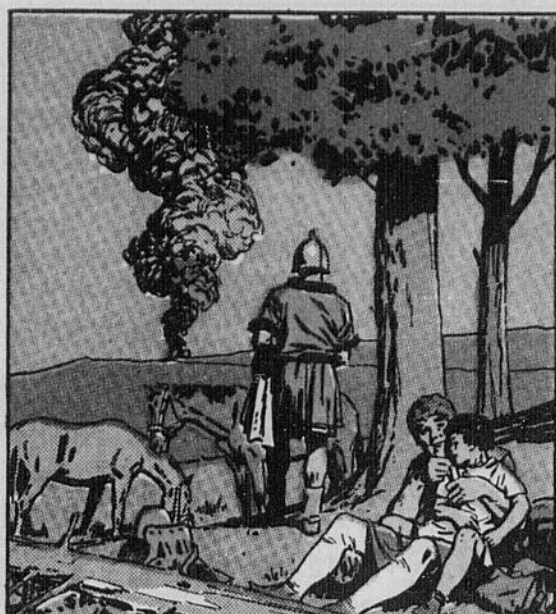
"JE VAIS LES DISSIMULER DANS LE GARDE-ROBES COMME L'AN DERNIER..."



"CLICK"



NOTRE RÉCIT SUR DES MONTURES VOLÉES ARN ET PAUL CHEVAUCHENT RAPIDEMENT POUR S'ÉLOIGNER DU CAMP DE L'ARMÉE DES ASCIÉGEANTS. DERRIÈRE EUX ILS ENTENDENT LE SON DES TRUMPETTES QUI ANNONCENT LE DÉBUT DE L'ATTAQUE CONTRE LE CHÂTEAU QUI SEMBLE IMPRENABLE...



"IL EST TROP TARD POUR ALLER CHERCHER DE L'AIDE!" S'ÉCLAME ARN EN POINTANT DU DOIGT L'ENDROIT OÙ MONTÈ UNE FUMÉE NOIRE ET LUGUBRE LE CHÂTEAU SE CONSOME DE PART EN PART..."



PAUL FAIT UN BILAN DE LEUR SITUATION: "NOUS AVONS SAUVÉ CETTE PETITE MAÏS... MAINTENANT QUE FERONS-NOUS D'ELLE? ELLE EST CROTTÉE ET PLEINE DE POUX. LE PIRE C'EST QU'ELLE ME PREND EN MÉME TEMPS POUR SON PÈRE ET POUR SA MÈRE..."



À LEUR ARRÊT SUIVANT ON DOIT LUI FAIRE PRENDRE UN BAIN DE FORCE. CAR SE LAVÉ NE SEMBLE UNE HABITUDE PARTICULIÈRE CHEZ-ELLE. AUSSI SES ÉNERGIQUES PROTESTATIONS RÉSONNENT DANS TOUTE LA FORÊT...



APRÈS QU'ON L'AIT EU SAVONNÉE LARGEMENT ON LUI DEMANDE DE SORTIR DE L'EAU. MAIS APRÈS AVOIR EXPÉRIMENTÉ L'EAU ELLE REFUSE. CAR ELLE TROUVE CELA DES PLUS AMUSANT MAINTENANT...



CETTE PÉRIODE SANS LOI EST CONNUE AUJOURD'HUI COMME LA PÉRIODE DE LA GRANDE NOIRCEUR AU DÉBUT DU SYSTÈME FÉODAL. LES ROIS AVAIENT LEURS FAVORIS ET LES BARONS VÉREUX RÉCLAMAIENT DE LEURS IMPÔTS EN ABUSANT DE LEUR PUISSANCE! LES HOMMES LIBRES DEVIENNENT DES BRIGANDS!



AVEC LEURS LANCES PEU ÉLÉGANTES LES HORS-LA-LOI NE SONT PAS DE TAILLE À SE BATTRE CONTRE DEUX CHEVALIERS EN ARMURE ET BIEN ARMÉS! DONC PAUL ET ARN N'ONT PAS PEUR DES PETITES BANDES... TROIS POUR LA SEMAINE PROCHAINE: UNE FOULE! 1922

MANDRAKE le magicien



par LEE FALK



QU'EST-CE QU'IL SE PASSE ICI, OFFICIER?

IL Y A DES BANDITS DANS CETTE BANQUE! ÉLOIGNÉZ-VOUS, MADAME!



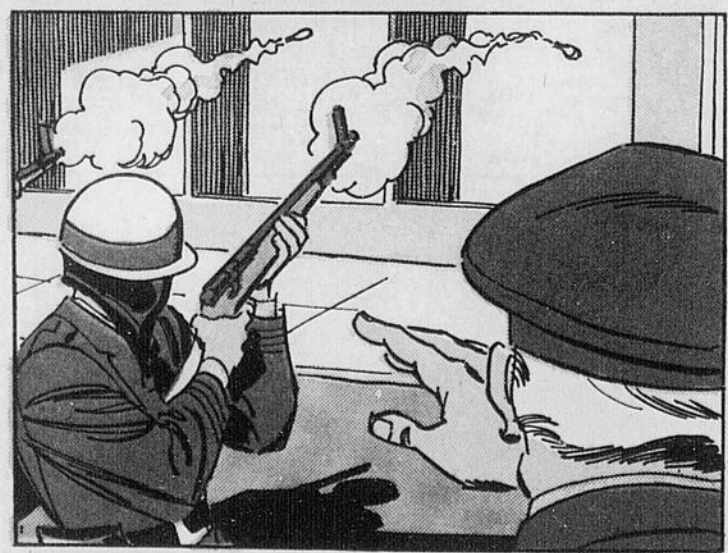
C'EST EXACT, CHEF... IL Y A CINQ BANDITS ET DIX OTAGES DANS LA BANQUE!

SI ON NE LEUR DONNE PAS TROIS VOITURE ET UN AVION... ILS TUERONT DIX PERSONNES! @!#*!*



QUE FERONS-NOUS, CHEF?

C'EST PEUT-ÊTRE UNE FEINTE! ESSAYEZ LES GRENADES DE GAZ!



DES GAZ LACRYMOGÈNES! @!#*!*



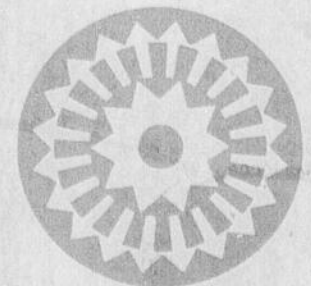
LES @!#*!* BANDITS! ILS ONT DES MASQUES MAIS PAS LES OTAGES?

NOUS AVONS NOS MASQUES... CHICK!

HEUREUSEMENT?

A SUIVRE

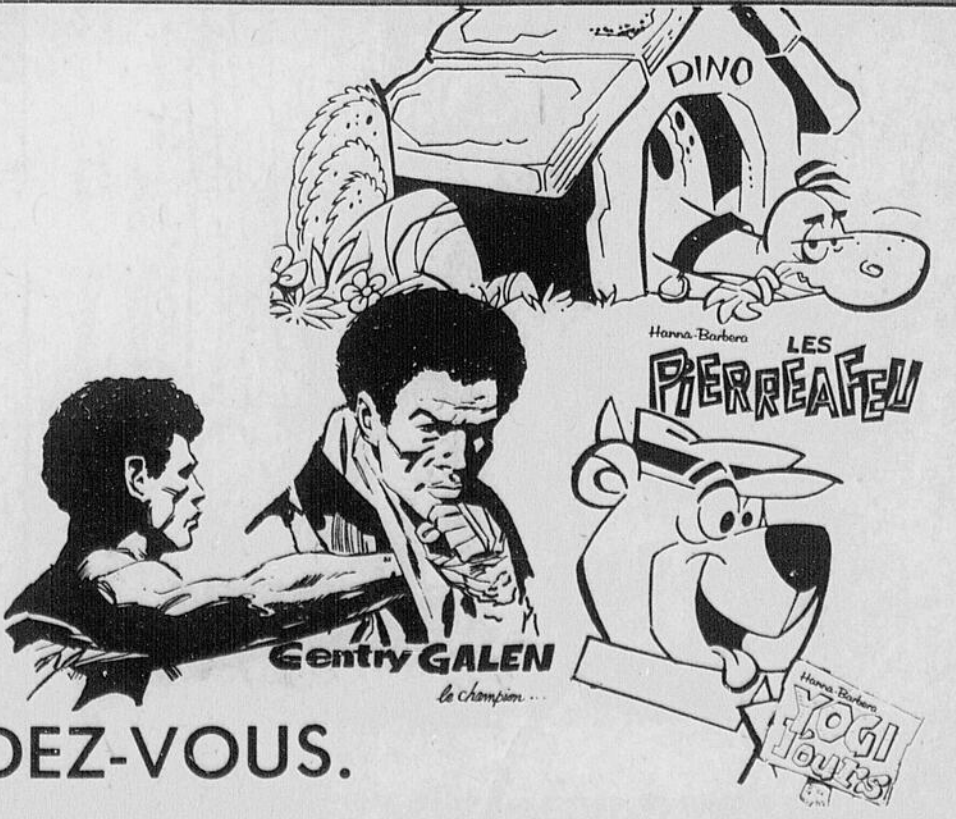
CHERS AMIS (ES),
N'OUBLIEZ PAS DE LIRE VOS
VEDETTES PREFEREES,
CHAQUE JOUR DANS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
A chaque VENDREDI



Hanna-Barbera



VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS.



VOYAGES



PRES DE SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS, à 40 milles au Nord de Montréal, dans le province de Québec, la station de ski Mont-Habitant accueille des skieurs presque jour et nuit, car le ski nocturne est fort populaire dans les Laurentides. (Photographie de l'Office de tourisme du gouvernement canadien).

Les Laurentides, le berceau du ski touristique au Canada

Les Laurentides, vieilles et charmantes montagnes du Québec, sont le berceau du ski touristique au Canada.

Depuis l'installation du premier monte-pente à Ste-Agathe-des-Monts, il y a environ 40 ans, la région des Basses et des Hautes-Laurentides est devenue unique au monde de par la concentration des centres de ski.

L'adepte qui visite la région sud de la chaîne, en reviendra invariablement enchanté par l'hospitalité qui caractérise des stations de ski Chantecler, Mont-Gabriel ou Sun Valley. Si, par contre, ce sont les Hautes-Laurentides qui l'attirent, les auberges Gray Rocks et Mont-Tremblant, ou

encore les centres de ski Saint-Donat, Saint-Jovite et Sainte-Agathe-des-Monts sauront le combler à satiété.

Sainte-Agathe-des-Monts a une dénivellation de 610 pieds. La renommée de ses pistes-l'Arcadie et le Belvoir, pour n'en nommer que deux n'est plus à faire.

Un télésiège et deux arbalètes desservent les skieurs qui empruntent le réseau pour atteindre les rives du Lac des Sables. La station bénéficie d'une tombée moyenne de 150 pouces de neige par année, au grand bonheur des amateurs, il va sans dire.

Le chalet suisse des Laurentides accueille une forte proportion des skieurs-touristes qui, en fin de journée, se livrent aux plaisirs variés de l'après-ski en visitant soit les restaurants de Sainte-Agathe-des-Monts ou ses nombreuses discothèques.

De Sainte-Agathe, c'est la route 329 qu'il faut emprunter pour se rendre à la mignonne municipalité de Saint-Donat. La station La Réserve que l'on y trouve, avec une dénivellation de 950 pieds, possède particulièrement des pistes susceptibles de satisfaire tous les goûts.

La Pente douce plaît aux intermédiaires tandis que les plus hardis n'ont qu'à relever le défi du Loup-Garou, descente tout aussi intrigante que ne l'est la consommation alcoolique du même nom diabolique, exclusivité de l'hôtel La Réserve.

Cet établissement est un véritable moyeu d'activité à Saint-Donat: en soirée, on y danse, on se divertit à la québécoise dans le décor enchanteur d'une pièce qui surplombe le panoramique lac Ouareau. La Réserve est aussi le point de départ de randonnées en raquettes ou en toboggan.

A Saint-Donat, le restaurant La Petite Suisse, avec ses fondues savoureuses et ses entrecôtes à point, se compare convenablement à l'excellence culinaire de la salle à diner de l'hôtel La Réserve.

Le long de la route 11, plus au nord, on retrouve Saint-Jovite, coquet village qui s'identifie à deux prestigieuses auberges des

Hautes-Laurentides, Gray Rocks et Mont-Tremblant.

L'auberge Gray Rocks existe depuis 1906, toujours sous l'administration de la famille Wheeler qui l'a fondée. Elle est en quelque sorte la doyenne des stations de ski des Laurentides et son charme, son ambiance hospitalière et son efficacité s'entremêlent harmonieusement.

S'il est juste de dire que gestion et hospitalité ont grandement contribué à la réputation de Gray Rocks, il faut également ajouter qu'abondance de neige est un facteur à ne pas minimiser. Grâce à l'application de méthodes les plus modernes d'enneigement artificiel, c'est à Dame Nature que l'on vient en aide à cette station de ski, et ce, dès la mi-octobre jusqu'au mois de mai.

Le versant ouest de la côte Sugar Peak est doté d'un nouveau télésiège cette année, augmentant ainsi de 75 pour cent le terrain disponible aux skieurs. Le directeur de la réputée école de ski Snow Eagle, M. Réal Charette, se réjouit de cette nouvelle installation qui lui offre une grande diversité de pentes pour ses élèves les plus avancés.

A quatre milles plus au nord, l'auberge Mont-Tremblant occupe l'extrémité du territoire de ski des Hautes-Laurentides. Graciée de magnifiques et majestueuses montagnes, cette station accueille avec autant d'empressement des compétiteurs de renommée internationale que des milliers de skieurs-touristes de tous les coins du Canada. On y trouve sept télésièges, deux pomas et deux arbalètes et le nombre de pistes et de pentes a doublé au cours des dix dernières années.

Trois autres excellentes auberges dotent la région. Il s'agit du Manoir Pinoteau, du Club (Cutlles) Tremblant et de Villa Bellevue, les trois à moins d'un mille de la station de ski.

Les compagnies aériennes, des agents touristiques et l'Office de tourisme du gouvernement canadien, 150, rue Kent, Ottawa, K1A 0H6, peuvent davantage renseigner le touriste sur les préparatifs de son voyage de ski dans les Hautes-Laurentides.

La Tchécoslovaquie, un pays très riche en singularités touristiques

La Tchécoslovaquie se range parmi les pays européens les plus riches en singularités touristiques.

En effet, elle possède non seulement des parcs nationaux, des réserves naturelles, des formations géologiques uniques, des sites protégés et des châteaux forts romantiques, mais aussi de nombreux barrages-réservoirs qui offrent d'excellentes possibilités de détente et de récréation, et qui attirent chaque année des dizaines et des centaines de milliers de visiteurs et touristes, tant du pays que de l'étranger.

Plusieurs grands barrages-réservoirs ont été construits, au cours de ces vingt dernières années, même sur le territoire slovaque.

Par leur conception d'avant-garde et leur situation pittoresque au

sein de la belle nature slovaque, ces grandes constructions du socialisme soutiennent la comparaison avec les plus remarquables ouvrages de ce genre bâtis dans le monde.

La beauté des paysages entourant ces grands lacs artificiels multiplie encore l'attrait que ces nappes d'eau exercent sur les visiteurs.

Dans ces parages où le travail et les loisirs, les constructions industrielles et les terrains sauvages forment un ensemble parfaitement harmonieux, les gens se sentent aujourd'hui incomparablement plus heureux que par le passé.

Parmi les plus importants barrages-réservoirs slovaques, il convient de nommer le "Zemplinska Sirava" dans la Slovaquie orientale, le barrage-

réservoir d'Orava dans le nord de la Slovaquie, le lac du barrage Domasa sur la rivière Domasa sur la rivière Ondava en Slovaquie orientale, le "Barrage-réservoir de la jeunesse" sur le Vah près de la station thermale Noscice, le lac Sinava sur le Vah près de la ville d'eau Piestany de réputation mondiale, et le lac-barrage de Ruzin au confluent du Hnilec et du Hornad, également en Slovaquie orientale.

L'un des centres de villégiature et de récréation les plus recherchés de la Slovaquie est le barrage-réservoir, "Zemplinska Sirava", ouvert il y a six ans.

Le nombre des visiteurs qui viennent passer leur congé au bord de ce réservoir artificiel de dimensions imposantes ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre. En 1972, cette vaste nappe d'eau a reçu la visite

de plus de 1.5 million de personnes. Les touristes visitent en particulier le bord nord du lac, où l'on a construit à leur intention les nouveaux centres de récréation Biela Hora, Medvedia Hora et Horka, équipés d'installations sportives variées, de plages, de piscines, de hangars pour embarcations, de terrains de jeu, etc.

Cette année, on a mis à la disposition des estivants et d'autres visiteurs le nouveau centre Palkov, offrant assez de place pour 12,000 campeurs.

Dans les environs de la zone, les touristes ont à leur disposition des installations de logement d'une capacité journalière de 1,600 personnes. Dans le plus proche avenir, cette capacité doit être de 7,500 lits.

La zone de récréation et

de sports "Zemplinska Sirava" s'étend de Michalovce vers l'est, sur une longueur d'environ 16 kilomètres.

Pour ce qui est de la superficie, le "Zemplinska Sirava" vient à la douzième place en Europe.

Les conditions climatiques y sont vraiment idéales: c'est la zone de récréation tchécoslovaque no 2 au point de vue de la moyenne des températures.

Les visiteurs peuvent se promener sur la nappe d'eau de cette "mer slovaque" à bord des bateaux de plaisance "Vihorlat", "Kyjov" ou "Laborec", ils ont à la disposition une quantité suffisante d'embarcations de toutes sortes, des skis nautiques et d'autres articles de sport.

On a aménagé des zones de sécurité pour baigneurs,

canoteurs et skieurs nautiques. Tout comme sur les plages côtières, les maîtres de natation avertissent par des drapeaux de signalisation les nageurs du danger éventuel ou de la défense de se baigner à tel ou tel endroit.

Le barrage-réservoir "Zemplinska Sirava" est un véritable paradis des pêcheurs. Les amateurs de ce "sport des natures calmes" font régulièrement de magnifiques captures: prendre dans les eaux de ce lac des carpes ou des brochets d'un poids de jusqu'à 15 kg n'est considéré ici comme rien d'exceptionnel.

La pointe orientale du lac, d'une superficie de 600 hectares, a été proclamée zone d'étude et de protection des animaux aquatiques, et comme telle, incluse dans la liste des localités ornithologiques d'importance internationale.



Les vastes nappes des barrages-réservoirs favorisent le développement du yachting.

MIAMI BEACH

\$209

SkyLark vers Miami comprend:

- Vol aller-retour de Montréal par réaction d'Eastern Provincial
- Repas et consommations pendant le vol
- Transferts
- 7 nuits à l'hôtel Versailles ou au Waikiki motel
- Sac de plage SkyLark.

Deux semaines à partir de \$289. Départ de Montréal tous les dimanches après-midi.

Les prix ont été fixés par personne en chambre double et sont sujets à des suppléments en haute saison. Taxes et frais de service en sus.

Voyagez en Janvier et obtenez une caméra "Kodak Hawkeye" par couple ou personne voyageant seule et ce gratuitement.





VOYAGES TOURNESOL TRAVELS ENR.

480 EST. RACINE, CHICOUTIMI

549-6880

LE BRICOLAGE

Le vivoir

De toutes les pièces de la maison, le vivoir doit être la plus flexible et la plus adaptable à cause des usages différents qu'on en fait. C'est le lieu de réunion de toute la famille, et c'est également l'endroit où chaque personne en particulier recherche ses propres intérêts. La chambre assure l'intimité personnelle et la cuisine est le domaine de la ménagère; mais jeunes et vieux ont droit à l'usage du vivoir. C'est l'endroit où le caractère de la famille s'exprime et où l'on reçoit les amis. Il doit combiner les exigences nécessaires pour qu'on puisse s'y reposer tranquillement, y recevoir des personnes, y étudier et pour que les enfants s'y amusent.

Contrairement aux autres pièces qui sont entourées de quatre murs et fermées par une porte, le vivoir est souvent le centre de la maison. Dans les maisons contemporaines, il est souvent de forme irrégulière et les ouvertures, en laissant voir les autres parties de la maison, ajoutent à son air de liberté, d'accessibilité et d'absence de formalité. C'est pourquoi le choix et la disposition du mobilier sont une partie essentielle de l'aménagement et du plan de la maison. Les points suivants déterminent la forme et les usages véritables de l'espace à l'intérieur d'un vivoir.

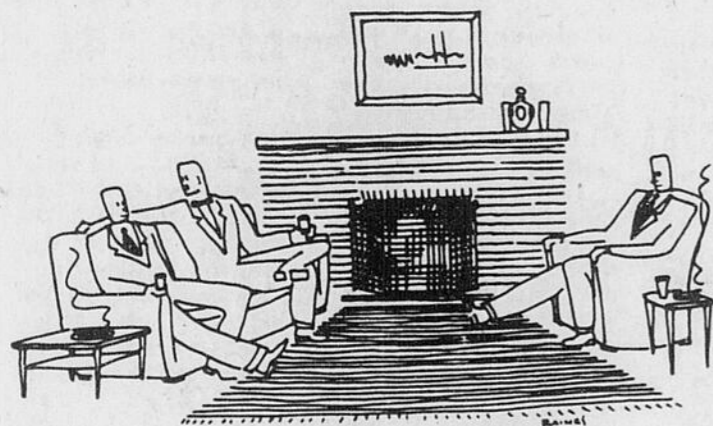
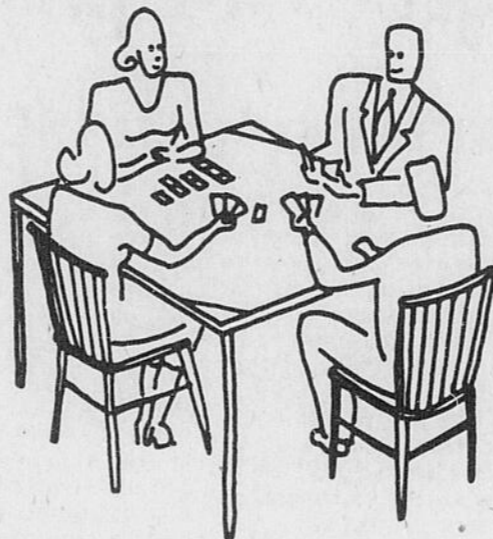


Ébats

Les enfants ont besoin d'espace libre, d'un revêtement du sol qui soit chaud et d'un mobilier solide sans angles aigus. Le dessous des meubles ne devrait pas toucher le parquet afin de faciliter le nettoyage. Le feu ouvert devrait être protégé par un écran fixe.

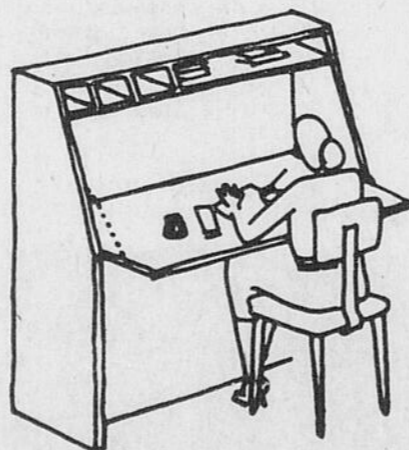
Amusements

Certains amusements requièrent un espace libre de parquet, comme la mise en scène ou la danse. Certains jeux requièrent une table et des chaises amovibles. On devrait considérer le rangement d'une table et d'autres articles de jeu.



Réceptions

Les conversations nécessitent un groupement de sièges et l'emploi de chaises volantes qui peuvent être placées dans des positions variées. Des surfaces libres sont utiles pour déposer tasses, assiettes et verres.

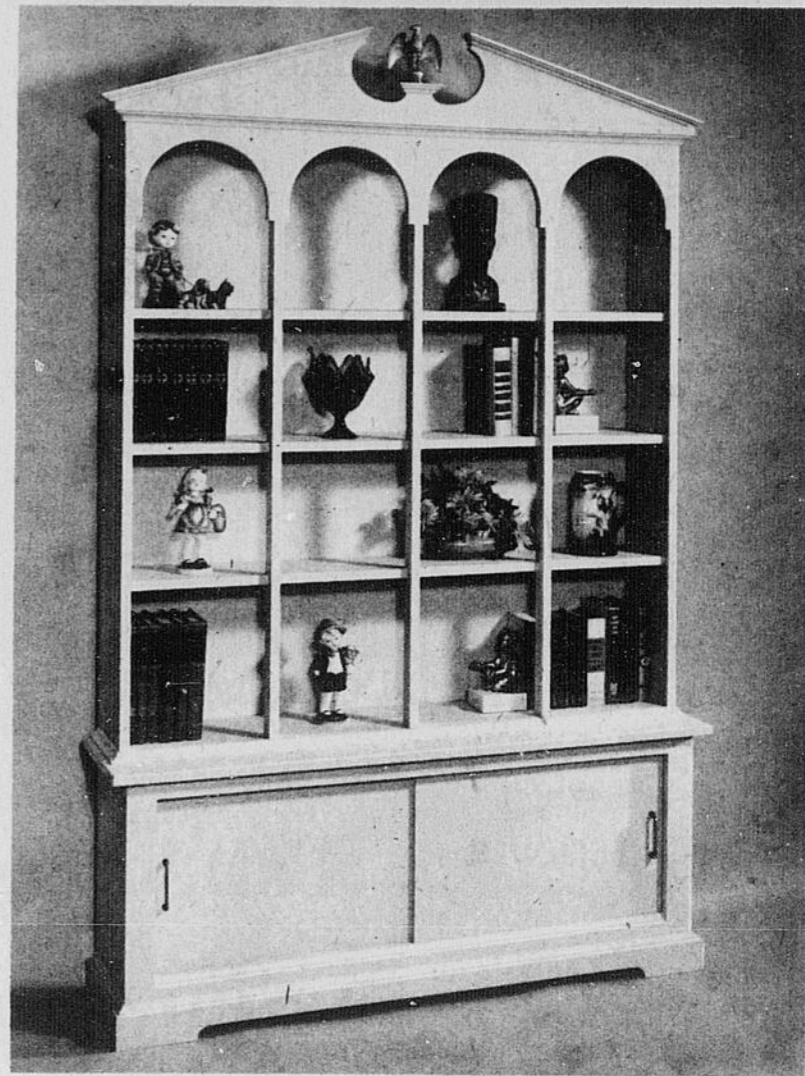


Écriture

Une chaise et une table d'une hauteur convenable sont nécessaires pour écrire des lettres, pour que la ménagère fasse ses comptes et pour étudier le soir. La papeterie et le tiroir-classeur devraient être à proximité. L'éclairage devrait venir de la gauche.

BRICOLONS

IDÉES SOLUTIONS A FAIRE VOUS-MEME



Bibliothèque De luxe

Voici une magnifique bibliothèque de style classique et sobre dont la conception a été spécialement étudiée de sorte que le bricoleur, même sans expérience, puisse la réaliser sans problème. Ses lignes courbes se marient avantageusement avec ses lignes droites et en font un meuble pouvant compléter votre ameublement de salle de séjour, votre boudoir ou salon, peu importe le style de meubles qui s'y trouvent déjà. Vous serez surpris de voir combien peu elle peut vous coûter. Réalisée en pin, cèdre ou redwood, elle sera absolument exquise. Et vous pouvez utiliser du contre-plaqué si vous désirez. Les portes du bas fournissent un grand espace de rangement où vous pouvez poser des tablettes. Cette bibliothèque mesure 67" par 50". Plan no 1358... \$2.70



Cottage "de bonbons"

Cette astucieuse maisonnette de bonbons est imprimée en couleurs vives prête à être collée sur une planche de contre-plaqué. Le toit, fait de carton, est par la suite enduit de glaçage (à gâteaux) et recouvert de bonbons à titre de bardeaux. Vous n'avez qu'à peindre la base en vert ou la recouvrir de feutrine ou tout autre matériel; tout le reste est sur le patron en couleurs. Des cannes de bonbons forts serviront de clôture. Note: Les deux petits personnages ne sont pas inclus, vous trouverez ces petites poupées dans les 5-10-15. Un petit collage comme celui-ci est la meilleure addition à un arbre de Noël ou pour mettre à un endroit de votre choix. Il attirera l'attention de tous et égayera la salle où il est placé. Environ 12" haut.

Patron couleurs N-1068... \$1.89

OFFRE EXCEPTIONNELLE!

Série de 10 formidables revues de plans complets que tout bricoleur réalisera avec joie; leur réussite fera sa fierté. Des revues de 28, 32 et 52 pages, des plans d'articles pour meubler ou redécorer votre maison, votre sous-sols, votre parterre et votre patio. Vous obtenez: 10 revues, 83 projets à réaliser, 300 pages d'informations diverses, 449 illustrations et dessins. Une petite collection sur le bricolage, la construction et la décoration que tout bricoleur se devrait de posséder. Régulièrement vendues \$1.00 chacune, elles vous sont offertes à 10 pour \$5.00, soit \$0.50 chacune. A vous d'en profiter!

Série J-10... \$5.00

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

LE COIN DU BRICOLEUR

316 Labrecque — C.P. 218 — CHICOUTIMI

S'il-vous-plait me faire parvenir:
..... plan no 1358 (ravissante bibliothèque) à \$2.70
..... patron couleur N-1068 (cottage de bonbons) à \$1.89
..... Série J-10 (offre exceptionnelle de revues) à \$5.00
Prière d'ajouter \$0.20 si vous payez par chèque.
J'inclus la somme de \$.....

*** Les prix incluent la taxe s'il y a lieu.

NOM: _____ (lettres mouluées)

ADRESSE: _____

LOCALITÉ: _____

Woolworth
Tout ce qu'il vous faut pour améliorer votre maison

PERCEUSE 1/4"

2 vitesses, "Black & Decker", avec support en plastique pour accessoires.

1183

Woolworth
RUE RACINE CHICOUTIMI

Utilisez ces cartes dans tous les magasins Woolworth

Zeller
PLACE DU SAGUENAY — CHICOUTIMI

Vous ne savez quoi offrir à Monsieur pour Noël!
Voici une suggestion excellente et pratique pour le bricoleur.

Ensemble de Noël

ASSORTIMENTS D'OUTILS

NOUS AVONS DE TOUT POUR LE BRICOLEUR

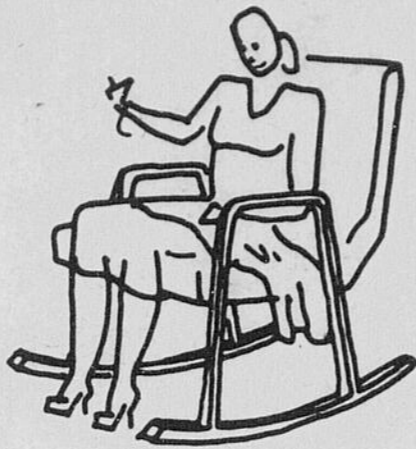
Marteaux, rabots, scies à fer, égoïnes, pinces, ciseaux à bois, niveaux, tourne-vis, etc...

FAITES PLAISIR A MONSIEUR

LE BRICOLAGE

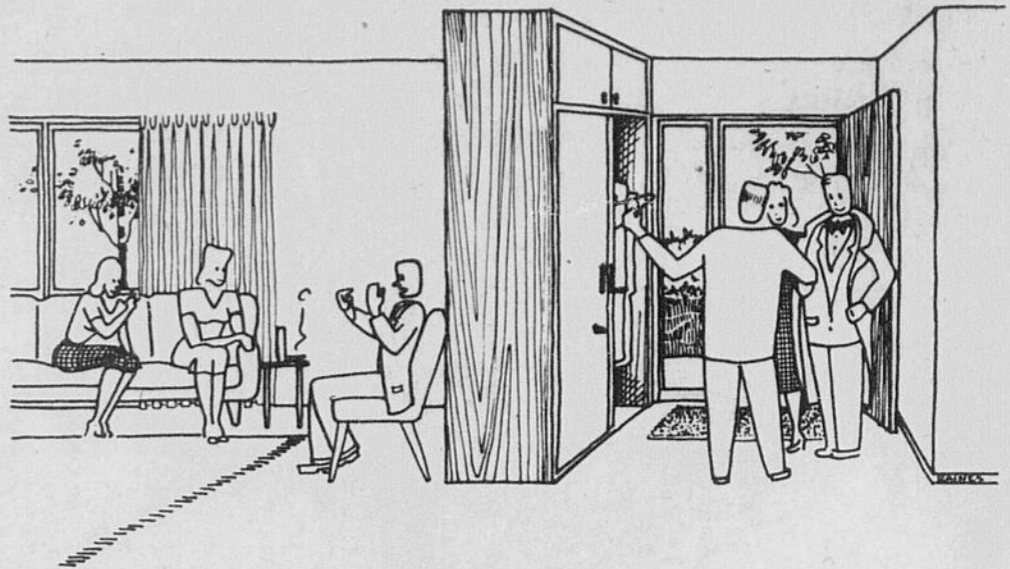
Lecture

Les lampes devraient être placées de façon à fournir un éclairage direct sur plusieurs chaises, sans occuper trop d'aire de parquet. Les rayons à livres, revues et journaux devraient être placés de façon à en faciliter le nettoyage.



Couture

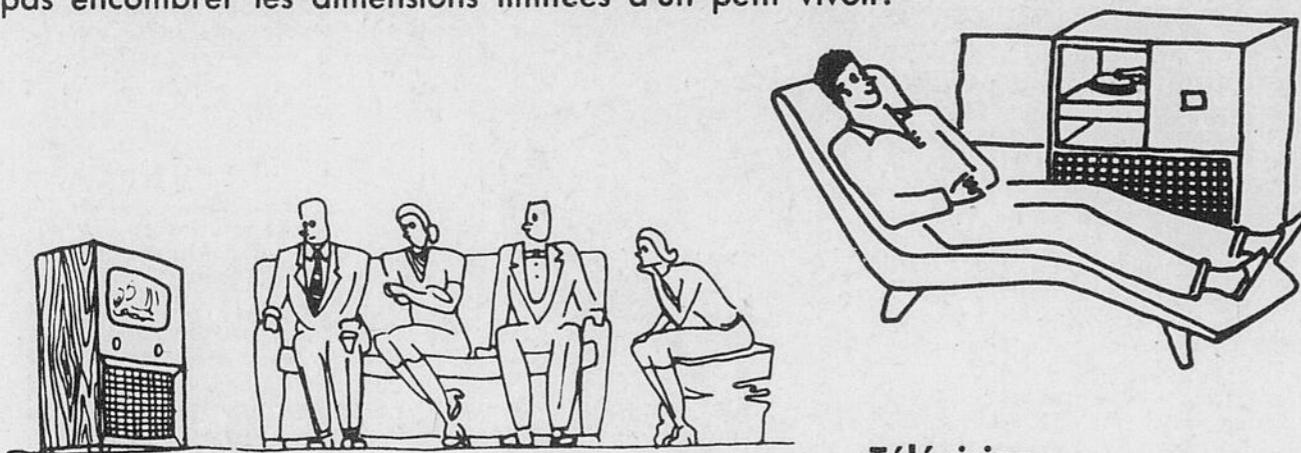
Une chaise convenable pour la couture devrait être placée de façon à recevoir un bon éclairage naturel ou artificiel. On devrait également prévoir un endroit pour ranger le panier à ouvrage et les vêtements.



L'entrée principale peut être masquée du vivoir par un écran ou une garde-robe.

Détente

Les chaises confortables occupent le plus d'espace, sont les plus chères et les plus lourdes à déplacer. Il est donc nécessaire de les choisir avec soin et de les disposer de façon à ne pas encombrer les dimensions limitées d'un petit vivoir.



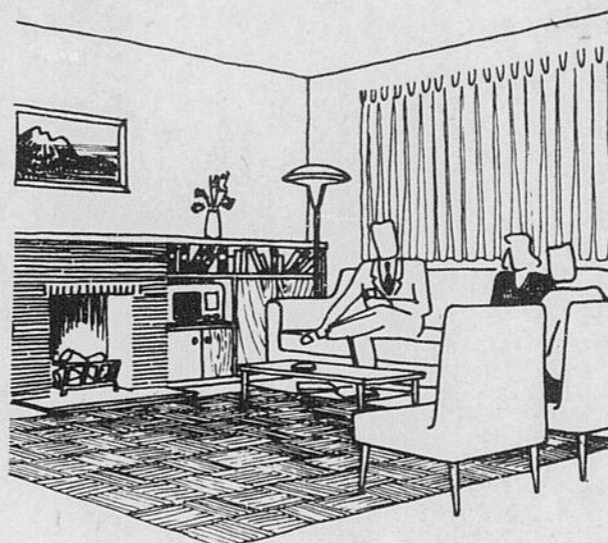
Télévision

Le téléviseur doit être placé dans un endroit où il ne reflétera pas la lumière et où il sera visible du groupe principal de meubles. Il doit y avoir un espace libre devant l'appareil pour les sièges bas qu'on peut ajouter.



Nettoyage

Le mobilier doit être léger et facile à déplacer sans qu'on endommage la surface du parquet. Il devrait avoir des lignes simples qui ne retiennent pas la saleté et des surfaces lisses qui ne ramassent pas la poussière.



Il devrait y avoir assez d'espace pour grouper le mobilier à demeure et volant autour de la cheminée.

PLANS de Bricolage et de Maisons

EN vente ici GRATIS

avec l'achat du matériel!

POTVIN & BOUCHARD INC.

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOTRE CONFORT

150, RUE ST-JEAN - JONQUIÈRE TEL: 547-4751
790, RUE ALMA - CHICOUTIMI TEL: 549-4600
808 - MATÉRIEL DE CONSTRUCTION - QUINCAILLERIE

VOYEZ

J. O. BEAULAC

La quincaillerie où il y a 1000 et une suggestions pour les cadeaux des Fêtes de toute la famille

Rockwell

Beaver Scie de 8"

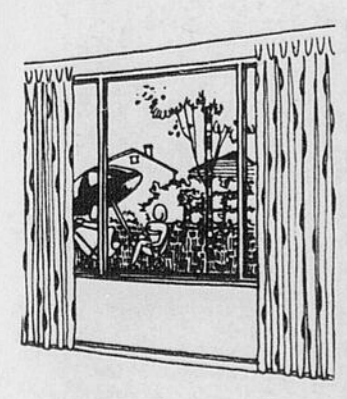
à arbre inclinable
Modèle 1262X avec support.

Cadran de commande central à réglable du bout du doigt à la position désirée.

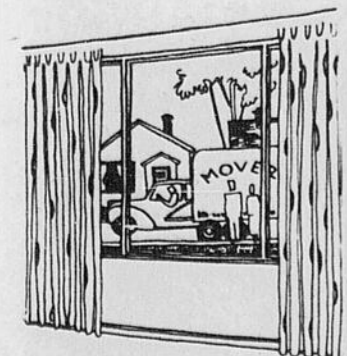
Guide de refente de pleine longueur à double verrouillage avec échelle de la largeur de coupe des deux côtés de la lame.

Grand et robuste banc de 26" x 18".

Protecteur en supplément **\$159.95**



CECI?



ou CELA?
Quelle vue préférez-vous, le jardin ou la rue?

Woolco Voici une suggestion pour papa à Noël:

ENSEMBLE STANLEY

Router 64⁸⁸

marque Stanley, 23,000 tours/minute, 3/4 force.

Perceuse 1/4" 24⁸⁸

industrielle, marque Stanley, fabrication résistante.

Woolco LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9 h 15 à 5 h 30
Jeudi, vendredi: 9 h 15 à 6 h
Samedi: 9 h 15 à 5 h 00

RÉPONDEZ À L'APPEL!

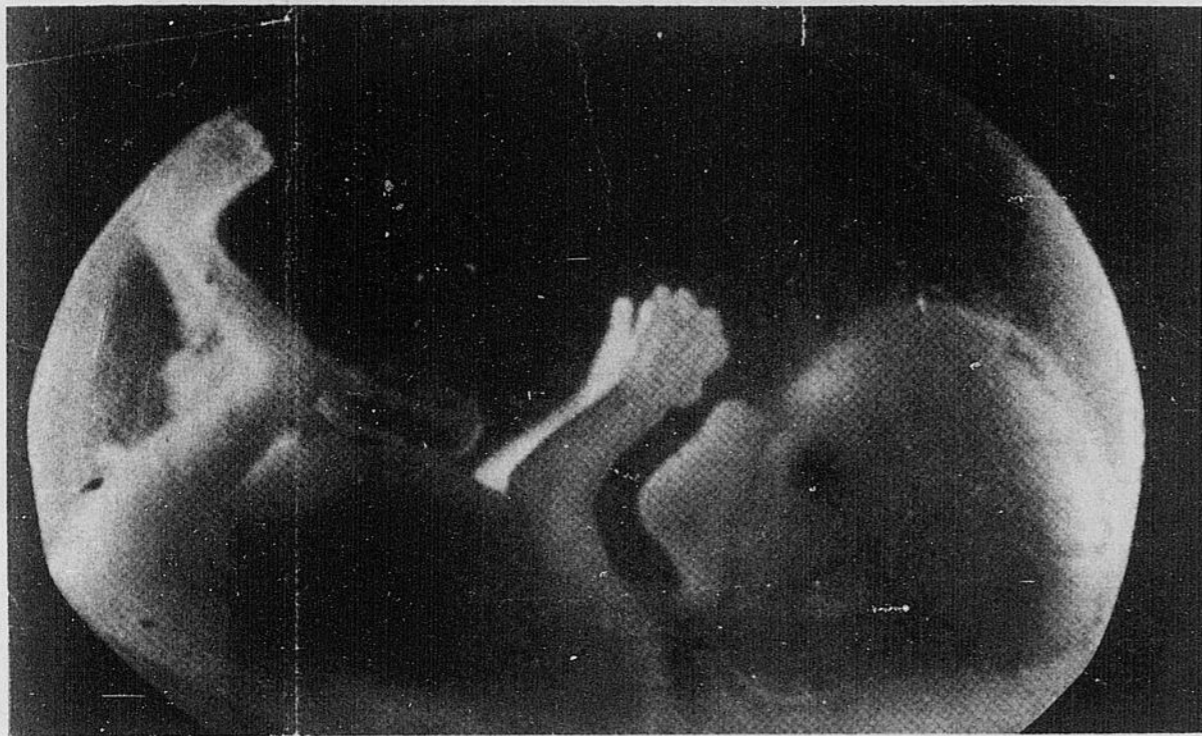
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

J. O. BEAULAC INC

817, 8ième AVENUE — DOLBEAU — 276-2061

DOSSIER

Les raisons du fléchissement de la natalité aux Etats-Unis



Par Mildred MARCY

Conseiller en matière de population, Agence d'Information des Etats-Unis.

Les prédictions démographiques les plus conservatrices portant sur les 30 ou 50 ans à venir ne manquent pas de nous présenter sous un jour sombre les conditions de l'existence de l'homme, si l'on considère la qualité même de l'existence que la terre peut nous offrir.

Les problèmes nutritionnels, ceux du logement, des possibilités d'instruction, de biens et services et des conditions sanitaires concernant presque tout ce qu'un pays peut assurer à ses habitants, sont rendus plus aigus par la pression de la demande.

Dans certains des pays que l'on appelle communément développés, semble se manifester une tendance à la stabilisation démographique.

L'expérience américaine ne peut certes s'appliquer à tous les contextes, mais un bref examen des forces au travail au cours de la dernière décennie peut jeter quelques lumières sur les facteurs responsables du déclin du taux de natalité aux Etats-Unis.

POPULATION STATIONNAIRE

Une analyse des tendances démographiques, effectuée en Amérique par le Bureau du Recensement, montre que la population tend à rester pratiquement stationnaire. La fécondité des femmes en âge de maternité a nettement baissé ces dernières années pour atteindre, en 1971, son niveau le plus bas depuis 1820, date à laquelle les naissances commencèrent à être enregistrées. Les jeunes épouses, à l'heure actuelle, s'attendent à avoir moins d'enfants que lors des enquêtes précédentes. Le nombre moyen des enfants espérés par celles qui ont entre 18 et 24 ans est passé de 2,9 à 2,4 entre 1967 et 1971. Si on l'applique à toutes les femmes de ce groupe d'âge, on arrive à un taux de fertilité de 2,2 enfants. En 1967, 44 pour cent seulement des jeunes mariées voulaient un maximum de deux enfants; en 1971, ce chiffre a brusquement augmenté pour atteindre 64 pour cent.

Aux Etats-Unis, la croissance démographique est cependant encore inévitable pendant plusieurs décennies, étant donné la structure actuelle de la pyramide des âges. Même si les chiffres d'aujourd'hui montrent que la croissance démographique est temporairement stabilisée à 0,8 pour cent, les Américains sont de plus en plus soucieux de la complexité des problèmes liés à la croissance en chiffres absolus.

Comme les experts démographes ne sont pas d'accord sur les raisons d'un tel déclin dans les pays où il s'est produit, je pense pouvoir avancer quelques explications des phénomènes survenus aux Etats-Unis dans les années soixante. Outre les informations à leur sujet, incorporation de 43 pour cent des femmes dans la population active, choix possible d'un style de vie pour les femmes, un plus haut niveau d'instruction, je pense que deux facteurs, apparus aux Etats-Unis dans la décennie soixante, ont joué un rôle bien plus important dans le déclin de la natalité américaine qu'on ne le croit actuellement.

Le premier concerne les changements des attitudes sociales se fondant avec ceux qui concernent la perception du rôle de la femme dans la société; le second correspond à la prise de conscience par le grand public des problèmes liés à la croissance démographique, qu'il s'agisse de considérations d'ordre écologique au départ ou de celles qui proviennent de la recherche d'une égalité des chances dans l'existence.

Trois tendances sont apparues aux Etats-Unis dans les années soixante qui, à mon avis, ont influencé ce déclin de la fertilité: 1) les mouvements féminins, la "libération de la femme", si vous préférez ce terme; 2) les changements survenus dans l'attitude des jeunes, et 3) un plus grand souci de la part du public de ce qui entraîne la dégradation du milieu écologique, due en partie à l'industrialisation et en partie aux pressions démographiques.

MOUVEMENTS FEMININS

Les questions soulevées depuis dix ans par celles que l'on désigne sous le nom de "libératrices de la femme" et les hommes qui leur manifestent leur sympathie, ne constituent pas un phénomène transitoire, mais un bouleversement social permanent, une autre étape vers l'émancipation humaine. Malgré l'attitude militante de certaines factions de ce mouvement, il existe fondamentalement trois objectifs qui sont la clé de voûte de la libération féminine: à travail égal, salaire égal; des crèches et des garderies pour les enfants dont les parents travaillent et l'avortement sur demande pratiqué sous surveillance médicale.

Le mouvement de libération féminine n'est que la manifestation la plus récente des changements survenus dans les attitudes, préparée par la création au début des années soixante d'une Commission du Gouvernement fédéral sur la Condition de la Femme, puis de telles commissions dans tous les cinquante états pour obtenir le passage de lois basées sur les recommandations de la Commission nationale; ce mouvement a abouti au vote par le Congrès de l'Amendement à la Constitution sur l'Egalité des Droits, actuellement en train d'être ratifié par les deux tiers des états, comme requis.

NOUVELLES ATTITUDES DE LA JEUNESSE

Les jeunes se soucient de la pollution de l'environnement et des effets secondaires de la pollution industrielle; ils commencent à penser que "le moins est d'avantage" et que la "qualité de l'existence" l'emporte sur tous les autres facteurs concernant la vie humaine.

Les jeunes, tout au moins les plus conscients de leurs responsabilités, semblent être intimement persuadés de l'interdépendance de toutes les communautés du globe, alors que leurs anciens adoptent volontiers une définition plus limitée de la communauté humaine.

LES PROBLEMES DE L'ENVIRONNEMENT

L'inquiétude manifestée par des organisations bénévoles, des associations privées et le gouvernement s'est exprimée lors de débats au Congrès sur la croissance démographique et ses rapports avec le développement économique national. Ces efforts ont entraîné la création, en 1969, d'une commission du gouvernement fédéral sur la croissance démographique et l'Avenir des Etats-Unis, dont le rapport définitif fut publié en mars 1972.

Les débats publics portant sur les conclusions de la Commission se sont étendus, grâce à la presse et aux grands moyens de communication qui leur ont apporté un supplément d'information. Deux exemples peuvent être donnés: le supplément au *New York Times*, rédigé par le Comité de la Crise démographique et distribué non seulement aux lecteurs habituels de ce journal, mais encore aux élèves des écoles secondaires; et celui préparé par les Services éducatifs du *Chicago Tribune* pour être distribué dans tout le Middle West. Les grandes compagnies de télévision ont préparé des reportages et des programmes d'information très bien documentés sur les sujets traités dans le Rapport définitif de la Commission parmi lesquels figurait la condition de la femme en rapport avec la croissance démographique.

Tous les événements et toutes les inquiétudes de la dernière décennie, mouvement féministes, attitude de la jeunesse et intérêt du grand public envers les débats concernant la démographie, ont stimulé l'attention et la prise de conscience des masses.

Dans les années soixante-dix, aux Etats-Unis, l'opinion publique éclairée peut se rallier à un ensemble de principes qui soient conformes à l'idéal et à la culture du peuple américain et même déterminer une politique démographique nationale.

